



J. Safra Sarasin

J. Safra Sarasin Fondation de placement
J. Safra Sarasin Fondation de placement 2

Rapports annuels
au 31 décembre 2025



Rapports pour l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025

Le présent document comprend les rapports annuels des sociétés J. Safra Sarasin Fondation de placement (SAST) et J. Safra Sarasin Fondation de placement 2 (SAST2). Sauf indication contraire, le contenu du présent rapport concerne les deux fondations de placement.

J. Safra Sarasin Fondation de placement (SAST)

La fondation de placement SAST, créée en 1991 par la Banque Sarasin & Cie SA (devenue la Banque J. Safra Sarasin SA après la fusion du 10 juin 2014), propose aux fondations collectives, aux caisses de pension, aux fondations de libre passage, aux fondations du pilier 3a et à d'autres institutions de prévoyance d'investir leurs avoirs de prévoyance dans des placements sûrs et rentables. Les entités investisseuses doivent respecter les dispositions applicables de la convention de double imposition entre la Suisse et les États-Unis concernant l'exonération d'imposition à la source par l'administration américaine. Elles sont ainsi reconnues en tant qu'institutions de prévoyance qualifiées et dispensées de l'impôt à la source sur les dividendes des actions d'entreprises américaines.

SAST est placée sous la supervision de la Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle (CHS PP) et est également membre de la Conférence des administrateurs de fondations de placement (CAFP), où elle est représentée par son directeur.

J. Safra Sarasin Fondation de placement 2 (SAST2)

La fondation de placement SAST2, créée en 2016 par la Banque J. Safra Sarasin SA, propose aux fondations collectives, aux caisses de pension, aux fondations de libre passage, aux fondations du pilier 3a et à d'autres institutions de prévoyance d'investir leurs avoirs de prévoyance dans des placements sûrs et rentables. Les entités investisseuses doivent respecter les dispositions applicables de la convention de double imposition entre la Suisse et les États-Unis concernant l'exonération d'imposition à la source par l'administration américaine. Elles sont ainsi reconnues en tant qu'institutions de prévoyance qualifiées et dispensées de l'impôt à la source sur les dividendes des actions d'entreprises américaines.

SAST2 est placée sous la supervision de la Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle (CHS PP) et est également membre de la Conférence des administrateurs de fondations de placement (CAFP), où elle est représentée par son directeur.

Sommaire

5	Avant-propos et rétrospective de l'année 2025 des groupes de placement SAST
6	Avant-propos
8	Rétrospective de l'année 2025

11 Rapports et comptes annuels des groupes de placement SAST

12	Les groupes de placement LPP
18	Comptes annuels des groupes de placement LPP
26	Les groupes de placement en obligations
30	Comptes annuels des groupes de placement en obligations
32	Les groupes de placement en actions
36	Comptes annuels des groupes de placement en actions
40	Immobilier durable Suisse
44	Compte annuel Immobilier durable Suisse
48	Immobilier durable Europe Indirect
50	Compte annuel Immobilier durable Europe Indirect

52 Comptes annuels SAST « Fortune de base »

53 Annexe au rapport annuel SAST 2025

60 Rapport de l'organe de révision des comptes

62 Structure de la J. Safra Sarasin Fondation de placement

63 Chiffres clés SAST

73 Rapport et compte annuel du groupe de placement SAST2

74	Le groupe de placement en actions
76	Compte annuel du groupe de placement en actions

78 Compte annuel SAST2 « Fortune de base »

79 Annexe au rapport annuel SAST2 2025

83 Rapport de l'organe de révision des comptes

85 Structure de la J. Safra Sarasin Fondation de placement 2

86 Chiffres clés SAST2

87 Adresses et contacts utiles





Avant-propos et rétrospective de l'année 2025 des groupes de placement SAST

Avant-propos

Stabilité ou changement ? Les deux !

Au cours de l'année 2025, nous avons plusieurs fois été confrontés à un dilemme : maintenir le statu quo ou embrasser le changement. Pour trouver la meilleure façon de réagir, nous aurions pu utiliser l'intelligence artificielle (IA), le sujet dont tout le monde parle actuellement, ou opter pour une approche plus traditionnelle : réfléchir par nous-mêmes, rester flexible et prendre les bonnes décisions. C'est ce que nous avons décidé de faire.

L'analyse a été réalisée sans préjugés. Le changement n'est pas foncièrement meilleur que la stabilité, et inversement. Toutes les décisions ont été prises dans un but précis : préserver l'attractivité de la SAST auprès de nos investisseurs. C'est pourquoi nous avons vérifié tous les facteurs qui ont un impact sur la viabilité de nos groupes de placement. Ceux-ci englobent des éléments tels que l'organisation et les rapports de la fondation, la composition des organes de décision ainsi que des aspects plus techniques comme la stratégie d'investissement, la sélection de titres et l'analyse de durabilité.

Nous avons conservé l'organisation efficace et bien rodée de la fondation ainsi que le Conseil de fondation et le comité de placement du groupe « Immobilier Suisse », deux organes expérimentés et dotés de compétences complémentaires.

« *La vie est un éternel recommencement.* »

(Hugo von Hofmannsthal, écrivain autrichien, 1874–1929)

Nous avons apporté des changements à l'allocation stratégique des actifs des groupes de placement LPP, la sélection de titres des groupes de placement « Obligations en monnaies étrangères », « Actions Suisse » et « Actions étrangères », ainsi qu'aux critères de durabilité pour l'immobilier suisse.

Dans le cadre du développement des groupes de placement LPP « Production », « Rendement », « Durable Rendement », « Croissance » et « Durable », nous avons légèrement adapté l'allocation stratégique d'actifs en milieu d'année afin d'optimiser la performance future dans un contexte de taux bas. L'ajustement le plus conséquent a été réalisé sur les quotes-parts d'actions, qui ont bondi de 5%. Parallèlement, nous avons relevé de 20% la quote-part de l'immobilier dans tous les groupes de placement LPP, à l'exception du groupe « LPP Actions 100 ». Nous avons considérablement réduit la quote-part des obligations en monnaies étrangères et couvert le risque de change contre le CHF. À l'avenir, la sélection de titres en monnaies étrangères se focalisera sur les obligations d'entre

prises et à haut rendement, plutôt que sur les obligations d'État, comme par le passé. Cette décision se traduira par une répartition des risques plus large et une augmentation du potentiel de rendement à long terme.

En décembre, nous avons modifié le processus de sélection des groupes de placement « Actions durable Suisse » et « Actions durable Internationales ex Suisse » au profit d'une approche plus systématique. Dans le segment des actions suisses, nous avons réduit la surpondération des entreprises de petite et moyenne capitalisation. Dans la sélection de titres des actions internationales, la pondération des valeurs technologiques américaines à forte capitalisation a également été augmentée. La performance en matière de durabilité des deux groupes de placement s'améliorera par rapport à l'indice de référence.

Nous avons remanié les directives d'investissement pour l'immobilier suisse pour pouvoir atteindre nos objectifs en matière de durabilité avec une flexibilité accrue et les mettre en œuvre de manière efficace. À l'avenir, les bâtiments neufs devront obtenir soit une certification Minergie ou SNBS, soit un score CECB d'au moins BAA. Nous réaffirmons notre objectif « neutralité carbone à l'horizon 2035 ».

Nous avons opéré des changements et des innovations aussi bien dans le domaine des placements qu'au niveau de nos publications. Comme vous l'avez peut-être déjà remarqué, l'identité graphique du présent rapport annuel a également été mise au goût du jour.

L'année 2025 n'a pas été de tout repos pour les investisseurs, mais ils ont été récompensés par des gains de valeur réjouissants. Par rapport aux années précédentes, les prix du marché ont été considérablement plus influencés par le climat politique. Dans l'ensemble, les placements à risque ont commencé sur une note positive et ont continué à progresser en cours d'année.

Dans la période sous revue, la performance des groupes de placement LPP (Tranche A) s'est située entre +2,43 % et +7,75 %. Les groupes de placement à quotes-parts d'actions plus élevées ont réalisé une meilleure performance que ceux à quotes-parts d'actions plus faibles. Le groupe de placement « SAST Immobilier durable Suisse » a obtenu un résultat annuel satisfaisant de +4,40 % par

rapport au marché. Le taux de vacance très faible et la hausse des revenus locatifs ont eu pour effet de renforcer le résultat de l'année précédente.

Sur le plan international, le système de prévoyance suisse est considéré comme exemplaire. Il figure toutefois depuis de nombreuses années sur le podium du baromètre annuel des préoccupations. Cela est probablement dû au fait que toutes les parties prenantes ont parfaitement conscience qu'il sera nécessaire d'adapter les deux premiers piliers en raison de l'allongement de l'espérance de vie et de la baisse de la natalité. À l'heure actuelle, ces adaptations sont toutefois difficilement réalisables sur le plan politique. La constitution d'une prévoyance individuelle pour les futurs retraités gagne donc en importance. Depuis le 1^{er} janvier 2026, il est désormais possible de combler de manière rétroactive les lacunes de cotisation du 3^e pilier afin d'améliorer sa situation personnelle en matière de prévoyance. Quoiqu'il en soit : ne rien faire présente de nombreux risques et il est avantageux de commencer à profiter le plus tôt possible des intérêts composés et des performances des marchés des capitaux.

La fortune totale des Fondations de placement J. Safra Sarasin s'élevait à 1,523 milliard de CHF à la fin de l'année. Fin 2025, les actifs immobiliers ont atteint 888,4 millions de CHF. La famille LPP gérait 450,6 millions de CHF en fin d'année.

Le Conseil de fondation et la direction mettront tout en œuvre pour profiter au mieux des opportunités qui se présenteront sur le marché de la prévoyance.

Nous tenons à remercier toutes les personnes impliquées dans les comités des deux fondations de placement pour leur engagement sans faille et leur coopération.

Enfin, le Conseil de fondation et la direction tiennent à remercier tous les investisseurs pour leur confiance et leur fidélité.

Meilleures salutations



Daniel Graf
Président



Andreas Frieden
Directeur

Rétrospective de l'année 2025

Les placements à risque ont bien commencé l'année. En mars, les actions américaines se sont nettement repliées, résultat de l'assombrissement des perspectives de croissance dans un contexte d'escalade de la guerre commerciale entre les États-Unis et le reste du monde. Le secteur des TI, en particulier, a subi une correction qui a impacté l'ensemble du marché. Les marchés boursiers ont été fortement corrigés le 2 avril après l'annonce de « droits de douane réciproques » sur les importations américaines. La perte de confiance dans la politique du président Trump a incité les investisseurs américains à vendre leurs actifs. Le dollar américain s'est considérablement affaibli et les rendements des emprunts d'État américains ont temporairement grimpé en flèche. L'annonce d'une suspension de 90 jours de tous les « droits de douane réciproques » a entraîné un rebond des actions, compensant la quasi-totalité des pertes subies la première semaine d'avril. En juin, le prix du pétrole a été le principal moteur du marché. Après les attaques israéliennes contre le programme nucléaire iranien, le prix du pétrole brut a bondi à court terme. La Suisse a réussi à se dérober à la dynamique stagflationniste de la zone euro. Cependant, le marché du travail s'est refroidi et le franc suisse a tiré l'inflation vers le bas (-0,1 %). Ensuite, la Banque nationale suisse (BNS) a baissé son taux directeur à 0%. Les actions suisses ont fait preuve d'une étonnante résilience face à l'annonce, le 1^{er} août, d'un droit de douane de 39% sur les exportations suisses vers les États-Unis. Les marchés boursiers ont enregistré des bénéfices en septembre et en octobre, contrairement à la tendance saisonnière habituelle, en raison de la baisse des taux de la banque centrale américaine et des solides résultats des entreprises. En novembre, les placements à risque ont à nouveau traversé une phase de volatilité. Au milieu du mois, la Suisse et les États-Unis sont parvenus à un accord au sujet des droits de douane, donnant ainsi un nouvel élan au Swiss Performance Index.

2025, une nouvelle année de placement réjouissante

L'année n'a pas été de tout repos pour les investisseurs, mais ils ont finalement obtenu de bons résultats. Par rapport aux années précédentes, les marchés financiers ont été nettement plus impactés par le climat politique. Les actions suisses et étrangères et l'immobilier suisse ont enregistré des performances très positives. La performance des obligations en CHF a été nulle (0 %) tandis que les obligations en monnaies étrangères, calculées en CHF, se sont dépréciées en raison d'effets de change négatifs.

Obligations en CHF

Les rendements des obligations en CHF n'ont presque pas évolué par rapport à l'année précédente, toutes échéances confondues. Sur le marché monétaire, les rendements ont chuté en raison de la baisse des taux d'intérêt de la BNS. La courbe des taux est en légère hausse. Le rendement à deux ans de la « Confédération » a baissé, de 0,07 % à -0,08 %, et celui de l'emprunt d'État suisse à dix ans a progressé, de +0,28 % à +0,30 %.

Le rendement global de l'indice de référence était de 0,0 %. Dans l'ensemble, les emprunts des débiteurs étrangers ont légèrement mieux performé que les débiteurs nationaux.

Les obligations d'entreprises avec une durée résiduelle jusqu'à dix ans ont affiché des rendements totaux légèrement supérieurs à ceux des emprunts d'État correspondants.

Obligations en monnaies étrangères

L'évolution des taux des obligations en EUR a été différente de celle des emprunts en CHF. Le rendement des emprunts d'État avec une durée résiduelle de deux ans a progressé de 4 points de base, pour atteindre 2,12 % en fin d'année. Le rendement des emprunts à dix ans a bondi de 48 points de base, pour atteindre 2,85 %. Par conséquent, le rendement total des emprunts à long terme était nettement inférieur à celui des emprunts à court terme, et négatif pour les échéances supérieures à huit ans. Les obligations d'entreprises en USD ont connu une évolution similaire. Les écarts de rendement se sont creusés pour toutes les échéances : les rendements globaux ont donc diminué par rapport aux emprunts d'État.

Les rendements des emprunts d'État en USD à faible échéance ont nettement reculé en raison des baisses des taux d'intérêt mis en œuvre par la banque centrale américaine (FED). La FED a baissé son taux directeur en trois étapes, de 4,25 % à 3,50 %. Le rendement des emprunts à deux ans a chuté, passant de 4,24 % à 3,48 %. Le rendement des bons du Trésor à dix ans a reculé, de 4,58 % à 4,17 %. Les rendements totaux ont été nettement positifs, pour toutes les échéances. Les obligations d'entreprises en USD ont connu la même évolution, générant en moyenne des rendements totaux supérieurs à ceux des emprunts d'État.

Actions Suisse

Le marché des actions suisses a enregistré une performance de 17,8%. Au sein des actions suisses, les valeurs à forte capitalisation ont mieux performé (+18,6%) que les entreprises à petite et moyenne capitalisation (+14,7%), comme l'année précédente.

Au sein du Swiss Market Index, les titres cycliques détenus par Holcim (+75%), UBS (+33%) et Swiss Life (+31%) ont réalisé les meilleures performances, suivis de près par Roche (+28%) et Novartis (+24%), les poids lourds de l'indice. Sika (-25%), Givaudan (-20%) et Partners Group (-20%) ont enregistré les performances les plus faibles. Nestlé, le titre phare de l'indice, a également sous-performé par rapport à la moyenne, avec une progression de +5%.

Actions étrangères

La performance des actions étrangères en franc suisse (CHF) a atteint +5%, soit un résultat inférieur à celui des actions suisses, notamment car l'USD s'est affaibli de 13% par rapport au CHF.

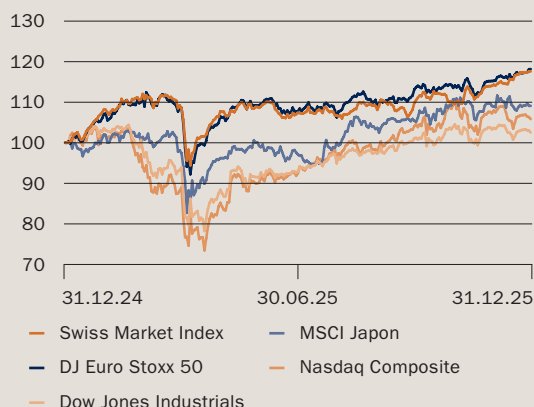
Le marché boursier européen a réalisé la meilleure performance en CHF (+18%), suivi par le Japon (+9%) et l'Amérique du Nord (+3%). Après avoir enregistré des résultats exceptionnels au cours des deux années précédentes, l'indice technologique américain Nasdaq a affiché une performance de +6%. Cela s'explique par la performance des « Magnificent Seven » (Alphabet, Amazon, Apple, Meta, Microsoft, Nvidia et Tesla), qui n'ont progressé en moyenne « que » de 9%, contre 88% en 2023 et 68% en 2024.

Le secteur de la communication a enregistré la meilleure performance (+20%), suivi par les secteurs des valeurs financières (+16%), des matières premières (+13%), des valeurs industrielles et de l'approvisionnement (+12%). Les plus faibles performances ont été réalisées par les entreprises du secteur de l'immobilier (-7%), de la consommation cyclique et non cyclique (-4%), de l'énergie (+1%) et de la santé (+2%).

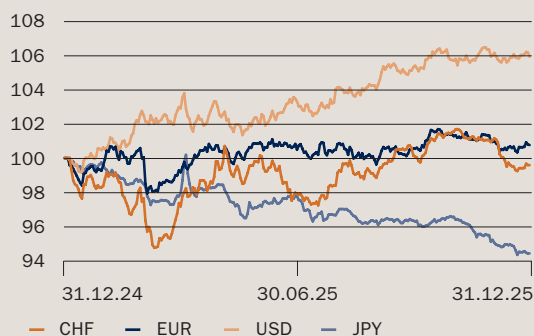
Devises

Le CHF s'est apprécié face aux autres devises principales. Par rapport au CHF, l'USD a reculé de 13%, le JPY de 12%, le GBP de 6% et l'EUR de 1%.

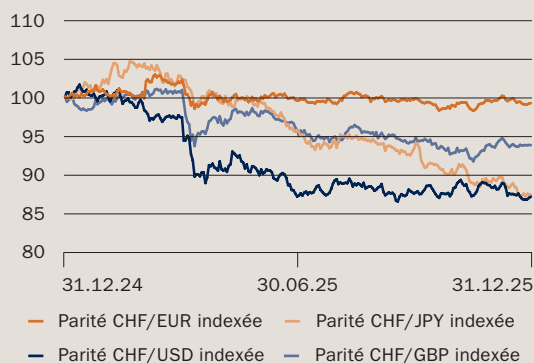
Évolution du marché des actions (en CHF, 31.12.2024 = 100)



Obligations (en monnaies locales, 31.12.2024 = 100)



Évolution des cours de change (par rapport au CHF, 31.12.2024 = 100)



Définition des termes utilisés

Performance d'un droit

Variation de la valeur d'inventaire sur une durée définie, exprimée en pourcentage du prix d'acquisition en début de période.

Tranches A et B

Les groupes de placement LPP proposent une tranche A pour les clients institutionnels et une tranche B conçue notamment pour les clients de la J. Safra Fondation de libre passage et la J. Safra Fondation du 3^e pilier. Les deux tranches sont gérées avec une stratégie identique par le même gestionnaire de portefeuille. L'ensemble des résultats des groupes de placement LPP présentés dans le rapport de gestion 2025 de la J. Safra Sarasin Fondation de placement se rapportent à la tranche A.

Tranches CAP et M

La plupart des groupes de placement durable proposent une tranche CAP pour les clients directs et une tranche M pour les clients bancaires avec mandat. Les deux tranches sont gérées avec une stratégie identique par le même gestionnaire de portefeuille. L'ensemble des résultats des groupes de placement durable présentés dans le rapport de gestion 2025 de la J. Safra Sarasin Fondation de placement se rapportent à la tranche CAP.

TER_{CAP} (voir les chiffres clés à partir de la page 63)

Inclus l'ensemble des frais y compris la TVA et les frais des fonds cibles qui s'élèvent globalement à plus de 10% de la fortune nette, frais de courtage et droits de timbre non inclus.

Pour des informations plus détaillées sur ces frais, consultez les pages 56 et suivantes.

LPP = Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité

OPP = Ordonnance sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité

OFPP = Ordonnance sur les fondations de placement



Rapports et comptes annuels
des groupes de placement SAST

Les groupes de placement LPP



Une année de placement positive : les actions devancent les biens immobiliers et les obligations.

Globalement, 2025 a été une année solide pour les placements à risque. La surpondération des actions a eu un effet légèrement positif par rapport à l'indice de référence. En 2026, nous prévoyons des marchés boursiers favorables grâce à une croissance robuste de l'économie mondiale et à une inflation modérée. Des élans positifs seront attendus, tant sur le plan fiscal que monétaire, dans la plupart des grandes économies nationales. Donald Trump tentera d'améliorer sa cote de popularité avant les élections de mi-mandat en novembre. La zone euro devrait bénéficier des dépenses budgétaires de l'Allemagne et de la baisse des taux directeurs. En 2026, les investissements dans le domaine de l'intelligence artificielle (IA) resteront un moteur de croissance phare, notamment aux États-Unis. L'IA, l'un des principaux catalyseurs des marchés boursiers l'année passée, demeurera au goût du jour. Toutefois, les incertitudes liées au retour sur investissement des plus grandes entreprises tech nécessitent une approche sélective en matière d'investissement.

En 2025, la performance après frais des groupes de placement LPP Revenus, LPP Rendement, LPP Croissance, LPP Futur et LPP Actions 100 – Equity Income a oscillé entre +2,43 % et +7,75 %. La performance relative à l'indice de référence était comprise entre -1,54 % et -4,44 %.

La performance après frais des groupes de placement LPP Durable Rendement et LPP Durable s'est située entre +2,94 % et +3,00 %. La performance relative à l'indice de référence a varié entre -2,13 % à -3,07 %.

La sélection de titres des obligations suisses a été légèrement positive. Le Swiss Bond Index a enregistré un rendement total de -0,09 %, tandis que le groupe de placement de la classe d'actions M a généré un rendement net satisfaisant de +0,34 %. Au niveau sectoriel et des titres, nous avons favorisé les obligations d'entreprises aux obligations d'État, ce qui s'est avéré positif. Nous avons main-

tenu une duration à long terme, proche de l'indice de référence. La sélection du groupe de placement Obligations Internationales ex CHF a contribué positivement au résultat. Au premier semestre, nous avons profité de la surpondération des obligations d'entreprises et des émetteurs souverains et d'une duration plus courte par rapport à l'indice de référence. En 2025, le groupe de placement Actions Suisse a nettement progressé, mais est resté en deçà du SPI, l'indice de référence. La sélection de titres a apporté une contribution négative. Des contributions positives ont été générées grâce à la sous-pondération en Swiss Re, Medacta et Lindt & Sprüngli. La sous-pondération en Holcim, SIG Group et Burckhardt Compression a généré les contributions les plus négatives de la sélection. Le groupe de placement Actions Suisse Small & Mid Caps a légèrement sous-performé l'indice de référence. La sélection d'actions a été le principal moteur de performances négatives. Des contributions positives ont été générées grâce à la surpondération en Implenia, Medacta et Tenemos. La surpondération en SIG Group, VAT Group et Burckhardt Compression a apporté les contributions les plus négatives de la sélection. Le groupe de placement Actions International a légèrement sous-performé le MSCI World ex CH, l'indice de référence. La performance a à nouveau été stimulée par une poignée d'actions. De plus, les titres de l'indice MSCI World Quality ont sous-performé de plus de 4 % par rapport à l'ensemble du marché (MSCI World Index). La surpondération des actions Quality a eu un impact négatif sur la performance relative.

LPP Actions 100 – Equity Income

L'année dernière, les marchés boursiers n'ont cessé d'être en proie à l'instabilité politique, ce qui a compliqué la planification stratégique de nombreuses entreprises. Celles axées sur les dividendes ont néanmoins affiché de solides performances boursières. Les baisses des taux directeurs de plusieurs banques centrales ont renforcé l'attractivité relative

des actions à dividende, tandis que le volume mondial des dividendes a de nouveau progressé en 2025. Nous prévoyons une nouvelle augmentation des versements aux actionnaires pour l'année à venir.

Au niveau des titres individuels, les valeurs pharmaceutiques Novartis et Roche ont fortement contribué à la performance positive de la stratégie grâce à leur progression supérieure à la moyenne. En raison de résultats d'études meilleurs que prévu et d'une évolution satisfaisante des affaires, les perspectives de rentabilité ont été revues à la hausse, ce qui a eu un effet positif sur le cours des actions. Nous portons un regard optimiste sur le secteur pharmaceutique pour l'année à venir, notamment car les risques politiques de cette filière ont diminué. Autre belle surprise : le secteur des assurances. Les positions de notre portefeuille Swiss Life, Zurich Insurance et l'entreprise Helvetia Baloise (fruit d'une fusion en décembre) ont enregistré des bénéfices considérables. Dans l'ensemble, les conditions du marché sont restées favorables aux assureurs : les entreprises étaient en plein essor et ont pu augmenter le volume de leurs primes aussi bien en matière d'assurance dommages et accidents que d'assurance vie. Parallèlement, les dégâts causés par les catastrophes naturelles ont chuté au cours de l'année, en dépit des feux de forêt en Californie, ce qui s'est traduit par une nette baisse des sinistres.

Au fil de l'année, nous avons procédé à une gestion active du portefeuille, en réduisant ou renforçant des positions de manière opportuniste. Notre gestion très active du titre ABB en est le parfait exemple. Avant la publication des résultats semestriels cet été, nous avons renforcé notre position de manière ciblée. Après la hausse des cours qui a suivi (plus de 10%), nous avons vendu une partie de la position à des cours plus hauts via des options d'achat et obtenu des revenus supplémentaires. Le groupe BVG Actions 100 – Equity Income est bien positionné stratégiquement. Même en cas de forte volatilité, cette approche défensive devrait garantir une grande résilience, tout en permettant de profiter d'idées de placement attractives à long terme.

LPP Production

Numéro de valeur tranche A : 2455689

Numéro de valeur tranche B : 2455713

Structure du placement en %*

Others (e.g. Government, Supranationals, etc.)	25,00
Immeuble Suisse	18,90
Obligations domestiques en CHF	16,50
Actions Suisse	12,20
Actions International ex CH & EM	9,90
Obligations étrangères en CHF	5,50
High Yield Bonds (CHF hedged)	3,30
Commodities	3,20
Actions Emerging Markets internationales	2,20
Liquidités (y. c. marché monétaire)	1,90
Immeubles étrangères	1,50

Évolution et performance

Fortune en millions de CHF au 31.12.2025**	45,42
Performance 2025 en %	2,43
Performance en % depuis le lancement (2.5.2006)	34,70
Performance en % depuis le lancement (2.5.2006) p. a.	1,53

** Fortune tranches A + B

Les 10 principales positions en obligations en %*

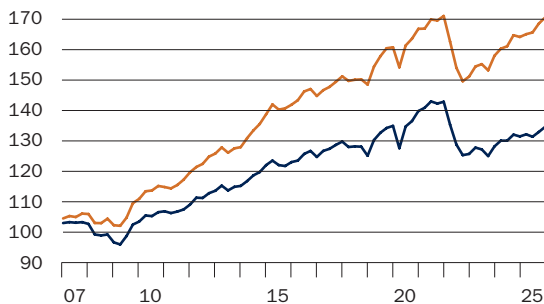
4,625% USA Bds 15.02.55	0,48
0,000% Eidgenossenschaft Bonds 2019–2039	0,27
1,750% PFZE Schweiz.Kant.Bk 2014–2029	0,22
0,500% Eidgenossenschaft Bonds 2017–2045	0,21
1,250% Eidgenossenschaft 2012–2037	0,19
3,500% Eidgenossenschaft 2003–2033	0,18
2,500% Eidgenossenschaft 2006–2036	0,18
1,500% Eidgenossenschaft 2012–2042	0,17
2,125% PFZE Schw.Kant.Bk 21.09.38	0,16
1,250% Eidgenossenschaft Bds 28.06.43	0,16

¹⁾ Fonds largement diversifié avec des placements directs

Les 10 principales positions en actions en %*

Roche Holding AG -GS-	1,41
Novartis AG Namen	1,32
Nestlé SA Namen	1,24
UBS Group AG Namen	0,67
ABB Ltd Namen	0,57
Cie Financière Richemont SA Namen	0,56
Zurich Insurance Group AG Namen	0,54
NVIDIA Corp	0,43
Apple Inc	0,37
Microsoft Corp	0,32

Performance (100 = Début au 2.5.2006)



— SAST « LPP Production »

— Indice personnalisé

LPP Rendement

Numéro de valeur tranche A : 1016859
Numéro de valeur tranche B : 2025114

Structure du placement en %*

Immeuble Suisse	19,00
Actions Suisse	17,40
Others (e.g. Government, Supranationals, etc.)	17,40
Obligations domestiques en CHF	14,60
Actions International ex CH & EM	13,70
Obligations étrangères en CHF	4,80
High Yield Bonds (CHF hedged)	3,40
Commodities	3,30
Actions Emerging Markets internationales	3,20
Immeubles étrangères	1,70
Liquidités (y. c. marché monétaire)	1,40

Évolution et performance

Fortune en millions de CHF au 31.12.2025**	59,91
Performance 2025 en %	3,45
Performance en % depuis le lancement (1.1.2000)	72,06
Performance en % depuis le lancement (1.1.2000) p. a.	2,11

** Fortune tranches A+B

Les 10 principales positions en obligations en %*

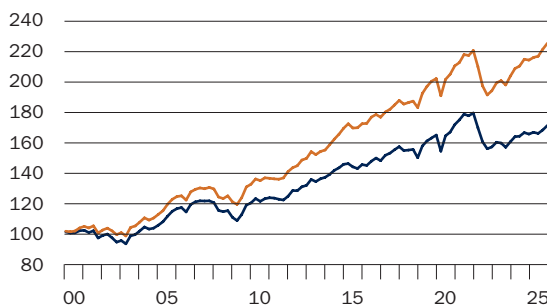
4,625% USA Bds 15.02.55	0,50
0,000% Eidgenossenschaft Bonds 2019–2039	0,24
1,750% PFZE Schweiz.Kant.Bk S.457 2014–2029	0,20
0,500% Eidgenossenschaft Bonds 2017–2045	0,19
1,250% Eidgenossenschaft 2012–2037	0,17
3,500% Eidgenossenschaft 2003–2033	0,16
2,500% Eidgenossenschaft 2006–2036	0,16
1,500% Eidgenossenschaft 2012–2042	0,15
2,125% PFZE Schw.Kant.Bk 21.09.38	0,14
1,250% Eidgenossenschaft Bds 28.06.43	0,14

¹⁾ Fonds largement diversifié avec des placements directs

Les 10 principales positions en actions en %*

Roche Holding AG -GS-	1,99
Novartis AG Namen	1,87
Nestlé SA Namen	1,76
UBS Group AG Namen	0,95
ABB Ltd Namen	0,81
Cie Financière Richemont SA Namen	0,80
Zurich Insurance Group AG Namen	0,76
NVIDIA Corp	0,66
Apple Inc	0,56
Microsoft Corp	0,49

Performance (100 = Début au 1.1.2000)



— SAST « LPP Rendement »
— Indice personnalisé

LPP Croissance

Numéro de valeur tranche A : 287401
Numéro de valeur tranche B : 2025128

Structure du placement en %*

Actions Suisse	22,30
Immeuble Suisse	18,90
Actions International ex CH & EM	17,60
Others (e.g. Government, Supranationals, etc.)	14,70
Obligations domestiques en CHF	7,90
Commodities	4,20
Actions Emerging Markets internationales	4,10
High Yield Bonds (CHF hedged)	3,30
Obligations étrangères en CHF	2,60
Liquidités (y. c. marché monétaire)	2,50
Immeubles étrangères	1,90

Évolution et performance

Fortune en millions de CHF au 31.12.2025**	175,96
Performance 2025 en %	4,27
Performance en % depuis le lancement (1.1.1992)	255,59
Performance en % depuis le lancement (1.1.1992) p. a.	3,78

** Fortune tranches A+B

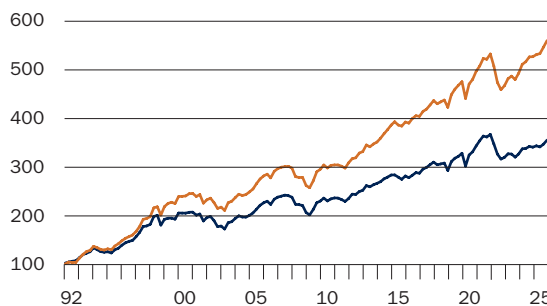
Les 10 principales positions en obligations en %*

4,625% USA Bds 15.02.55	0,18
0,000% Eidgenossenschaft Bonds 2019–2039	0,13
1,750% PFZE Schweiz.Kant.Bk 2014–2029	0,11
0,500% Eidgenossenschaft Bonds 2017–2045	0,10
1,250% Eidgenossenschaft 2012–2037	0,09
3,500% Eidgenossenschaft 2003–2033	0,09
2,500% Eidgenossenschaft 2006–2036	0,08
1,500% Eidgenossenschaft 2012–2042	0,08
2,125% PFZE Schw.Kant.Bk 21.09.38	0,08
1,250% Eidgenossenschaft Bds 28.06.43	0,08

Les 10 principales positions en actions en %*

Roche Holding AG -GS-	2,66
Novartis AG Namen	2,50
Nestlé SA Namen	2,34
UBS Group AG Namen	1,27
ABB Ltd Namen	1,08
Cie Financière Richemont SA Namen	1,07
Zurich Insurance Group AG Namen	1,02
NVIDIA Corp	0,90
Apple Inc	0,77
Microsoft Corp	0,67

Performance (100 = Début au 1.1.1992)



— SAST « LPP Croissance »
— Indice personnalisé

* Toutes les indications sont des valeurs variables, valables à la date de référence.

L'ensemble des résultats des groupes de placement LPP présentés dans le rapport de gestion 2025 de la SAST se rapportent à la tranche A.

LPP Futur

Numéro de valeur tranche A : 2455731
 Numéro de valeur tranche B : 2455745

Structure du placement en %*

Actions Suisse	25,30
Immeuble Suisse	19,20
Actions International ex CH & EM	18,40
Others (e.g. Government, Supranationals, etc.)	13,90
Actions Emerging Markets internationales	5,50
Obligations domestiques en CHF	4,30
Commodities	4,10
Liquidités (y. c. marché monétaire)	3,70
High Yield Bonds (CHF hedged)	2,80
Immeubles étrangères	1,50
Obligations étrangères en CHF	1,30

Évolution et performance

Fortune en millions de CHF au 31.12.2025**	43,58
Performance 2025 en %	4,95
Performance en % depuis le lancement (2.5.2006)	67,60
Performance en % depuis le lancement (2.5.2006) p. a.	2,66

** Fortune tranches A+B

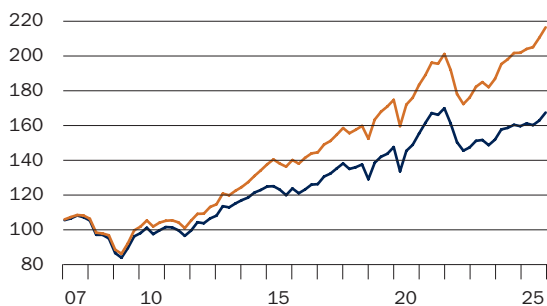
Les 10 principales positions en obligations en %*

4,625% USA Bds 15.02.55	0,49
0,000% Eidgenossenschaft Bonds 2019–2039	0,07
5,698% Swiss Re Fin (UK) 05.04.35	0,06
1,750% PFZE Schweiz.Kant.Bk 2014–2029	0,06
0,500% Eidgenossenschaft Bonds 2017–2045	0,06
7,125% Marks & Spencer Notes 2007–2037	0,06
6,875% Precision Drill.Bds 15.01.29	0,05
5,947% Saudi Awwal FRN 04.9.35	0,05
1,875% Investec Plc Bds 16.07.28	0,05
3,000% Grainger PLC Bds 03.07.30	0,05

Les 10 principales positions en actions en %*

Roche Holding AG -GS-	3,09
Novartis AG Namen	2,90
Nestlé SA Namen	2,72
UBS Group AG Namen	1,47
ABB Ltd Namen	1,25
Cie Financière Richemont SA Namen	1,24
Zurich Insurance Group AG Namen	1,18
NVIDIA Corp	0,95
Apple Inc	0,81
Microsoft Corp	0,71

Performance (100 = Début au 2.5.2006)



— SAST « LPP Futur »
 — Indice personnalisé

LPP Actions 100 – Equity Income

Numéro de valeur tranche A : 44120031
 Numéro de valeur tranche B : 44120050

Structure du placement en %*

Actions Suisse	57,00
Actions International ex CH & EM	40,30
Liquidités (y. c. marché monétaire)	2,70

Évolution et performance

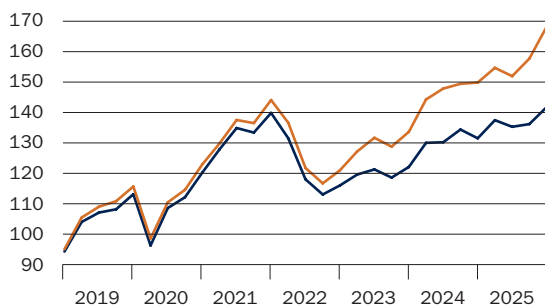
Fortune en millions de CHF au 31.12.2025**	21,91
Performance 2025 en %	7,75
Performance en % depuis le lancement (12.12.2018)	43,34
Performance en % depuis le lancement (12.12.2018) p. a.	5,24

** Fortune tranches A+B

Les 10 principales positions en actions en %*

Roche Holding AG -GS-	4,81
Novartis AG Namen	4,67
Zurich Insurance Group AG Namen	4,23
Nestlé SA Namen	4,10
Swiss Life Hold. AG Namen	2,94
ABB Ltd Namen	2,81
Cie Financière Richemont SA Namen	2,73
Swiss Re AG Namen	2,38
Partners Group Hold. AG Namen	2,31
SGS Ltd Reg Shs	1,99

Performance (100 = Début au 12.12.2018)



— SAST « LPP Actions 100 – Equity Income »
 — Indice personnalisé

* Toutes les indications sont des valeurs variables, valables à la date de référence.

L'ensemble des résultats des groupes de placement LPP présentés dans le rapport de gestion 2025 de la SAST se rapportent à la tranche A.

LPP Durable Rendement

Numéro de valeur tranche A : 3543791

Numéro de valeur tranche B : 3543800

Structure du placement en %*

Immeuble Suisse	18,90
Others (e.g. Government, Supranationals, etc.)	17,60
Actions Suisse	17,30
Obligations domestiques en CHF	13,90
Actions International ex CH & EM	13,50
Obligations étrangères en CHF	6,60
Actions Emerging Markets internationales	3,30
High Yield Bonds (CHF hedged)	3,30
Immeubles étrangères	2,30
Commodities	2,20
Uliquidités (y. c. marché monétaire)	1,10

Évolution et performance

Fortune en millions de CHF au 31.12.2025**	31,62
Performance 2025 in %	2,94
Performance en % depuis le lancement (19.12.2007)	47,00
Performance en % depuis le lancement (19.12.2007) p. a.	2,16

** Fortune tranches A+B

Les 10 principales positions en obligations en %*

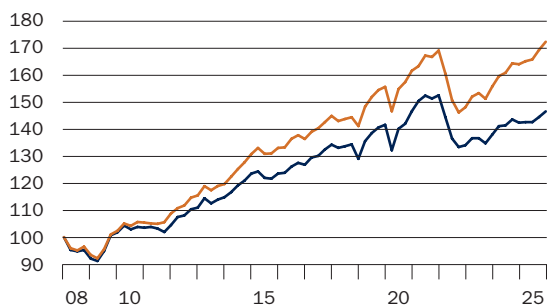
4,625% USA Bds 15.02.55	0,52
0,000% Eidgenossenschaft Bonds 2019–2039	0,50
1,500% Eidgenossenschaft Bds 26.10.38	0,47
0,875% Eidgenossenschaft Bds 22.05.47	0,44
0,950% PFZE Schw.Kant.Bk 27.03.35	0,42
1,700% EGW Bds 29.04.41	0,36
0,500% PFZE Schweiz.Kant.Bk 2019–2034	0,36
1,250% Schaffhauser Kant,Bk Bds 08.04.33	0,34
0,125% PFBK Schweiz.Hyp.Inst. 2021–2031	0,32
1,850% PFZE Schw.Kant.Bk Bds 05.05.31	0,31

¹⁾ Fonds largement diversifié avec des placements directs

Les 10 principales positions en actions en %*

Roche Holding AG -GS-	1,97
Novartis AG Namen	1,85
Nestlé SA Namen	1,73
UBS Group AG Namen	0,94
ABB Ltd Namen	0,80
Cie Financière Richemont SA Namen	0,79
Zurich Insurance Group AG Namen	0,75
NVIDIA Corp	0,65
Apple Inc	0,55
Microsoft Corp	0,48

Performance (100 = Début au 19.12.2007)



— SAST « LPP Durable Rendement »
— Index personnalisé

LPP Durable

Numéro de valeur tranche A : 1016862

Numéro de valeur tranche B : 2025138

Structure du placement en %*

Actions Suisse	22,30
Immeuble Suisse	19,20
Actions International ex CH & EM	16,90
Others (e.g. Government, Supranationals, etc.)	15,20
Obligations domestiques en CHF	7,80
Actions Emerging Markets internationales	4,60
Obligations étrangères en CHF	3,70
Commodities	3,50
High Yield Bonds (CHF hedged)	3,40
Immeubles étrangères	2,40
Uliquidités (y. c. marché monétaire)	1,10

Évolution et performance

Fortune en millions de CHF au 31.12.2025**	72,18
Performance 2025 in %	3,00
Performance en % depuis le lancement (1.1.2001)	82,78
Performance en % depuis le lancement (1.1.2001) p. a.	2,44

** Fortune tranches A+B

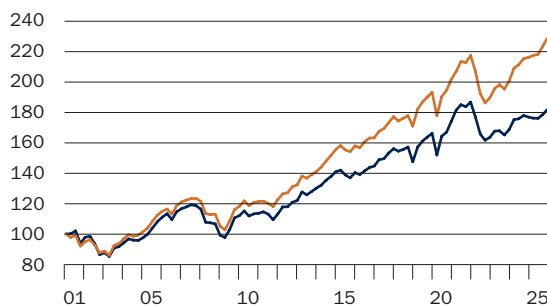
Les 10 principales positions en obligations en %*

4,625% USA Bds 15.02.55	0,52
0,000% Eidgenossenschaft Bonds 2019–2039	0,28
1,500% Eidgenossenschaft Bds 26.10.38	0,26
0,875% Eidgenossenschaft Bds 22.05.47	0,25
0,950% PFZE Schw.Kant.Bk 27.03.35	0,24
1,700% EGW Bds 29.04.41	0,21
0,500% PFZE Schweiz.Kant.Bk 2019–2034	0,20
1,250% Schaffhauser Kant,Bk Bds 08.04.33	0,19
0,125% PFBK Schweiz.Hyp.Inst.2021–2031	0,18
1,850% PFZE Schw.Kant.Bk Bds 05.05.31	0,17

Les 10 principales positions en actions en %*

Roche Holding AG -GS-	2,65
Novartis AG Namen	2,48
Nestlé SA Namen	2,33
UBS Group AG Namen	1,26
ABB Ltd Namen	1,07
Cie Financière Richemont SA Namen	1,06
Zurich Insurance Group AG Namen	1,01
NVIDIA Corp	0,86
Apple Inc	0,73
Microsoft Corp	0,64

Performance (100 = Début au 1.1.2001)



— SAST « LPP Durable »
— Index personnalisé

Comptes annuels des groupes de placement LPP

Compte de fortune	LPP Production		LPP Rendement					
	31.12.2025 CHF	31.12.2024 CHF	31.12.2025 CHF	31.12.2024 CHF				
Obligations	214 110.27	1 297 080.78	290 578.23	1 798 356.45				
Actions	889 211.40	788 924.40	1 207 094.70	1 070 956.20				
Parts ou droits sur des placements collectifs de capitaux :								
Obligations en CHF ou avec protection contre la fluctuation des monnaies	10 220 292.10	15 253 468.88	11 978 982.38	17 375 217.64				
Obligations en monnaie étrangère	12 753 788.00	10 972 552.88	12 292 579.00	12 224 825.85				
Actions Suisse	5 522 390.28	4 861 696.75	10 426 614.40	9 676 236.23				
Actions étrangères	6 886 539.78	3 615 156.09	12 050 849.76	7 583 045.18				
Autres placements (biens immobiliers inclus)	8 375 321.27	7 489 191.83	11 142 421.69	11 286 555.89				
Produits dérivés	-4 021.10	-19 654.69	-6 153.15	-29 740.46				
Avoirs bancaires à vue	369 557.11	606 140.68	224 827.68	373 681.86				
Autres actifs	202 162.76	115 001.38	306 554.73	183 665.08				
Fortune totale du fonds	45 429 351.87	44 979 558.98	59 914 349.42	61 542 799.92				
./. Engagements	-5 885.21	-120 432.35	-8 742.83	-179 299.25				
Fortune nette du fonds	45 423 466.66	44 859 126.63	59 905 606.59	61 363 500.67				
Variation de la fortune nette du fonds								
Fortune nette du fonds au début de l'exercice	44 859 126.63	42 711 137.83	61 363 500.67	63 280 981.96				
Émissions	8 821 000.63	9 124 436.35	6 998 144.80	4 813 163.47				
Rachats	-9 133 549.46	-7 820 452.89	-10 222 329.29	-8 469 791.26				
Résultat total	876 888.86	844 005.34	1 766 290.41	1 739 146.50				
Fortune nette du fonds à la fin de l'exercice	45 423 466.66	44 859 126.63	59 905 606.59	61 363 500.67				
	Tranche A*	Tranche B*	Tranche A*	Tranche B*	Tranche A*	Tranche B*	Tranche A*	Tranche B*
Fortune nette du fonds à la fin de l'exercice	1 987 730.15	43 435 736.51	2 136 355.10	42 722 771.53	1 476 537.83	58 429 068.76	1 512 020.68	59 851 479.99

Droits en circulation

	31.12.2025 Droits	31.12.2025 Droits	31.12.2024 Droits	31.12.2024 Droits	31.12.2025 Droits	31.12.2025 Droits	31.12.2024 Droits	31.12.2024 Droits
Situation au début de l'exercice	1 624.2400	35 667.4256	1 623.9985	34 615.4966	984.7045	43 087.5923	1 259.5406	45 395.2135
Parts émises	64.7899	7 264.4441	110.0761	7 439.2719	69.7908	4 887.5825	57.4962	3 385.0468
Parts rachetées	-213.4451	-7 349.2591	-109.8346	-6 387.3429	-125.4511	-7 133.1210	-332.3323	-5 692.6680
Situation à la fin de l'exercice	1 475.5848	35 582.6106	1 624.2400	35 667.4256	929.0442	40 842.0538	984.7045	43 087.5923
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Valeur d'un droit	1 344.06	1 224.28	1 305.26	1 195.25	1 585.63	1 434.92	1 527.92	1 387.26
+ Produit couru d'un droit	2.94	-3.28	9.74	2.75	3.37	-3.92	8.08	1.74
Valeur d'inventaire d'un droit	1 347.00	1 221.00	1 315.00	1 198.00	1 589.00	1 431.00	1 536.00	1 389.00
Prix d'émission	1 347.00	1 221.00	1 315.00	1 198.00	1 589.00	1 431.00	1 536.00	1 389.00
Prix de rachat	1 347.00	1 221.00	1 315.00	1 198.00	1 589.00	1 431.00	1 536.00	1 389.00

* Les groupes de placement LPP proposent une tranche A pour les clients institutionnels et une tranche B conçue notamment pour les clients de la J. Safra Sarasin Fondation de libre passage et la J. Safra Sarasin Fondation du 3^e pilier. Les deux tranches sont gérées avec une stratégie identique par le même gestionnaire de portefeuille.

L'ensemble des résultats des groupes de placement LPP présentés dans le rapport de gestion 2025 de la SAST se rapportent à la tranche A.

Compte de résultat	LPP Production		LPP Rendement	
	01.01.2025 -31.12.2025 CHF	01.01.2024 -31.12.2024 CHF	01.01.2025 -31.12.2025 CHF	01.01.2024 -31.12.2024 CHF
Revenus d'obligations	35 570.78	46 814.83	49 198.75	68 741.22
Revenus d'actions	0.00	20 297.50	0.00	24 676.25
Revenus de placements collectifs de capitaux :				
Obligations en CHF ou avec protection contre la fluctuation des monnaies	126 877.20	110 360.40	149 227.80	135 506.20
Obligations en monnaie étrangère	65 770.80	253 397.51	64 360.26	268 660.71
Actions Suisse	89 444.75	114 826.79	185 669.23	239 995.00
Actions étrangères	28 142.57	19 811.67	54 964.56	61 691.47
Autres placements (biens immobiliers inclus)	1 812.31	843.24	2 731.11	1 270.75
Revenus de liquidités et de dépôts à terme	0.00	0.00	0.00	0.00
Autres revenus	8.35	0.00	12.58	0.00
Paiement des revenus courus lors de la souscription de droits	1 311.18	35 870.04	-7 515.45	9 191.64
Total revenus	348 937.94	602 221.98	498 648.84	809 733.24
Intérêts passifs	0.00	0.00	0.00	0.00
Frais forfaitaires				
Banque J. Safra Sarasin SA Tranche A	10 438.47	11 054.35	8 157.02	12 231.35
Frais forfaitaires				
Banque J. Safra Sarasin SA Tranche B	422 110.68	428 141.01	616 942.44	668 529.18
Frais de gestion	5 824.12	8 297.18	8 974.62	12 186.29
Autres charges	22 372.71	12 451.69	30 534.42	18 490.51
Versement des revenus courus lors du rachat de droits	519.23	28 487.50	-9 055.74	15 158.64
Total charges	461 265.21	488 431.73	655 552.76	726 595.97
Produit/perte net(te) (-)	-112 327.27	113 790.25	-156 903.92	83 137.27
Gains/pertes en capital réalisé(e)s (-)	-2 131 097.09	-1 211 529.47	-3 132 993.79	-1 359 931.14
Bénéfice/perte réalisé(e) (-)	-2 243 424.36	-1 097 739.22	-3 289 897.71	-1 276 793.87
Gains/pertes en capital non réalisé(e)s (-)	3 120 313.22	1 941 744.56	5 056 188.12	3 015 940.37
Bénéfice/perte total(e) (-)	876 888.86	844 005.34	1 766 290.41	1 739 146.50
Produit/perte net(te) (-) Tranche A	4 336.84	15 822.85	3 128.36	7 957.21
Produit/perte net(te) (-) Tranche B	-116 664.11	97 967.40	-160 032.28	75 180.06
Produit/perte net(te) (-)	-112 327.27	113 790.25	-156 903.92	83 137.27

Le Conseil de fondation a décidé d'utiliser le bénéfice de la manière suivante

	Tranche A*	Tranche B*	Tranche A*	Tranche B*	Tranche A*	Tranche B*	Tranche A*	Tranche B*
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Produit net de l'exercice	4 336.84	-116 664.11	15 822.85	97 967.40	3 128.36	-160 032.28	7 957.21	75 180.06
Report de l'exercice précédent	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Produit disponible pour la distribution	4 336.84	-116 664.11	15 822.85	97 967.40	3 128.36	-160 032.28	7 957.21	75 180.06
Imputation sur la valeur des droits	-4 336.84	116 664.11	-15 822.85	-97 967.40	-3 128.36	160 032.28	-7 957.21	-75 180.06
Report à nouveau	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

Compte de fortune	LPP Croissance		LPP Futur					
	31.12.2025 CHF	31.12.2024 CHF	31.12.2025 CHF	31.12.2024 CHF				
Obligations	305 871.82	5 892 565.18	206 463.48	1 268 483.64				
Actions	3 837 422.40	3 404 630.40	787 905.30	699 043.80				
Parts ou droits sur des placements collectifs de capitaux :								
Obligations en CHF ou avec protection contre la fluctuation des monnaies	18 985 000.20	43 201 271.67	2 489 732.40	7 896 145.78				
Obligations en monnaie étrangère	31 707 760.00	24 898 712.11	7 150 974.00	4 803 352.90				
Actions Suisse	39 153 938.80	35 410 280.58	11 033 076.48	10 495 711.65				
Actions étrangères	45 375 909.67	36 002 315.43	12 151 770.84	10 788 146.90				
Autres placements (biens immobiliers inclus)	32 699 923.64	34 560 993.64	8 222 035.89	7 167 638.82				
Produits dérivés	-32 113.73	-90 550.13	-3 817.02	-31 173.34				
Avoirs bancaires à vue	3 059 194.17	583 079.15	1 336 446.59	578 929.32				
Autres actifs	890 500.74	549 956.82	212 015.30	134 216.98				
Fortune totale du fonds	175 983 407.71	184 413 254.85	43 586 603.26	43 800 496.45				
./ Engagements	-19 767.44	-538 068.65	-5 535.87	-125 027.83				
Fortune nette du fonds	175 963 640.27	183 875 186.20	43 581 067.39	43 675 468.62				
Variation de la fortune nette du fonds								
Fortune nette du fonds au début de l'exercice	183 875 186.20	187 076 895.89	43 675 468.62	42 208 817.80				
Émissions	8 213 934.53	8 770 383.28	3 431 448.37	3 480 137.75				
Rachats	-22 729 704.11	-19 183 886.58	-5 421 321.04	-4 024 346.83				
Résultat total	6 604 223.65	7 211 793.61	1 895 471.45	2 010 859.90				
Fortune nette du fonds à la fin de l'exercice	175 963 640.27	183 875 186.20	43 581 067.40	43 675 468.62				
	Tranche A*	Tranche B*	Tranche A*	Tranche B*	Tranche A*	Tranche B*	Tranche A*	Tranche B*
Fortune nette du fonds à la fin de l'exercice	19 688 544.77	156 275 095.50	19 588 674.00	164 286 512.20	6 163 729.34	37 417 338.05	6 785 974.55	36 889 494.07

Droits en circulation

	31.12.2025 Droits	31.12.2025 Droits	31.12.2024 Droits	31.12.2024 Droits	31.12.2025 Droits	31.12.2025 Droits	31.12.2024 Droits	31.12.2024 Droits
Situation au début de l'exercice	8 809.9736	81 922.8379	9 613.5867	86 214.1930	4 249.8939	25 363.5011	4 411.2601	25 537.5330
Parts émises	71.6861	3 962.2129	69.8306	4 305.9004	113.5006	2 197.0073	437.0218	1 933.7963
Parts rachetées	-389.3308	-10 763.1855	-873.4437	-8 597.2555	-685.9617	-2 931.2296	-598.3880	-2 107.8282
Situation à la fin de l'exercice	8 492.3289	75 121.8653	8 809.9736	81 922.8379	3 677.4328	24 629.2788	4 249.8939	25 363.5011
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Valeur d'un droit	2 313.40	2 085.86	2 214.21	2 007.36	1 671.91	1 522.53	1 589.89	1 454.98
+ Produit couru d'un droit	4.60	-5.86	8.79	-2.36	4.09	-3.53	7.11	-0.98
Valeur d'inventaire d'un droit	2 318.00	2 080.00	2 223.00	2 005.00	1 676.00	1 519.00	1 597.00	1 454.00
Prix d'émission	2 318.00	2 080.00	2 223.00	2 005.00	1 676.00	1 519.00	1 597.00	1 454.00
Prix de rachat	2 318.00	2 080.00	2 223.00	2 005.00	1 676.00	1 519.00	1 597.00	1 454.00

* Les groupes de placement LPP proposent une tranche A pour les clients institutionnels et une tranche B conçue notamment pour les clients de la J. Safra Sarasin Fondation de libre passage et la J. Safra Sarasin Fondation du 3^e pilier. Les deux tranches sont gérées avec une stratégie identique par le même gestionnaire de portefeuille.

L'ensemble des résultats des groupes de placement LPP présentés dans le rapport de gestion 2025 de la SAST se rapportent à la tranche A.

Compte de résultat	LPP Croissance		LPP Futur	
	01.01.2025 -31.12.2025 CHF	01.01.2024 -31.12.2024 CHF	01.01.2025 -31.12.2025 CHF	01.01.2024 -31.12.2024 CHF
Revenus d'obligations	141 742.85	204 749.29	34 790.19	41 518.17
Revenus d'actions	0.00	65 845.60	0.00	1 449.35
Revenus de placements collectifs de capitaux :				
Obligations en CHF ou avec protection contre la fluctuation des monnaies	366 504.00	332 246.40	69 693.61	56 840.92
Obligations en monnaie étrangère	157 618.44	290 483.33	17 906.37	47 072.96
Actions Suisse	671 225.88	858 900.80	206 313.30	267 025.21
Actions étrangères	209 798.72	257 353.66	67 519.86	77 522.13
Autres placements (biens immobiliers inclus)	8 991.31	4 183.54	1 716.78	798.79
Revenus de liquidités et de dépôts à terme	0.00	0.00	0.00	0.00
Autres revenus	41.41	0.00	7.91	0.00
Paiement des revenus courus lors de la souscription de droits	-11 868.79	-2 035.55	-5 176.64	964.48
Total revenus	1 544 053.82	2 011 727.07	392 771.38	493 192.01
Intérêts passifs	0.00	0.00	0.00	0.00
Frais forfaitaires				
Banque J. Safra Sarasin SA Tranche A	118 351.45	126 448.34	37 707.13	42 983.38
Frais forfaitaires				
Banque J. Safra Sarasin SA Tranche B	1 740 744.20	1 914 826.32	406 393.23	423 083.72
Frais de gestion	23 846.79	36 410.54	5 806.21	8 530.53
Autres charges	89 554.85	54 340.94	21 783.88	12 562.74
Versement des revenus courus lors du rachat de droits	-27 164.88	-4 537.56	-7 076.89	650.28
Total charges	1 945 332.41	2 127 488.58	464 613.56	487 810.65
Produit/perte net(te) (-)	-401 278.59	-115 761.51	-71 842.18	5 381.36
Gains/pertes en capital réalisé(e)s (-)	-11 821 609.57	-2 267 745.73	-2 168 978.60	-472 566.25
Bénéfice/perte réalisé(e) (-)	-12 222 888.16	-2 383 507.24	-2 240 820.78	-467 184.89
Gains/pertes en capital non réalisé(e)s (-)	18 827 111.81	9 595 300.85	4 136 292.23	2 478 044.79
Bénéfice/perte total(e) (-)	6 604 223.65	7 211 793.61	1 895 471.45	2 010 859.90
Produit/perte net(te) (-) Tranche A	39 048.79	77 416.85	15 055.25	30 221.99
Produit/perte net(te) (-) Tranche B	-440 327.38	-193 178.36	-86 897.43	-24 840.63
Produit/perte net(te) (-)	-401 278.59	-115 761.51	-71 842.18	5 381.36

Le Conseil de fondation a décidé d'utiliser le bénéfice de la manière suivante

	Tranche A*	Tranche B*	Tranche A*	Tranche B*	Tranche A*	Tranche B*	Tranche A*	Tranche B*
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Produit net de l'exercice	39 048.79	-440 327.38	77 416.85	-193 178.36	15 055.25	-86 897.43	30 221.99	-24 840.63
Report de l'exercice précédent	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Produit disponible pour la distribution	39 048.79	-440 327.38	77 416.85	-193 178.36	15 055.25	-86 897.43	30 221.99	-24 840.63
Imputation sur la valeur des droits	-39 048.79	440 327.38	-77 416.85	193 178.36	-15 055.25	86 897.43	-30 221.99	24 840.63
Report à nouveau	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

Compte de fortune	LPP Actions 100 – Equity Income			
	31.12.2025		31.12.2024	
	CHF		CHF	
Obligations	0.00		0.00	
Actions	19 165 417.13		18 029 234.99	
Parts ou droits sur des placements collectifs de capitaux :				
Obligations en CHF ou avec protection contre la fluctuation des monnaies	0.00		0.00	
Obligations en monnaie étrangère	0.00		0.00	
Actions Suisse	1 977 044.44		1 905 708.49	
Actions étrangères	0.00		0.00	
Autres placements (biens immobiliers inclus)	0.00		0.00	
Produits dérivés	-12 343.45		-167 892.22	
Avoirs bancaires à vue	606 046.42		289 622.90	
Autres actifs	181 576.16		94 100.92	
Fortune totale du fonds	21 917 740.70		20 150 775.08	
./.. Engagements	-3 316.91		-61 031.70	
Fortune nette du fonds	21 914 423.79		20 089 743.38	
Variation de la fortune nette du fonds				
Fortune nette du fonds au début de l'exercice	20 089 743.38		15 100 004.45	
Émissions	4 562 159.26		5 906 626.21	
Rachats	-4 258 128.49		-2 127 664.68	
Résultat total	1 520 649.64		1 210 777.40	
Fortune nette du fonds à la fin de l'exercice	21 914 423.79		20 089 743.38	
	Tranche A*	Tranche B*	Tranche A*	Tranche B*
Fortune nette du fonds à la fin de l'exercice	4 295 981.10	17 618 442.69	3 519 028.21	16 570 715.17
Droits en circulation				
	31.12.2025	31.12.2025	31.12.2024	31.12.2024
	Droits	Droits	Droits	Droits
Situation au début de l'exercice	2 648.4353	12 924.9616	2 500.5791	10 024.5145
Parts émises	1 064.0487	2 337.2131	615.3478	4 188.3029
Parts rachetées	-711.5558	-2 425.6829	-467.4916	-1 287.8558
Situation à la fin de l'exercice	3 000.9282	12 836.4918	2 648.4353	12 924.9616
	CHF	CHF	CHF	CHF
Valeur d'un droit	1 402.56	1 352.58	1 319.19	1 280.09
+ Produit couru d'un droit	29.44	20.42	9.81	1.91
Valeur d'inventaire d'un droit	1 432.00	1 373.00	1 329.00	1 282.00
Prix d'émission	1 432.00	1 373.00	1 329.00	1 282.00
Prix de rachat	1 432.00	1 373.00	1 329.00	1 282.00

* Les groupes de placement LPP proposent une tranche A pour les clients institutionnels et une tranche B conçue notamment pour les clients de la J. Safra Sarasin Fondation de libre passage et la J. Safra Sarasin Fondation du 3^e pilier. Les deux tranches sont gérées avec une stratégie identique par le même gestionnaire de portefeuille.

L'ensemble des résultats des groupes de placement LPP présentés dans le rapport de gestion 2025 de la SAST se rapportent à la tranche A.

Compte de résultat
LPP Actions 100 – Equity Income

	01.01.2025	01.01.2024
	-31.12.2025	-31.12.2024
	CHF	CHF
Revenus d'obligations	0.00	4 580.04
Revenus d'actions	539 567.21	115 712.97
Revenus de placements collectifs de capitaux :		
Obligations en CHF ou avec protection contre la fluctuation des monnaies	0.00	12 017.80
Obligations en monnaie étrangère	0.00	0.00
Actions Suisse	28 869.40	121 098.30
Actions étrangères	0.00	9 417.47
Autres revenus	8.92	0.00
Païement des revenus courus lors de la souscription de droits	41 357.63	2 639.77
Total revenus	609 803.16	265 466.35
Intérêts passifs	0	0.00
Frais forfaitaires Banque J. Safra Sarasin SA Tranche A	23 881.03	21 345.86
Frais forfaitaires Banque J. Safra Sarasin SA Tranche B	197 320.58	183 172.30
Frais de gestion	2 763.10	3 499.19
Autres charges	9 958.31	5 001.57
Versement des revenus courus lors du rachat de droits	25 413.55	1 766.28
Total charges	259 336.57	214 785.20
Produit/perte net(te) (-)	350 466.59	50 681.15
Gains/pertes en capital réalisé(e)s (-)	724 763.36	1 641 686.94
Bénéfice/perte réalisé(e) (-)	1 075 229.95	1 692 368.09
Gains/pertes en capital non réalisé(e)s (-)	445 419.69	-481 590.69
Bénéfice/perte total(e) (-)	1 520 649.64	1 210 777.40
Produit/perte net(te) (-) Tranche A	88 355.99	25 976.49
Produit/perte net(te) (-) Tranche B	262 110.60	24 704.66
Produit/perte net(te) (-)	350 466.59	50 681.15

Le Conseil de fondation a décidé d'utiliser le bénéfice de la manière suivante

	Tranche A*	Tranche B*	Tranche A*	Tranche B*
	CHF	CHF	CHF	CHF
Produit net de l'exercice	88 355.99	262 110.60	25 976.49	24 704.66
Report de l'exercice précédent	0.00	0.00	0.00	0.00
Produit disponible pour la distribution	88 355.99	262 110.60	25 976.49	24 704.66
Imputation sur la valeur des droits	-88 355.99	-262 110.60	-25 976.49	-24 704.66
Report à nouveau	0.00	0.00	0.00	0.00

Compte de fortune	LPP Durable Rendement				LPP Durable			
	31.12.2025		31.12.2024		31.12.2025		31.12.2024	
	CHF		CHF		CHF		CHF	
Obligations	160 582.70		1 044 898.86		367 046.18		2 565 564.43	
Actions	0.00		0.00		0.00		0.00	
Parts ou droits sur des placements collectifs de capitaux :								
Obligations en CHF ou avec protection contre la fluctuation des monnaies	6 475 308.00		10 344 698.00		8 318 031.00		18 108 363.00	
Obligations en monnaie étrangère	6 537 778.00		7 834 187.44		13 260 794.00		11 671 066.14	
Actions Suisse	5 496 993.20		5 886 028.62		16 108 970.00		14 775 710.72	
Actions étrangères	6 000 645.71		4 452 298.86		17 996 236.22		18 663 592.68	
Autres placements (biens immobiliers inclus)	6 699 079.70		5 886 137.13		15 542 729.92		13 594 490.77	
Produits dérivés	-4 461.19		-151 754.55		-10 554.43		-226 447.67	
Avoirs bancaires à vue	192 887.98		123 872.27		428 083.24		842 301.81	
Autres actifs	68 299.18		53 093.88		170 835.63		137 930.12	
Fortune totale du fonds	31 627 113.28		35 473 460.51		72 182 171.76		80 132 572.00	
./. Engagements	-2 912.33		-98 641.91		-6 247.05		-236 803.76	
Fortune nette du fonds	31 624 200.95		35 374 818.60		72 175 924.71		79 895 768.24	
Variation de la fortune nette du fonds								
Fortune nette du fonds au début de l'exercice	35 374 818.60		38 509 501.86		79 895 768.24		85 695 333.90	
Émissions	1 578 999.87		1 678 374.65		2 554 610.75		4 776 617.44	
Rachats	-6 087 487.76		-5 936 581.99		-12 014 048.43		-14 361 341.60	
Résultat total	757 870.23		1 123 524.08		1 739 594.14		3 785 158.50	
Fortune nette du fonds à la fin de l'exercice	31 624 200.94		35 374 818.60		72 175 924.70		79 895 768.24	
	Tranche A*	Tranche B*	Tranche A*	Tranche B*	Tranche A*	Tranche B*	Tranche A*	Tranche B*
Fortune nette du fonds à la fin de l'exercice	4 019 749.05	27 604 451.90	4 546 536.90	30 828 281.70	5 713 659.96	66 462 264.75	7 200 761.42	72 695 006.82
Droits en circulation								
	31.12.2025	31.12.2025	31.12.2024	31.12.2024	31.12.2025	31.12.2025	31.12.2024	31.12.2024
	Droits		Droits		Droits		Droits	
Situation au début de l'exercice	3 182.9167	23 529.9292	4 113.1994	25 739.0192	4 154.7874	46 573.1077	5 061.2660	51 700.7864
Parts émises	76.2240	1 114.0296	545.5952	689.8723	104.7673	1 501.3053	1 525.6570	1 415.8633
Parts rachetées	-524.8097	-4 071.8354	-1 475.8779	-2 898.9623	-1 058.4625	-6 524.3812	-2 432.1356	-6 543.5420
Situation à la fin de l'exercice	2 734.3310	20 572.1234	3 182.9167	23 529.9292	3 201.0922	41 550.0318	4 154.7874	46 573.1077
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Valeur d'un droit	1 468.85	1 347.39	1 425.85	1 314.87	1 786.79	1 609.38	1 731.14	1 567.40
+ Produit couru d'un droit	1.15	-5.39	2.15	-4.87	-1.79	-9.38	1.86	-6.40
Valeur d'inventaire d'un droit	1 470.00	1 342.00	1 428.00	1 310.00	1 785.00	1 600.00	1 733.00	1 561.00
Prix d'émission	1 470.00	1 342.00	1 428.00	1 310.00	1 785.00	1 600.00	1 733.00	1 561.00
Prix de rachat	1 470.00	1 342.00	1 428.00	1 310.00	1 785.00	1 600.00	1 733.00	1 561.00

* Les groupes de placement LPP proposent une tranche A pour les clients institutionnels et une tranche B conçue notamment pour les clients de la J. Safra Sarasin Fondation de libre passage et la J. Safra Sarasin Fondation du 3^e pilier. Les deux tranches sont gérées avec une stratégie identique par le même gestionnaire de portefeuille.

L'ensemble des résultats des groupes de placement LPP présentés dans le rapport de gestion 2025 de la SAST se rapportent à la tranche A.

Compte de résultat	LPP Durable Rendement		LPP Durable	
	01.01.2025 -31.12.2025 CHF	01.01.2024 -31.12.2024 CHF	01.01.2025 -31.12.2025 CHF	01.01.2024 -31.12.2024 CHF
Revenus d'obligations	25 675.40	37 294.42	69 375.69	118 463.97
Revenus d'actions	0.00	0.00	0.00	0.00
Revenus de placements collectifs de capitaux :				
Obligations en CHF ou avec protection contre la fluctuation des monnaies	0.00	0.00	0.00	0.00
Obligations en monnaie étrangère	0.00	0.00	0.00	202 416.62
Actions Suisse	64 433.06	122 462.60	142 505.78	326 750.60
Actions étrangères	147 600.76	123 506.37	217 880.46	0.00
Autres placements (biens immobiliers inclus)	1 910.66	889.00	4 518.14	2 102.23
Revenus de liquidités et de dépôts à terme	0.00	0.00	0.00	0.00
Autres revenus	8.80	0.00	20.81	0.00
Paiement des revenus courus lors de la souscription de droits	-1 634.38	-3 189.66	-8 034.27	-8 316.62
Total revenus	237 994.30	280 962.73	426 266.61	641 416.80
Intérêts passifs	0.00	0.00	0.00	0.00
Frais forfaitaires				
Banque J. Safra Sarasin SA Tranche A	23 910.78	32 825.53	38 949.10	55 218.59
Banque J. Safra Sarasin SA Tranche B	302 518.61	348 680.39	763 682.76	877 955.38
Frais de gestion	4 278.38	7 448.78	9 693.40	16 951.56
Autres charges	17 052.56	11 010.96	38 865.81	25 099.36
Versement des revenus courus lors du rachat de droits	-2 040.67	-11 288.95	-29 563.68	-43 607.63
Total charges	345 719.66	388 676.71	821 627.39	931 617.26
Produit/perte net(te) (-)	-107 725.36	-107 713.98	-395 360.78	-290 200.46
Gains/pertes en capital réalisé(e)s (-)	-1 272 379.38	-348 353.19	-5 257 370.72	852 260.98
Bénéfice/perte réalisé(e) (-)	-1 380 104.74	-456 067.17	-5 652 731.50	562 060.52
Gains/pertes en capital non réalisé(e)s (-)	2 137 974.97	1 579 591.25	7 392 325.64	3 223 097.98
Bénéfice/perte total(e) (-)	757 870.23	1 123 524.08	1 739 594.14	3 785 158.50
Produit/perte net(te) (-) Tranche A	3 134.52	6 841.56	-5 724.14	7 740.54
Produit/perte net(te) (-) Tranche B	-110 859.88	-114 555.54	-389 636.64	-297 941.00
Produit/perte net(te) (-)	-107 725.36	-107 713.98	-395 360.78	-290 200.46

Le Conseil de fondation a décidé d'utiliser le bénéfice de la manière suivante

	Tranche A*	Tranche B*	Tranche A*	Tranche B*	Tranche A*	Tranche B*	Tranche A*	Tranche B*
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Produit net de l'exercice	3 134.52	-110 859.88	6 841.56	-114 555.54	-5 724.14	-389 636.64	7 740.54	-297 941.00
Report de l'exercice précédent	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Produit disponible pour la distribution	3 134.52	-110 859.88	6 841.56	-114 555.54	-5 724.14	-389 636.64	7 740.54	-297 941.00
Imputation sur la valeur des droits	-3 134.52	110 859.88	-6 841.56	114 555.54	5 724.14	389 636.64	-7 740.54	297 941.00
Report à nouveau	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

Les groupes de placement en obligations



L'attention portée aux obligations d'entreprises a été payante.

Obligations durable en CHF

Cette année, l'économie mondiale a fait preuve d'une résilience étonnante. En avril, les marchés financiers ont été perturbés par une hausse historique des droits de douane américains (atteignant des niveaux qui n'ont pas été observés depuis les années 1930), couplée à une incertitude politique croissante. La BNS a réduit ses taux à court terme à 0 %, comme les marchés s'y attendaient. Avec des taux d'inflation normalisés et une politique prévisible en matière de taux, les rendements des emprunts à dix ans de la Confédération n'ont que peu évolué au cours de la période sous revue, pour atteindre 0,32 % en fin d'année (contre 0,33 % l'année passée). Le Swiss Bond Index a enregistré un rendement total de -0,09 %, tandis que le groupe de placement a généré un rendement net de -0,22 %. Au niveau sectoriel et des titres, nous avons favorisé les obligations d'entreprises aux obligations d'État, ce qui s'est avéré positif. Nous avons maintenu une duration à long terme, proche de l'indice de référence.

Obligations durable Internationales ex CHF

Le groupe de placement a surperformé l'indice de référence au cours de la période sous revue. Au premier semestre, nous avons profité de la surpondération des obligations d'entreprises et des émetteurs souverains et d'une duration plus courte par rapport à l'indice de référence.

Le 2 juillet 2025, la stratégie du groupe de placement a été réalignée, passant d'obligations d'État internationales sans couverture de change à des obligations d'entreprises internationales avec une couverture de change systématique. La notation minimale des placements a été maintenue à BBB- (Investment Grade).

La performance au second semestre a reflété cette transition : le rendement de cette période a été principalement déterminé par les mouvements carry et des taux et par l'évolution de l'environnement de crédit. Comme les rendements des obligations d'État se sont globalement repliés jusqu'à la fin de l'année, la duration légèrement supérieure par rapport à l'indice de référence a généré une impulsion supplémentaire. Les écarts de taux des catégories Investment Grade sont restés globalement stables. Ils ont parfois augmenté dans les phases de marché plus volatiles, ce qui a temporairement pesé sur les résultats. En raison du processus de placement systématique, la plupart des effets d'attribution de cette période ont plutôt résulté de la sélection des titres que des positionnements discrétionnaires.

Dans l'ensemble, le réalignement de la stratégie a porté ses fruits, comme les obligations d'entreprises avec couverture de change ont nettement surperformé les obligations d'État sans couverture de change au second semestre.

Obligations durable en CHF

Numéro de valeur tranche CAP : 1474340

Numéro de valeur tranche M : 19339493

Structure du placement par catégorie du débiteur en %*

Banques et prestataires de services financiers	39,70
Cédule hypothécaire	34,00
Confédération	16,20
Industrie	5,70
Ressource	2,30
Organisations supranationales	2,20

Évolution et performance

Fortune en millions de CHF au 31.12.2025**	50,09
Duration Macaulay	7,09
Performance 2025 en %	-0,22
Performance en % depuis le lancement (1.11.2002)	43,18
Performance en % depuis le lancement (1.11.2002) p. a.	1,56

** Fortune mandat par tranche inclus

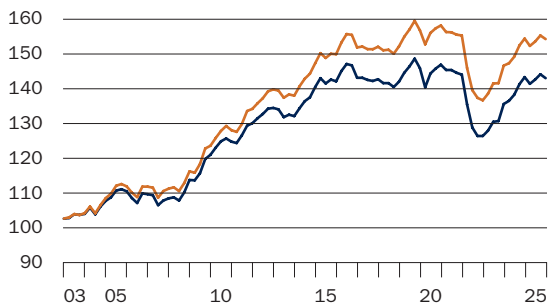
Les 10 principales obligations en %*

PFBK Schweizerische Hypothekar Institute AG**	16,88
PFZE der Schweizerischen Kantonalbanken**	12,88
Eidgenossenschaft	9,73
EGW	2,58
Zürcher Kantonalbank	2,55
Nationwide Build.Soc.	2,53
Féd.Caiss.Desjard.Québec	2,45
EFG Bank	2,44
LUKB	2,13
Corp Andina Fomento	1,89

** Dépassement des débiteurs, limitation en % (selon l'art. 54 OPP2)

Part des emprunteurs hors référence en %*	1,81
--------------------------------------------------	-------------

Performance (100 = Début au 1.11.2002)



— SAST « Obligations durable en CHF »

— Swiss Bond Index AAA-BBB

Obligations durable Internationales ex CHF

Numéro de valeur tranche CAP : 978280

Numéro de valeur tranche M : 19339552

Structure du placement en %*

CHF	98,53
USD	1,10
EUR	0,25
GBP	0,12
AUD	0,01

Évolution et performance

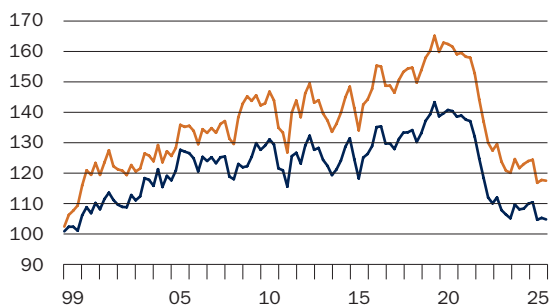
Fortune en millions de CHF au 31.12.2025**	101,26
Duration Macaulay	5,94
Performance 2025 en %	-4,72
Performance en % depuis le lancement (1.1.1999)	4,54
Performance en % depuis le lancement (1.1.1999) p. a.	0,16

** Fortune mandat par tranche inclus

Les 10 principales positions en %*

5,698% Swiss Re Fin (UK) 05.04.35	0,49
1,875% Investec Plc Bds 16.07.28	0,41
3,000% Grainger PLC Bds 03.07.30	0,41
6,200% Mattel Inc Notes 2010-2040	0,40
1,125% ORLEN Nts 27.05.28	0,40
2,000% Smiths Group Plc Bds 23.02.27	0,40
5,375% LHV Group FRN 24.05.28	0,40
4,125% Stoneweg EREIT Lux Bds 22.02.33	0,40
5,375% Selective Ins.Grp Bds 01.03.49	0,40
5,625% Sage Grp 05.03.37	0,40

Performance (100 = Début au 1.1.1999)



— SAST « Obligations durable Internationales ex CHF »

— BBG Global Aggregate Corp Hdg

* Toutes les indications sont des valeurs variables, valables à la date de référence.

L'ensemble des résultats des groupes de placement durable présentés dans le rapport de gestion 2025 de la SAST se rapportent à la tranche CAP.

Comptes annuels des groupes de placement en obligations

Compte de fortune	Obligations durable en CHF		Obligations durable Internationales ex CHF					
	31.12.2025 CHF	31.12.2024 CHF	31.12.2025 CHF		31.12.2024 CHF			
Obligations	49 384 747.85	74 606 814.50	0.00		0.00			
Parts ou droits sur des placements collectifs de capitaux	0.00	0.00	100 875 451.02		20 338 826.51			
Avoirs en banque à vue	73 848.43	96 183.51	102 076.36		69 015.15			
Autres actifs	638 710.12	608 198.95	284 332.65		136 626.31			
Fortune totale du fonds	50 097 306.40	75 311 196.96	101 261 860.03		20 544 467.97			
./. Engagements	-6 940.81	-23 812.92	-3 147.82		-11 521.48			
Fortune nette du fonds	50 090 365.59	75 287 384.04	101 258 712.21		20 532 946.49			
Variation de la fortune nette du fonds								
Fortune nette du fonds au début de l'exercice	75 287 384.04	86 476 626.20	20 532 946.49		20 427 021.50			
Émissions	1 605 039.57	24 955 979.02	90 026 741.55		0.00			
Rachats	-26 364 198.91	-40 799 298.01	5 003 888.39		-839 692.00			
Résultat total	-437 859.11	4 654 076.83	-14 304 864.22		945 616.99			
Fortune nette du fonds à la fin de l'exercice	50 090 365.59	75 287 384.04	101 258 712.21		20 532 946.49			
	Tranche CAP*	Tranche M*	Tranche CAP*	Tranche M*	Tranche CAP*	Tranche M*	Tranche CAP*	Tranche M*
Fortune nette du fonds à la fin de l'exercice	3 176 029.07	46 914 336.52	13 021 257.87	62 266 126.17	1 028 652.05	100 230 060.16	9 845 395.06	10 687 551.43

Droits en circulation

	31.12.2025		31.12.2024		31.12.2025		31.12.2024	
	Droits	Droits	Droits	Droits	Droits	Droits	Droits	Droits
Situation au début de l'exercice	9 338.8251	42 387.0387	28 825.1150	35 069.0000	11 079.0000	12 520.0000	12 059.0000	12 520.0000
Parts émises	0.0000	1 100.0000	370.0443	17 804.0387	340.0000	112 821.0000	0.0000	0.0000
Parts rachetées	-7 056.0000	-11 636.0000	-19 856.3342	-10 486.0000	-10 204.0000	-3 100.0000	-980.0000	0.0000
Situation à la fin de l'exercice	2 282.8251	31 851.0387	9 338.8251	42 387.0387	1 215.0000	122 241.0000	11 079.0000	12 520.0000
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Valeur d'un droit	1 381.19	1 455.54	1 384.31	1 452.44	836.18	802.88	876.69	838.87
+ Produit couru d'un droit	9.81	17.46	9.69	16.56	10.82	17.12	12.31	15.13
Valeur d'inventaire d'un droit	1 391.00	1 473.00	1 394.00	1 469.00	847.00	820.00	889.00	854.00
Prix d'émission	1 391.00	1 473.00	1 394.00	1 469.00	850.00	823.00	892.00	857.00
Prix de rachat	1 390.00	1 471.00	1 393.00	1 468.00	845.00	819.00	887.00	852.00

* Tranches CAP et M

La plupart des groupes de placement durable proposent une tranche CAP pour les clients directs et une tranche M pour les clients bancaires avec mandat. Les deux tranches sont gérées avec une stratégie identique par le même gestionnaire de portefeuille.

L'ensemble des résultats des groupes de placement durable présentés dans le rapport de gestion 2025 de la SAST se rapportent à la tranche CAP.

Compte de résultat	Obligations durable en CHF		Obligations durable Internationales ex CHF	
	01.01.2025 -31.12.2025 CHF	01.01.2024 -31.12.2024 CHF	01.01.2025 -31.12.2025 CHF	01.01.2024 -31.12.2024 CHF
Revenus d'obligations	764 334.88	995 598.99	0.00	0.00
Revenus de placements collectifs de capitaux :	498.75	0.00	0.00	0.00
Obligations en CHF ou avec protection contre la fluctuation des monnaies				
Obligations en monnaie étrangère	0.00	0.00	0.00	0.00
Autres placements (biens immobiliers inclus)	0.00	0.00	422 018.11	390 360.88
Revenus de liquidités et de dépôts à terme	0.00	0.00	0.00	0.00
Autres revenus	0.00	0.00	0.00	0.00
Païement des revenus courus lors de la souscription de droits	8 660.43	25 834.49	1 944 075.45	0.00
Total revenus	773 494.06	1 021 433.48	2 366 093.56	390 360.88
Intérêts passifs	0.00	0.00	0.00	0.00
Frais forfaitaires Banque J. Safra Sarasin SA Tranche CAP	25 296.98	63 903.34	14 836.89	41 711.47
Frais forfaitaires Banque J. Safra Sarasin SA Tranche M	0.00	0.00	0.00	0.00
Frais de gestion	16 195.75	32 598.92	3 672.71	4 083.64
Autres charges	33 209.15	23 261.58	12 204.90	6 041.71
Versement des revenus courus lors du rachat de droits	120 269.02	109 281.71	229 957.26	12 617.50
Total charges	194 970.90	229 045.55	260 671.76	64 454.32
Produit/perte net(te) (-)	578 523.16	792 387.93	2 105 421.80	325 906.56
Gains/pertes en capital réalisé(e)s (-)	-2 744 880.52	421 549.50	-13 604 034.71	-60 844.80
Bénéfice/perte réalisé(e) (-)	-2 166 357.36	1 213 937.43	-11 498 612.91	265 061.76
Gains/pertes en capital non réalisé(e)s (-)	1 728 498.25	3 440 139.40	-2 806 251.31	680 555.23
Bénéfice/perte total(e) (-)	-437 859.11	4 654 076.83	-14 304 864.22	945 616.99
Rendement net/perte nette (-) Tranche CAP	22 383.54	90 461.24	13 146.33	136 421.02
Rendement net/perte nette (-) Tranche M	556 139.62	701 926.69	2 092 275.47	189 485.54
Rendement net/perte nette (-)	578 523.16	792 387.93	2 105 421.80	325 906.56

Le Conseil de fondation a décidé d'utiliser le bénéfice de la manière suivante

	Tranche CAP*	Tranche M*	Tranche CAP*	Tranche M*	Tranche CAP*	Tranche M*	Tranche CAP*	Tranche M*
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Produit net de l'exercice	22 383.54	556 139.62	90 461.24	701 926.69	13 146.33	2 092 275.47	136 421.02	189 485.54
Report de l'exercice précédent	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Produit disponible pour la distribution	22 383.54	556 139.62	90 461.24	701 926.69	13 146.33	2 092 275.47	136 421.02	189 485.54
Imputation sur la valeur des droits	-22 383.54	-556 139.62	-90 461.24	-701 926.69	-13 146.33	-2 092 275.47	-136 421.02	-189 485.54
Report à nouveau	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

Les groupes de placement en actions



Une performance remarquable malgré l'instabilité politique, un franc suisse fort qui pèse sur le résultat des actions étrangères.

Actions durable Suisse

En 2025, le groupe de placement s'est nettement apprécié, mais est resté en deçà du SPI, l'indice de référence. La sélection d'actions a contribué négativement à la performance. Des contributions positives ont été générées grâce à la sous-pondération en Swiss Re, Medacta et Lindt & Sprüngli. La sous-pondération en Holcim, SIG Group et Burckhardt Compression a apporté les contributions les plus négatives de la sélection.

L'allocation de styles a également sous-performé par rapport à l'indice de référence. La surpondération de la croissance et du bêta a eu un effet positif et la valorisation légèrement plus élevée et le momentum plus faible ont eu un effet négatif cumulé plus conséquent.

L'allocation sectorielle a également été légèrement négative. La surpondération en valeurs informatiques et en biens d'équipement a généré une contribution positive, contrairement à celle en technologies médicales par rapport aux produits pharmaceutiques et à celle en prestataires de services financiers par rapport aux assurances.

Au 15 décembre 2025, le groupe de placement a adopté une nouvelle approche de placement. La sélection s'effectue désormais de manière systématique afin de neutraliser l'engagement dans les segments Small, Mid et Large Caps, et de renforcer la performance de durabilité du groupe par rapport à l'indice de référence. L'univers d'investissement est exclusivement composé de titres avec un score A, selon notre score ESG interne, une méthode qui identifie les entreprises qui bénéficient d'opportunités ESG¹ et qui exclut celles qui n'exercent pas un contrôle total sur les risques ESG.

Actions durable Suisse Small & Mid Caps

En 2025, le groupe de placement s'est nettement apprécié, mais est resté en deçà du SPIEX, l'indice de référence. La sélection d'actions a contribué négativement à la performance. Des contributions positives ont été générées grâce à la surpondération en Implenla, Medacta et Temenos. La surpondération en SIG Group, VAT Group et Burckhardt Compression a apporté les contributions les plus négatives de la sélection.

L'allocation de styles a contribué de manière légèrement positive au rendement du groupe. La surpondération a eu un effet positif sur le momentum et le bêta et un impact négatif sur la valorisation, légèrement plus élevée.

L'allocation sectorielle a également été légèrement positive. La surpondération dans le secteur de la communication et la sous-pondération dans le secteur des biens de consommation cyclique ont généré un rendement positif, contrairement à la surpondération des technologies médicales par rapport aux produits pharmaceutiques.

En cours d'année, des positions en Accelleron, BB Biotech, Belimo, Implenla, Inficon, Swiss Marketplace Group, Temenos et VZ Holding ont été ajoutées au portefeuille et des positions en Clariant, Georg Fischer, LEM Holding, Sensirion, SIG Group, Tecan und VAT Group ont été vendues.

Avec 29 positions à la date de clôture, le portefeuille était très concentré. En fin d'année, Lindt & Sprüngli, Sandoz et Galderma étaient les pondérations les plus importantes. Implenla, Medacta et Temenos constituaient les positions les plus surpondérées par rapport au SPIEX.

Actions durable Internationales ex Suisse

En 2025 et à l'instar de l'année passée, les marchés boursiers mondiaux se sont nettement appréciés. Toutefois, seule une poignée d'actions ont été des moteurs de performance. De plus, les titres du MSCI World Quality Index ont sous-performé de plus de 4 % par rapport à l'ensemble du marché

¹ ESG = Environnemental, Social, Gouvernance.

(MSCI World Index). La surpondération des actions Quality a eu un impact négatif sur la performance relative. La sélection d’actions explique près de 75% de la sous-performance, notamment dans les secteurs de la technologie (Mitora Solutions et Nice) et de l’industrie (Carrier). La sélection sectorielle explique le reste de la sous-performance, résultat de la sous-pondération des secteurs des semi-conducteurs et de la défense. Le secteur de la défense est exclu de l’univers d’investissement pour des raisons de durabilité. La contribution légèrement positive apportée par l’allocation de styles est réjouissante. L’allocation de styles a profité de la surpondération du facteur « Earnings Yield » (évaluation avantageuse).

Grâce à la hausse de ses bénéfices, la société Firma Flex a apporté la contribution positive la plus importante de la sélection de titres. La contribution négative la plus importante a été générée par Mitora Solutions, une entreprise leader spécialisée dans la fabrication d’émetteurs-récepteurs pour les forces de l’ordre et d’autres produits technologiques. Son volume de commandes a chuté tout au long de l’année, un signal qui a été perçu négativement par les investisseurs.

Le 15 décembre 2025, le groupe de placement a adopté une nouvelle approche d’investissement. La sélection s’effectue désormais de manière systématique afin de neutraliser l’engagement dans différentes régions/différents secteurs (par exemple, en Amérique du Nord/logiciels), et de renforcer la performance de durabilité du groupe par rapport à l’indice de référence. L’univers d’investissement est composé de titres avec un score A et B, selon notre score ESG interne, une méthode qui identifie les entreprises qui bénéficient d’opportunités ESG¹ et qui exclut celles qui n’exercent pas un contrôle total sur les risques ESG.

¹ ESG = Environnemental, Social, Gouvernance.

Actions durable Suisse

Numéro de valeur tranche CAP : 1474343

Numéro de valeur tranche M : 19339723

Structure du placement par secteur en %*

Pharmaceutique, cosmétique & produit médicalisation	32,30
Comestibles & limonades	13,80
Industrie assurance	10,20
Banques et autres établissements de crSdit	9,80
Appareils électriques & composantes	6,90
Montre & bijoux	6,10
Industrie chimique	5,50
Sociétés financières, sociétés de participation & sociétés diversifiées	2,00
Trafic & transport	1,90
Autres	11,50

Évolution et performance

Fortune en millions de CHF au 31.12.2025**	77,44
Performance 2025 en %	10,84
Performance en % depuis le lancement (1.11.2002)	385,70
Performance en % depuis le lancement (1.11.2002) p. a.	7,06

** Fortune mandat par tranche inclus.

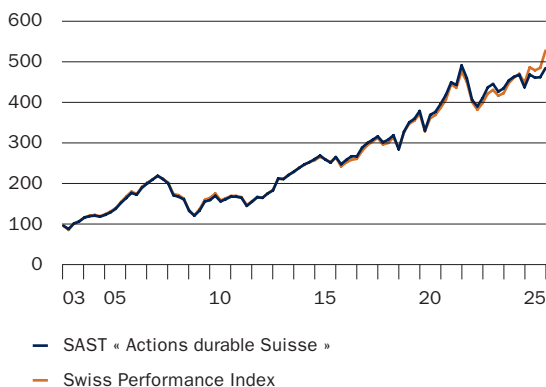
Les 10 principales positions en %*

Roche Holding AG -GS-**	13,85
Novartis AG Namen**	12,94
Nestlé SA Namen**	12,20
UBS Group AG Namen**	6,60
ABB Ltd Namen**	5,62
Cie Financière Richemont SA Namen**	5,55
Zürich Insurance Group AG Namen**	5,29
Swiss Re AG Namen	2,38
Lonza Group AG Namen	2,27
Alcon SA Namen	1,90

**Dépassement de la limite de la société (selon l’art. 54a OPP2)

Part des entreprises non référencées en %* 0,00

Performance (100 = Début au 1.11.2002)



* Toutes les indications sont des valeurs variables, valables à la date de référence.

L’ensemble des résultats des groupes de placement durable présentés dans le rapport de gestion 2025 de la SAST se rapportent à la tranche CAP.

Actions durable Suisse Small & Mid Caps

Numéro de valeur : 27601051

Structure du placement en %*

Pharmaceutique, cosmétique & produit médicalisation	17,00
Comestibles & limonades	12,60
Banques et autres établissements de crédit	10,30
Appareils électriques & composants	8,70
Sociétés financières, sociétés de participation & sociétés diversifiées	6,70
Trafic & transport	6,30
Immeubles	5,90
Industrie assurance	4,40
Internet, logiciel & services technologie de l'information	4,30
Autres	23,70

Évolution et performance

Fortune en millions de CHF au 31.12.2025	14,20
Performance 2025 en %	14,77
Performance en % depuis le lancement (30.9.2015)	138,60
Performance en % depuis le lancement (30.9.2015) p. a.	8,85

Les 10 principales positions en %*

Sandoz Group Reg Shs**	6,95
Galderma Group Reg Shs**	5,86
Lindt & Sprüngli Namen**	5,81
Helvetia Baloise Hldg Reg Shs	4,37
Flughafen Zürich AG Namen	4,31
Temenos AG Namen	4,27
Implenia AG Namen	3,79
Cembra Money Bank AG Namen	3,74
Accelleron Ind Reg Shs	3,69
BB Biotech AG Namen	3,64

**Dépassement de la limite de la société
(selon l'art. 54a OPP2)

Part des entreprises non référencées en %*	0,00
--------------------------------------------	------

Actions durable Internationales ex Suisse

Numéro de valeur tranche : 1474344

Numéro de valeur tranche M : 19340117

Structure du placement en %*

Amérique du Nord	75,30
Europe	11,50
Japon	5,90
Royaume-Uni	3,60
Asie / Pacifique (ex Japan)	1,70
Scandinavie	1,20
Pays émergents	0,70

Évolution et performance

Fortune en millions de CHF au 31.12.2025**	62,98
Performance 2025 en %	-3,46
Performance en % depuis le lancement (1.11.2002)	187,00
Performance en % depuis le lancement (1.11.2002) p. a.	4,66

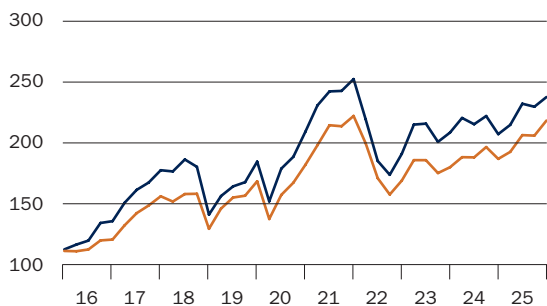
** Fortune mandat par tranche inclus.

Les 10 principales positions en %*

Invidia Corp**	6,15
Apple Inc**	5,19
Microsoft Corp	4,58
Amazon.com Inc	3,02
Alphabet Inc -A-	2,38
Broadcom Inc	2,31
Alphabet Inc -C-	2,00
Meta Platforms Inc Reg	1,86
Tesla Inc	1,60
JPMorgan Chase & Co	1,32

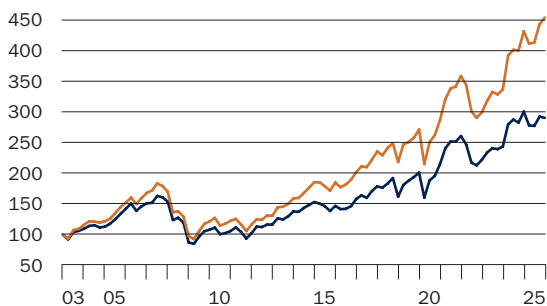
**Dépassement de la limite de la société
(selon l'art. 54a OPP2)

Performance (100 = Début au 30.9.2015)



— SAST « Actions durable Suisse Small & Mid Caps »
— Swiss Performance Index Extra

Performance (100 = Début au 1.11.2002)



— SAST « Actions durable Internationales ex Suisse »
— MSCI World ex Schweiz (Net Return)

Comptes annuels des groupes de placement en actions

Compte de fortune	Actions durable Suisse		Actions durable Suisse Small & Mid Caps	
	31.12.2025 CHF	31.12.2024 CHF	31.12.2025 CHF	31.12.2024 CHF
Actions	76 241 961.98	41 988 413.94	13 949 821.62	13 850 130.75
Avoirs en banque à vue	414 470.31	367 956.52	69 915.39	244 307.26
Autres actifs	782 303.59	611 352.29	187 079.41	100 887.33
Fortune totale du fonds	77 438 735.88	42 967 722.75	14 206 816.42	14 195 325.34
./. Engagements	-3 607.10	-73 345.88	-3 600.62	-19 832.28
Fortune nette du fonds	77 435 128.78	42 894 376.87	14 203 215.80	14 175 493.06
Variation de la fortune nette du fonds				
Fortune nette du fonds au début de l'exercice	42 894 376.87	54 805 706.32	14 175 493.06	14 477 980.28
Émissions	62 190 132.76	8 477 422.41	0.00	0.00
Rachats	-35 411 009.24	-19 300 336.55	-2 022 157.93	-214 884.00
Résultat total	7 761 628.39	-1 088 415.31	2 049 880.67	-87 603.22
Fortune nette du fonds à la fin de l'exercice	77 435 128.78	42 894 376.87	14 203 215.80	14 175 493.06
	Tranche CAP*	Tranche M*	Tranche CAP*	Tranche M*
Fortune nette du fonds à la fin de l'exercice	12 044 500.46	65 390 628.32	40 911 396.07	1 982 980.80

Droits en circulation

	31.12.2025		31.12.2024		31.12.2025		31.12.2024	
	Droits	Droits	Droits	Droits	Droits	Droits	Droits	
Situation au début de l'exercice	9 336.9065	503.0000	11 302.9065	1 433.8966	6 819.4591		6 919.4591	
Parts émises	140.0000	14 533.0000	1 697.0000	319.1034	0.0000		0.0000	
Parts rachetées	-6 997.0000	-160.0000	-3 663.0000	-1 250.0000	-866.0000		-100.0000	
Situation à la fin de l'exercice	2 479.9065	14 876.0000	9 336.9065	503.0000	5 953.4591		6 819.4591	
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF		CHF	
Valeur d'un droit	4 779.52	4 301.54	4 280.14	3 831.81	2 362.60		2 050.02	
+ Produit couru d'un droit	77.48	94.46	101.86	110.19	23.40		28.98	
Valeur d'inventaire d'un droit	4 857.00	4 396.00	4 382.00	3 942.00	2 386.00		2 079.00	
Prix d'émission	4 857.00	4 396.00	4 382.00	3 942.00	2 386.00		2 079.00	
Prix de rachat	4 847.00	4 387.00	4 373.00	3 934.00	2 381.00		2 075.00	

* Tranches CAP et M

La plupart des groupes de placement durable proposent une tranche CAP pour les clients directs et une tranche M pour les clients bancaires avec mandat. Les deux tranches sont gérées avec une stratégie identique par le même gestionnaire de portefeuille.

L'ensemble des résultats des groupes de placement durable présentés dans le rapport de gestion 2025 de la SAST se rapportent à la tranche CAP.

** La tranche M a été suspendue jusqu'au 30.07.2024.

Compte de résultat	Actions durable Suisse		Actions durable Suisse Small & Mid Caps	
	01.01.2025 -31.12.2025 CHF	01.01.2024 -31.12.2024 CHF	01.01.2025 -31.12.2025 CHF	01.01.2024 -31.12.2024 CHF
Revenus d'actions	488 938.52	1 746 720.74	247 073.79	290 116.07
Revenus de liquidités et de dépôts à terme	0.00	0.00	0.00	0.00
Autres revenus	0.00	0.00	0.00	0.00
Paiement des revenus courus lors de la souscription de droits	1 334 559.24	76 511.32	0.00	0.00
Total revenus	1 823 497.76	1 823 232.06	247 073.79	290 116.07
Intérêts passifs	0.00	0.00	0.00	0.00
Frais forfaitaires Banque J. Safra Sarasin SA Tranche CAP	97 265.83	255 813.66	70 373.51	76 091.05
Frais forfaitaires Banque J. Safra Sarasin SA Tranche M	0.00	0.00	0.00	0.00
Frais de gestion	6 243.31	24 055.36	3 793.67	5 743.96
Autres charges	16 390.37	20 194.38	10 562.21	7 506.31
Versement des revenus courus lors du rachat de droits	106 237.43	516 662.86	23 016.28	3 173.00
Total charges	226 136.94	816 726.26	107 745.67	92 514.32
Produit/perte net(te) (-)	1 597 360.82	1 006 505.80	139 328.12	197 601.75
Gains/pertes en capital réalisé(e)s (-)	3 763 175.59	3 326 923.96	-311 467.05	293 532.90
Bénéfice/perte réalisé(e) (-)	5 360 536.41	4 333 429.76	-172 138.93	491 134.65
Gains/pertes en capital non réalisé(e)s (-)	2 401 091.98	-5 421 845.07	2 222 019.60	-578 737.87
Bénéfice/perte total(e) (-)	7 761 628.39	-1 088 415.31	2 049 880.67	-87 603.22
Rendement net/perte nette (-) Tranche CAP	192 148.45	951 081.72	139 328.12	197 601.75
Rendement net/perte nette (-) Tranche M	1 405 212.37	55 424.08	n/a	n/a
Rendement net/perte nette (-)	1 597 360.82	1 006 505.80	139 328.12	197 601.75

Le Conseil de fondation a décidé d'utiliser le bénéfice de la manière suivante

	Tranche CAP*	Tranche M*	Tranche CAP*	Tranche M*/**		
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Produit net de l'exercice	192 148.45	1 405 212.37	951 081.72	55 424.08	139 328.12	197 601.75
Report de l'exercice précédent	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Produit disponible pour la distribution	192 148.45	1 405 212.37	951 081.72	55 424.08	139 328.12	197 601.75
Imputation sur la valeur des droits	-192 148.45	-1 405 212.37	-951 081.72	-55 424.08	-139 328.12	-197 601.75
Report à nouveau	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

Compte de fortune	Actions durable Internationales ex Suisse			
	31.12.2025		31.12.2024	
	CHF		CHF	
Actions	62 659 727.75		48 305 075.18	
Avoirs en banque à vue	305 761.58		495 309.29	
Autres actifs	17 359.97		45 569.37	
Fortune totale du fonds	62 982 849.30		48 845 953.84	
./. Engagements	-3 092.73		-63 557.54	
Fortune nette du fonds	62 979 756.57		48 782 396.30	
Variation de la fortune nette du fonds				
Fortune nette du fonds au début de l'exercice	48 782 396.30		40 132 995.28	
Émissions	61 969 791.55		5 317 202.94	
Rachats	-56 561 994.41		-6 859 135.49	
Résultat total	8 789 563.13		10 191 333.57	
Fortune nette du fonds à la fin de l'exercice	62 979 756.57		48 782 396.30	
	Tranche CAP*	Tranche M*	Tranche CAP*	Tranche M*
Fortune nette du fonds à la fin de l'exercice	2 238 537.59	60 741 218.98	3 167 2381.59	17 110 014.71

Droits en circulation

	31.12.2025		31.12.2024	
	Droits	Droits	Droits	Droits
Situation au début de l'exercice	10 655.00	5 862.00	8 824.0000	8 129.0000
Parts émises	330.00	21 580.00	1 831.0000	240.0000
Parts rachetées	-10 205.00	-6 240.00	0.0000	-2 507.0000
Situation à la fin de l'exercice	780.0000	21 202.0000	10 655.0000	5 862.0000
	CHF	CHF	CHF	CHF
Valeur d'un droit	2875.03	2827.13	2 955.25	2 882.46
+ Produit couru d'un droit	-5.03	37.87	17.75	36.54
Valeur d'inventaire d'un droit	2 870.00	2 865.00	2 973.00	2 919.00
Prix d'émission	2 870.00	2 865.00	2 973.00	2 919.00
Prix de rachat	2 860.00	2 855.00	2 962.00	2 909.00

* Tranches CAP et M

La plupart des groupes de placement durable proposent une tranche CAP pour les clients directs et une tranche M pour les clients bancaires avec mandat. Les deux tranches sont gérées avec une stratégie identique par le même gestionnaire de portefeuille.

L'ensemble des résultats des groupes de placement durable présentés dans le rapport de gestion 2025 de la SAST se rapportent à la tranche CAP.

Compte de résultat	Actions durable Internationales ex Suisse	
	01.01.2025 -31.12.2025 CHF	01.01.2024 -31.12.2024 CHF
Revenus d'actions	257 279.19	654 094.32
Revenus de placements collectifs de capitaux :	0.00	
Autres placements (biens immobiliers inclus)	0.00	0.00
Revenus de liquidités et de dépôts à terme	0.00	0.00
Autres revenus	2 359.52	28 214.35
Paiement des revenus courus lors de la souscription de droits	767 308.45	11 126.40
Total revenus	1 026 947.16	693 435.07
Intérêts passifs	0.00	0.00
Frais forfaitaires Banque J. Safra Sarasin SA Tranche CAP	70 205.34	198 145.10
Frais forfaitaires Banque J. Safra Sarasin SA Tranche M	0.00	0.00
Frais de gestion	5 723.57	18 738.46
Autres charges	14 322.50	12 929.72
Versement des revenus courus lors du rachat de droits	116 565.13	60 247.50
Total charges	206 816.54	290 060.78
Produit/perte net(te) (-)	820 130.62	403 374.29
Gains/pertes en capital réalisé(e)s (-)	6 648 209.61	1 219 827.91
Bénéfice/perte réalisé(e) (-)	7 468 340.23	1 623 202.20
Gains/pertes en capital non réalisé(e)s (-)	1 321 222.90	856 813.37
Bénéfice/perte total(e) (-)	8 789 563.13	10 191 333.57
Rendement net/perte nette (-) Tranche CAP	-3 923.79	189 176.19
Rendement net/perte nette (-) Tranche M	824 054.41	214 198.10
Rendement net/perte nette (-)	820 130.62	403 374.29

Le Conseil de fondation a décidé d'utiliser le bénéfice de la manière suivante

	Tranche CAP*	Tranche M*	Tranche CAP*	Tranche M*
	CHF	CHF	CHF	CHF
Produit net de l'exercice	-3 923.79	824 054.41	189 176.19	214 198.10
Report de l'exercice précédent	0.00	0.00	0.00	0.00
Produit disponible pour la distribution	-3 923.79	824 054.41	189 176.19	214 198.10
Imputation sur la valeur des droits	3 923.79	-824 054.41	-189 176.19	-214 198.10
Report à nouveau	0.00	0.00	0.00	0.00

Immobilier durable Suisse



Résultat annuel satisfaisant grâce à un faible taux de vacance.

En 2025, le groupe de placement a enregistré des performances globalement satisfaisantes. Le portefeuille est demeuré inchangé au cours de l'année (32 placements directs, 2 participations et 2 projets de construction). Ses caractéristiques sont attrayantes : part importante de logements (76,5%) et plus de 92% d'immeubles construits après 2010. La majorité des biens possède une certification Minergie®.

Au cours de l'exercice, la fortune nette du groupe a progressé de 33,5 millions de CHF, pour atteindre 794,5 millions de CHF. Le taux d'endettement a reculé de 8,2% à 7,3%. Les revenus locatifs ont pu être augmentés grâce à la réduction du taux de vacance, de 2,3% à 2,0%. Par rapport à 2024, le rendement locatif a progressé de 0,9%, pour atteindre 33,7 millions de CHF. Le rendement de placement pour l'exercice 2025 s'est élevé à 4,40%, dont 1,49% résultant des réévaluations de biens immobiliers et -0,04% des évaluations des participations. Le taux réel d'escompte a baissé de 3,12% à 3,01%. Au cours de l'exercice 2025, les nouveaux projets de construction de Stein AG et Baden-Dättwil AG se sont poursuivis.

I. Développement de projets de construction en cours

Baden-Dättwil – Segelhofstrasse (AG)

Le projet « Segelhof » se trouve à environ trois kilomètres du centre de Baden. La parcelle de terrain à bâtir dans le quartier de Segelhof est située entre le centre de recherche ABB, un quartier résidentiel calme, et la forêt de Weierhau. Les travaux de construction ont débuté en 2024. Près de 100 appartements et quelques zones commerciales doivent voir le jour. La première location est prévue pour 2026. Le projet possédera une certification Minergie. Concernant l'alimentation électrique, l'objectif est une installation photovoltaïque avec ZEV¹. Le projet affiche un score de durabilité de 3,67 points (sur 4,00).

¹ ZEV: regroupement pour l'autoconsommation, de sorte que l'électricité produite par l'installation photovoltaïque du bien immobilier soit consommée directement sur place.

Stein – Breitenloh (AG)

Le terrain du projet Stein AG sera aménagé en un lotissement d'environ 60 logements. La commune de Stein se trouve au bord du Rhin et est reliée à la petite ville médiévale de Bad Säckingen, située de l'autre côté du Rhin. Plusieurs entreprises pharmaceutiques avec des sites de production et de recherche sont situées à proximité du site et du cluster innovant « Sisslerfeld ». Une installation photovoltaïque avec ZEV¹ est prévue pour ce projet. En matière de durabilité, le projet affiche un score de 3,56 (sur 4,00).

II. Participations indirectes

Central Real Estate Holding – Klybeck-Areal (BS)

L'année 2025 a été un tournant pour l'avenir du site de Klybeck. Le développement de la stratégie de communication, l'avancée de la planification architecturale et les mesures visant à renforcer la confiance dans la transformation ont été les principales priorités. L'objectif reste inchangé : construire un quartier séduisant où la population bâloise pourra vivre et travailler en toute sérénité, et dans les meilleures conditions possibles.

Dans ce contexte, de nombreuses mesures clés ont été mises en œuvre en 2025. Des rapports techniques exhaustifs sur la pollution du site ont été publiés en collaboration avec Swiss Life (le deuxième propriétaire foncier du site de Klybeck), créant ainsi une base légale fiable pour un débat public objectif.

En parallèle, les premières étapes concrètes du développement architectural ont été franchies. La soumission de la demande de permis de construire à des fins d'assainissement et d'agrandissement du bâtiment 135 a marqué le point de départ de la transformation physique du site. Le projet « FLOW », situé au centre de la future Esplanade, prévoit la construction d'un immeuble de bureaux et de laboratoires ultramodernes, lequel apportera une réelle valeur ajoutée au pôle des sciences de la vie de Bâle.

La gestion du patrimoine architectural était l'une des autres mesures clés. Le canton de Bâle-Ville a retiré plusieurs bâtiments, y compris ceux de la Mauerstrasse, de l'inventaire

des biens immobiliers à préserver. Cette décision a été saluée, mais le respect des bâtiments historiques reste une partie intégrante de la stratégie de développement.

Des élans positifs ont également pu être donnés au fil des opérations. Sintares AG, une société innovante et tournée vers l'avenir qui fabrique et développe des liants durables, s'est implantée sur le site.

Fin novembre 2025, Rhystadt AG, Swiss Life et le canton de Bâle-Ville, les partenaires responsables de la planification, ont présenté le projet directeur cantonal. Celui-ci est actuellement en phase de planification détaillée, qui aboutira à la mise à l'enquête publique du plan d'aménagement urbain. Son entrée en vigueur est prévue pour le milieu de l'année 2028, en fonction de la volonté politique.

Dans l'ensemble, l'année 2025 a jeté des bases essentielles pour les prochaines étapes de développement et a montré que la transformation du site de Klybeck, en dépit de sa nature complexe, est planifiable et susceptible d'apporter une vraie valeur ajoutée à long terme à la ville de Bâle.

Ina Invest Development AG – Bredella (BL)

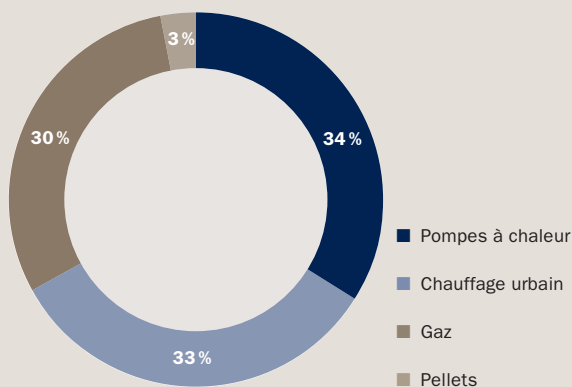
La zone de développement de Bredella est située juste à côté de la gare de Pratteln (BL). Les immeubles, actuellement utilisés à des fins commerciales et industrielles et en quasi-totalité loués, seront transformés en plusieurs étapes en un quartier urbain.

Le développement de la partie ouest est en cours. Le parc industriel « Buss » doit accueillir un quartier ouvert, verdoyant et plein de vie. Actuellement, Pratteln est divisée en deux parties (nord et sud) par la ligne de chemin de fer, mais cette réalité est sur le point de disparaître grâce à la nouvelle plaque tournante de la mobilité, offrant une nouvelle gare routière, un nouveau passage souterrain pour les vélos et un meilleur accès aux voies ferrées. De plus, l'offre P+R sera étendue. Les usagers pourront ainsi changer de moyen de transport et se déplacer entre les quartiers sans effort.

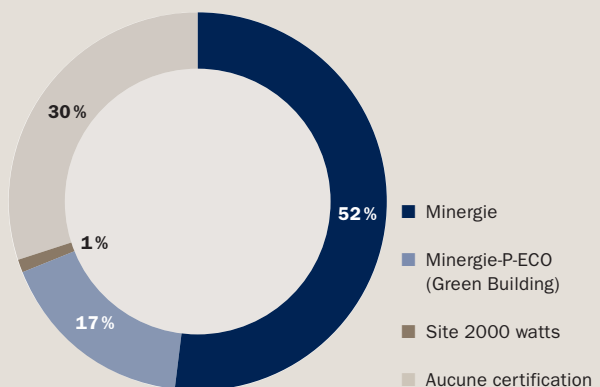
Les parcelles C1 et A2 ont fait l'objet de concours d'architecture, qui se sont achevés au début de l'été 2025. Deux corps de bâtiment à usage mixte sont en cours de construction sur la parcelle C1, située au nord de la gare et destinée à être la véritable porte d'entrée du quartier. La parcelle A2 comprendra quatre bâtiments à usage résidentiel (location et propriété) ainsi que des commerces au rez-de-chaussée.

En fin d'année 2025, le Conseil d'État du canton de Bâle-Campagne a décidé de ne plus considérer le site Bredella Est comme une alternative pour la construction du nouvel hôpital cantonal Bâle-Campagne (KSBL). Cette décision garantit la sécurité de la planification pour le développement futur de Bredella Est. La société propriétaire Cham Swiss Properties poursuivra et concrétisera comme prévu le développement du quartier à l'est du site.

Systemes de chauffage



Certification des bâtiments



Source : Banque J. Safra Sarasin, décembre 2024

Évaluation de la durabilité

La Fondation de placement J. Safra Sarasin assure la durabilité du groupe de placement grâce à une approche holistique de l'ensemble du cycle de vie des biens immobiliers. L'évaluation repose sur la grille de développement durable propre au Groupe.

Les résultats permettent de réaliser un benchmark et de comparer les nouvelles acquisitions aux investissements existants et au portefeuille. Le score ESG de l'année 2024 reflète la méthodologie de durabilité révisée de la banque J. Safra Sarasin. L'analyse de durabilité se concentre sur les trois piliers suivants : environnement, social et économique. Chaque pilier est divisé en trois catégories, qui sont à leur tour divisées en un ou deux critères d'évaluation. Chaque pilier et chaque catégorie sont pris en compte de manière égale dans l'évaluation globale. Les critères se

basent sur des indicateurs comparables et mesurables. L'évaluation est effectuée dans sa globalité afin de garantir l'intégration de la durabilité dans l'ensemble du cycle de vie du bien immobilier, et conformément à la grille de J. Safra Sarasin sur les biens immobiliers, à l'aide d'un système de notation de 0 à 4. Pour évaluer la totalité du portefeuille immobilier, les notes attribuées à chaque bien sont agrégées. La pondération s'effectue ainsi sur la base de la valeur vénale. Les biens, dont la rénovation, la démolition ou la vente est prévue, ne sont pas pris en compte dans le calcul.

Pour l'ensemble du portefeuille, l'objectif est d'obtenir un score de durabilité d'au moins 2,4 (actuellement, le score moyen est de 3,49).

Impact environnemental : d'excellents résultats

Indicateurs de performance environnementale	2024	2023	2022
Consommation d'énergie (hors électricité des locataires)	57 kWh/m²	55 kWh/m ²	65 kWh/m ²
Consommation d'énergie (y compris électricité des locataires)	90 kWh/m²	88 kWh/m ²	98 kWh/m ²
Consommation d'électricité (hors électricité des locataires)	8 kWh/m²	9 kWh/m ²	10 kWh/m ²
Consommation de chauffage	48 kWh/m²	46 kWh/m ²	56 kWh/m ²
Émissions de gaz à effet de serre (Scope 1 et 2)	9,0 kg/m²	8,6 kg/m ²	10,4 kg/m ²
Scope 1: émissions directes de CO ₂ imputables à la combustion stationnaire de pétrole et de gaz	3,5 kg/m²	3,4 kg/m ²	3,9 kg/m ²
Scope 2: émissions indirectes de CO ₂ imputables à l'électricité et au chauffage urbain achetés	5,5 kg/m²	5,1 kg/m ²	6,5 kg/m ²
Scope 3: électricité des locataires, appartements (estimation)	4,3 kg/m²	4,2 kg/m ²	4,2 kg/m ²

Source : Banque J. Safra Sarasin, décembre 2024

Compte annuel Immobilier durable Suisse

Compte de fortune	Coûts de revient		Valeurs fiduciaires	
	31.12.2025 CHF	31.12.2024 CHF	31.12.2025 CHF	31.12.2024 CHF
Actifs				
Biens immobiliers				
Constructions commencées / Terrains constructibles (biens susceptibles de démolition inclus)	55 424 340.05	41 475 181.20	55 424 340.05	41 475 181.20
Constructions terminées (terrains inclus)	676 690 764.50	677 190 764.50	788 639 000.00	775 227 000.00
Total biens immobiliers	732 115 104.55	718 665 945.70	844 063 340.05	816 702 181.20
Autres actifs				
Créances à court terme	4 875 335.83	4 431 404.34	4 875 335.83	4 431 404.34
Financement des aménagements du locataire	1 022 885.79	1 647 577.48	1 022 885.79	1 647 577.48
Redressement en cours	194 687.00	6 883.50	194 687.00	6 883.50
Actif de régularisation	212 616.00	146 304.09	212 616.00	146 304.09
Liquidités (avoirs à vue)	794 028.07	764 078.94	794 028.07	764 078.94
Avances à terme fixe	0.00	0.00	0.00	0.00
Participations*	43 043 548.11	40 424 997.45	37 258 890.55	34 962 519.00
Total des autres actifs	50 143 100.80	47 421 245.80	44 358 443.24	41 958 767.35
Actif total	782 258 205.35	766 087 191.50	888 421 783.29	858 660 948.55
Passif				
Capitaux extérieurs				
./. Hypothèques	-61 900 000.00	-67 000 000.00	-61 900 000.00	-67 000 000.00
./. Provisions pour risques et charges	-445 366.35	-436 863.20	-445 366.35	-436 863.20
./. Engagements à court terme	-6 821 208.29	-7 158 539.59	-6 821 208.29	-7 158 539.59
./. Passif de régularisation	-2 386 067.80	-3 231 832.38	-2 386 067.80	-3 231 832.38
Total capitaux extérieurs	-71 552 642.44	-77 827 235.17	-71 552 642.44	-77 827 235.17
Actif net avant impôts estimatifs de liquidation	710 705 562.91	688 259 956.33	816 869 140.85	780 833 713.38
./. Impôts différés	-22 424 000.00	-19 835 000.00	-22 424 000.00	-19 835 000.00
Actif net	688 281 562.91	668 424 956.33	794 445 140.85	760 998 713.38
Valeur de l'inventaire par prétention			1 825.69	1 748.83

* Chiffres au 30.09.2025, les comptes annuels des participations ne seront disponibles qu'à la fin du premier trimestre 2026.

Compte de fortune**Valeurs fiduciaires**

	31.12.2025	31.12.2024
	CHF	CHF
Modification de l'actif net		
Actif net au début de la période donnée	760 998 713.38	737 012 956.39
Dividendes ordinaires	0.00	0.00
Dépenses pour réclamations	0.00	0.00
Rachats de réclamations	0.00	-6 072 033.87
Autres réclamations négociables	0.00	0.00
Résultat total	33 446 427.47	30 057 790.86
Actif total à la fin de la période donnée	794 445 140.85	760 998 713.38
Développement des réclamations en circulation		
Stock au début de la période donnée	435 147.4152	438 762.2590
Réclamations payées	0.0000	0.0000
Réclamations rachetées	0.0000	-3 614.8438
Nombre de réclamations en circulation	435 147.4152	435 147.4152

Chiffres clés en % ¹⁾

No de valeur	4955026	Taux de défaillance des revenus locatifs	
No d'ISIN	CH0049550269	(taux de perte de recettes)	2,22
Indice de référence	CAFP Immo-Index	Taux de financement extérieur	7,33
		Résultat d'exploitation (marge EBIT)	68,43
		Taux des frais d'exploitation (TER _{ISA}) GAV	0,75
		Taux des frais d'exploitation (TER _{ISA}) NAV	0,84
		Rendement du capital propre (ROE)	4,40
		Retour sur Capitaux Investis (ROIC)	3,89
		Rendement par distribution ²⁾	0,00
		Taux de distribution (payout ratio) ²⁾	0,00
		Rendement net des constructions achevées	3,56
		Rendement de placement	4,40

¹⁾ La définition des chiffres clés s'effectue selon les informations spécialisées n° 1 de la CAFP (Conférence des Administrateurs des Fondations de Placement).

²⁾ Aucune distribution de dividendes ne sera effectuée actuellement.

Compte de résultat	Immobilier durable Suisse	
	01.01.2025 –31.12.2025 CHF	01.01.2024 –31.12.2024 CHF
Revenu locatif	34 356 316.59	33 971 171.75
./. Manque à gagner (bien vacant)	–759 749.36	–794 111.46
./. Pertes pour recouvrement	0.00	0.00
Total revenus locatifs nets	33 596 567.23	33 177 060.29
Autres revenus des biens immobiliers	54 168.33	159 823.53
Total revenus des biens immobiliers	33 650 735.56	33 336 883.82
Entretien	–2 283 234.75	–2 037 133.19
Réparation	–259 161.68	–411 918.25
Total maintenance des biens immobiliers	–2 542 396.43	–2 449 051.44
Approvisionnement et évacuation (déchets), frais	–13 261.81	–55 945.97
Frais chauffage et frais accessoires non compensables	–117 309.02	–209 744.75
Perte de créances	–3 515.45	–60 830.65
Assurances	–352 055.07	–334 858.44
Honoraires de gestion	–1 397 949.85	–1 492 154.12
Coûts de location et de publication	–74 417.69	–96 844.52
Impôts et taxes	–321 565.05	–363 056.65
Autres charges d'exploitation	–6 388.95	–214 662.15
Total charges d'exploitation	–2 286 462.89	–2 828 097.25
Constitution et annulation des provisions pour futures réparations	0.00	0.00
Résultat d'exploitation	28 821 876.24	28 059 735.13
Intérêts créanciers	59 123.66	92 249.73
Intérêts intercalaires	0.00	0.00
Remboursements de tiers	0.00	0.00
Autres revenus	0.00	305 708.67
Total autres revenus	59 123.66	397 958.40
Intérêts hypothécaires	–362 088.40	–1 100 340.80
Autres intérêts supportés	–651.51	–693.17
Intérêts pour droit de construction	–957 203.00	–957 203.00
Total coût de financement	–1 319 942.91	–2 058 236.97

Compte de résultat	Immobilier durable	
	Suisse	
	01.01.2025	01.01.2024
	-31.12.2025	-31.12.2024
	CHF	CHF
Honoraires de direction	-4 728 171.21	-4 855 569.23
Frais d'estimation et d'audit	-52 103.00	-45 662.11
Autres frais de gestion *	-335 176.20	-278 964.20
Total frais de gestion	-5 115 450.41	-5 180 195.54
Achat en recettes courantes de dépenses pour créances	0.00	0.00
./ Alignement des recettes courantes lors du rachat de créances	0.00	-42 209.16
Total recettes/dépenses sur droits de retransmission	0.00	-42 209.16
Résultat net de l'exercice comptable	22 445 606.58	21 177 051.86
Bénéfice/perte sur capital	0.00	0.00
Total bénéfices/pertes sur capital	0.00	0.00
Bénéfices réalisés dans l'année comptable	22 445 606.58	21 177 051.86
Bénéfices/pertes non réalisés	13 589 820.89	12 924 739.00
Modification des impôts différés	-2 589 000.00	-4 044 000.00
Total bénéfices/pertes non réalisés	11 000 820.89	8 880 739.00
Bénéfice total de l'année comptable	33 446 427.47	30 057 790.86

Attribution du résultat

	CHF	CHF
Bénéfice net de l'exercice comptable	22 445 606.58	21 177 051.86
Bénéfices non prévus pour distribution de dividendes (écart dépenses et retraits)	0.00	0.00
Bénéfices réservés pour la distribution de dividendes	22 445 606.58	21 177 051.86
Bénéfices réservés pour le réinvestissement	-22 445 606.58	-21 177 051.86
Report à nouveau	0.00	0.00

* Les autres frais de gestion

	CHF	CHF
Conseil de fondation/Gérance SAST, publicité, surveillance, les coûts liés à la concurrence	288 000.00	248 000.00
Indemnisation du comité de placement	38 312.90	30 560.00
Divers	8 863.30	404.20
Total	335 176.20	278 964.20

Immobilier durable Europe Indirect



Investissement dans les immeubles durables Core et Core⁺.

Immobilier durable Europe Indirect

Numéro de valeur : 56334298

Le groupe de placement Immobilier durable Europe Indirect investit dans le fonds « J. Safra Sarasin Properties – European Cities » (ci-après le « Fonds cible »), lequel investi dans des immeubles durables Core et Core⁺ situés dans des métropoles européennes triées sur le volet, à forte croissance et aux situations sociodémographiques, économiques et politiques séduisantes.

Les investissements se focalisent sur les marchés immobiliers liquides et transparents. Le Fonds cible vise à assurer la durabilité de manière globale et tout au long du cycle de vie des biens immobiliers au sein du portefeuille, en se basant sur le concept éprouvé et pragmatique de la banque J. Safra Sarasin en matière de mise en œuvre de la durabilité dans l'immobilier.

Performance

À la fin du mois de décembre 2025, le Fonds cible a affiché une performance de 0,2%. Le taux d'endettement était de 35,30%. Par rapport à l'année précédente, la fortune nette du fonds a reculé de près de 2%, pour atteindre 485,78 millions d'euros. La valeur vénale de tous les biens immobiliers du Fonds cible s'élevait à 651,42 millions d'euros. Le Fonds cible investit dans neuf pays, avec une surpondération en Allemagne et aux Pays-Bas.

Durabilité

En 2019, le Fonds cible s'est fixé des objectifs de réduction d'émissions de CO₂. En 2024, l'intensité carbone a baissé, pour atteindre 25,8 kg/m²/an. Le Fonds cible a obtenu un score GRESB de 75 points et deux étoiles.

La méthodologie utilisée et des informations supplémentaires sont disponibles dans le rapport ESG.

Développement et performance du groupe de placement

Fortune en millions de EUR au 31.12.2025	129,93
Valeur d'inventaire (NAV) par part en EUR	1 120.84
Performance 2025 du fonds cible en %	0,02

Répartition géographique du fonds cible en %*

Pays-Bas	31,90
Allemagne	25,30
Belgique	10,40
Espagne	10,40
France	6,50
Luxembourg	6,40
Danemark	4,00
Irlande	3,90
Finlande	1,20

Répartition du type de locataires par secteur d'activité du fonds cible en %*

Bureaux	59,80
Résidentiels	22,50
Gastronomie	7,70
Loisirs/Éducation	1,90
Autres	8,10

Répartition par monnaie de placement du fonds cible en %*

Résidences privées	27,20
Administration publique, sécurité sociale	26,40
Service	14,20
Éducation et enseignement	9,20
Industrie de production	6,90
Telecommunication	4,40
Vente, entretien et réparation de véhicules	1,80
Transport et stockage	1,40
Services financiers et d'assurance	0,90
Gastronomie	0,80
Foyers et services sociaux/Santé publique	0,10
Service technique freelance	0,10
Autres	6,60

* Toutes les indications sont des valeurs variables, valables à la date de référence.

Compte annuel Immobilier durable Europe Indirect

Compte de fortune	Immobilier durable Europe Indirect	
	31.12.2025 EUR	31.12.2024 EUR
Actions	0.00	0.00
Parts ou droits sur des placements collectifs de capitaux:		
Autres placements (biens immobiliers inclus)	129 933 377.00	130 028 435.50
Produits dérivés	0.00	0.00
Avoirs en banque à vue	0.00	0.00
Autres actifs	0.00	0.00
Fortune totale du fonds	129 933 377.00	130 028 435.50
./. Engagements	0.00	0.00
Fortune nette du fonds	129 933 377.00	130 028 435.50
Variation de la fortune nette du fonds		
Fortune nette du fonds au début de l'exercice	130 028 435.50	147 089 117.75
./. Distribution	-348 424.24	-161 876.15
Émissions	0.00	0.00
Rachats	0.00	0.00
Résultat total	253 365.74	-16 898 806.10
Fortune nette du fonds à la fin de l'exercice	129 933 377.00	130 028 435.50
Droits en circulation		
	31.12.2025 Droits	31.12.2024 Droits
Situation au début de l'exercice	115 925.0000	115 925.0000
Parts émises	0.0000	0.0000
Parts rachetées	0.0000	0.0000
Situation à la fin de l'exercice	115 925.0000	115 925.0000
	EUR	EUR
Valeur d'un droit	1117.83	1 120.26
+ Produit couru d'un droit	3.01	1.40
Valeur d'inventaire d'un droit	1 120.84	1 121.66
Prix d'émission	1 120.84	1 121.66
Prix de rachat	1 120.84	1 121.66

Chiffres clés du fonds cible en %

Exercice financier	01.07.2024 – 30.06.2025	Quote-part de distribution ²⁾	3,58
Commission de gestion par an	0,85	Rendement des fonds propres	-6,91
Part des frais d'exploitation du fonds (TER _{REVI(GAV)})	1,21	Marge du bénéfice d'exploitation (marge EBIT)	50,70
Part des frais d'exploitation du fonds (TER _{REVI(NAV)})	1,67	Coefficient d'endettement en % des valeurs vénales	35,30
Rendement du placement	-6,69	Perte de loyer	15,20
Distribution 2024/25 par part	EUR 3.52 (30.09.2025)	Rendement brut	5,11
Rendement sur distribution ¹⁾	0,31	Rendement net	3,50

¹⁾ Distribution (versements intermédiaires inclus) en pourcentage de la VNI par part à la fin de l'exercice.

²⁾ Exclu les changements net des gains/pertes non réalisés et exclu les fluctuations du change.

Compte de résultat	Immobilier durable Europe Indirect	
	31.12.2025 EUR	31.12.2024 EUR
Revenus d'actions	0.00	0.00
Revenus de placements collectifs de capitaux	348 424.24	161 876.15
Revenus de liquidités et de dépôts à terme	0.00	0.00
Paie ment des revenus courus lors de la souscription de droits	0.00	0.00
Total revenus	348 424.24	161 876.15
Intérêts passifs	0.00	0.00
Frais forfaitaires Banque J. Safra Sarasin SA*	0.00	0.00
Frais de gestion*	0.00	0.00
Autres charges*	0.00	0.00
Versement des revenus courus lors du rachat de droits	0.00	0.00
Total charges	0.00	0.00
Produit/perte net(te) (-)	348 424.24	161 876.15
Gains/pertes en capital réalisé(e)s (-)	18 494 546.18	0.00
Bénéfice/perte réalisé(e) (-)	18 842 970.42	161 876.15
Gains/pertes en capital non réalisé(e)s (-)	-18 589 604.68	-17 060 682.25
Bénéfice/perte total(e) (-)	253 365.74	-16 898 806.10

Le Conseil de fondation a décidé d'utiliser le bénéfice de la manière suivante

	EUR	EUR
Produit net de l'exercice	348 424.24	161 876.15
Report de l'exercice précédent	0.00	0.00
Produit disponible pour la distribution	348 424.24	161 876.15
Distribution	-348 424.24	-161 876.15
Imputation sur la valeur des droits	0.00	0.00
Report à nouveau	0.00	0.00

* Les frais et charges dus au niveau du groupe de placement seront pris en charge par la banque de dépôt et par la société de fonds (Catella Real Estate AG). Ils sont couverts par un contrat spécifique.
Le droit de timbre sur l'émission ou le rachat de droits du Fonds cible, seront directement imputés aux investisseurs.

Comptes annuel SAST « Fortune de base »

Bilan

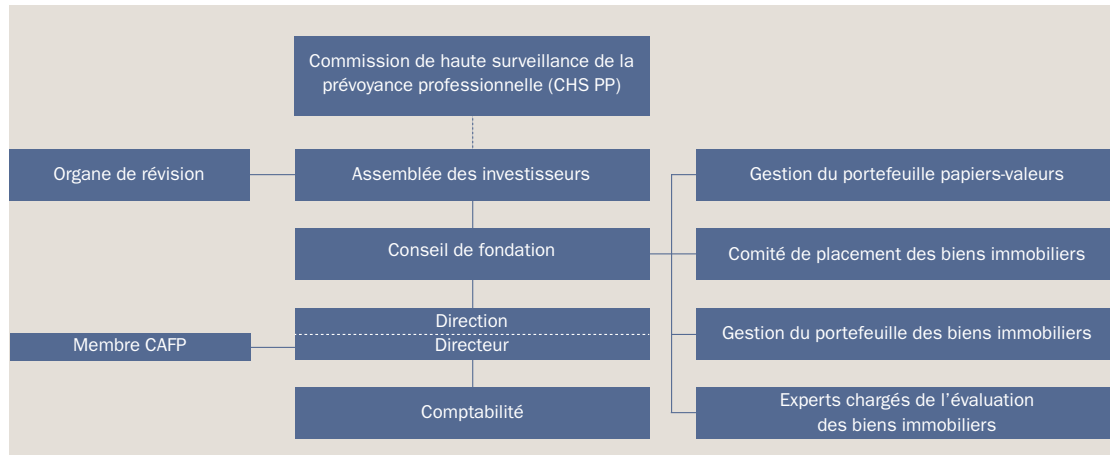
	31.12.2025	31.12.2025	31.12.2024	31.12.2024
	CHF	CHF	CHF	CHF
Liquidités				
Liquidités Banque J. Safra Sarasin SA		1 580 739.72		1 578 366.20
Autres actifs				
Administration fédérale des contributions, Berne		0.00		0.00
Actifs transitoires		21 507.17		44 552.40
Actifs		1 602 246.89		1 622 918.60
Passifs transitoires		21 507.24		44 552.40
Capital de la Fondation				
Capital au 1 ^{er} janvier	1 578 366.20		1 663 137.73	
Excédent de revenus/perte de revenus	2 373.45	1 580 739.65	-84 771.53	1 578 366.20
Passifs		1 602 246.89		1 622 918.60

Compte d'exploitation

	2025	2025	2024	2024
	Aufwand CHF	Ertrag CHF	Aufwand CHF	Ertrag CHF
Apports des cofondateurs/la Fondation		0.00		0.00
Reprise des frais de gestion de la comptabilité des fonds		811 081.19		801 120.36
Rémunération des avoirs bancaires		0.00		0.00
Frais de gestion	808 707.74		885 891.89	
Excédent de revenus/perte de revenus	2 373.45		-84 771.53	
	811 081.19	811 081.19	801 120.36	801 120.36

Annexe au rapport annuel SAST 2025

Organigramme de la J. Safra Sarasin Fondation de placement SAST



Gouvernance d'entreprise

But et objectif

La J. Safra Sarasin Fondation de placement SAST a été créée le 4 juillet 1991 à Bâle et inscrite le 4 septembre 1991 dans le Registre de commerce. Il s'agit d'une fondation de placement au sens des articles 80 et suivants du Code civil suisse, en relation avec les articles 53g et suivants de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP). Le Conseil fédéral a édicté l'ordonnance sur les fondations de placement (OFC). Elle précise les dispositions légales applicables aux fondations d'investissement. La SAST a pour objet de promouvoir les avantages sociaux des salariés par le placement commun et la gestion rationnelle des actifs en valeurs mobilières et en biens immobiliers qui lui sont confiés par les fonds de pension des 2^e et 3^e piliers et qui sont exclusivement consacrés aux avantages sociaux des salariés. La Fondation a son siège à Bâle.

Base juridique	Version actuelle
Statuts	07.05.2021
Règlement	07.05.2021
Règlement d'organisation	09.11.2015
Directives d'investissement papiers-valeurs	Septembre 2025
Directives d'investissement immobilier Suisse	Novembre 2022
Prospectus/Directives d'investissement Immobilier Suisse	Octobre 2025
Prospectus/Directives d'investissement Immobilier Europe	Octobre 2025
Règlement visant à prévenir les conflits d'intérêts et régissant les actes juridiques passés avec des personnes proches	Mai 2021

Organisation

Composition personnelle des organes, voir page 62.

Autorité de surveillance : La surveillance de la Fondation de placement est assurée par la Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle (CHS PP).

Assemblée des investisseurs : L'ensemble des investisseurs constitue l'assemblée générale des investisseurs. C'est l'organe suprême de la Fondation d'investissement. Les tâches de l'assemblée sont principalement d'approuver les statuts et les règlements, d'élire les membres du Conseil de fondation et de désigner l'organe de révision, d'approuver les rapports annuels du Conseil de fondation et de l'organe de révision et d'accepter les comptes annuels.

Conseil de fondation : Il est l'organe de direction de la Fondation et assume la responsabilité de la Fondation de placement. Le Conseil de fondation est chargé de l'exécution de l'objet de la Fondation dans le respect des dispositions légales, statutaires et réglementaires ainsi que des instructions de l'Autorité de surveillance. Il dispose pour cela de toutes les compétences nécessaires, sauf celles réservées expressément à l'assemblée générale des investisseurs, à l'Organe de révision ou à l'Autorité de surveillance. Il représente la Fondation face aux tiers. Le Conseil de fondation peut déléguer des tâches. Le Conseil de fondation, en sa qualité de comité de placement, détermine les différentes lignes de placement par groupe de placement, ainsi

que l'organisation et les objectifs. La Fondation est organisée en 14 groupes de placement différents (dont 9 portefeuilles axés sur la durabilité) ainsi qu'en capital social.

Le Conseil de fondation se compose d'au moins cinq membres. La Fondation est autorisée à proposer une minorité d'un tiers au maximum au sein du Conseil de fondation. En outre, les membres du Conseil de fondation doivent être élus parmi les membres de l'assemblée (en application de l'article 7.1 des statuts).

Comité de placement « Immobilier durable Suisse » : La société Vaudoise Investment Solutions SA de Berne est responsable de la gestion du portefeuille immobilier. Il s'agit là d'une filiale propriété à 100% de la société Vaudoise Assurances Holding SA. Les termes du mandat d'administration font l'objet d'un accord spécifique entre la Fondation et la société Vaudoise Investment Solutions SA. Le comité de placement est composé des membres du Conseil de fondation SAST et de spécialistes externes et internes.

Présidence de l'Organe de direction : Le Conseil de fondation désigne un administrateur et les membres de la direction. L'Organe de direction promulgue, à cet égard, le règlement organisationnel. L'organe de direction s'occupe des affaires courantes de la Fondation dans le respect des statuts, des règlements, des directives de placement, du règlement d'organisation et des indications données par le Conseil de fondation.

L'administrateur est responsable devant le Conseil de fondation. La J. Safra Sarasin Fondation de placement est membre de la CAFP (Conférence des administrateurs de fondations de placement) et est ainsi soumise à ses normes de qualité. Elle est représentée par son directeur général.

Organe de révision : L'organe de révision Balmer-Etienne de Lucerne est un organe de révision indépendant de la Fondation, de la fondatrice, des membres du Conseil de Fondation et de la direction d'un point de vue organisationnel, relationnel et économique. Il vérifie que l'activité du Conseil de fondation, de la direction et des autres organes et comités mandatés par le Conseil de fondation soit conforme aux dispositions des statuts et du règlement de la Fondation, aux directives de place-

ment et à la législation. Il contrôle également la comptabilité et les comptes annuels de la Fondation et établit un rapport à l'intention de l'Assemblée des cofondateurs et de l'Autorité de surveillance. L'organe de révision est élu pour une durée de trois années par l'Assemblée des investisseurs sur la proposition du Conseil de fondation.

Comptabilité : La comptabilité et l'analyse des évaluations du groupe placements de papiers-valeurs sont effectuées par la société CACEIS Bank (anciennement CACEIS Investor Service Bank S.A.). La comptabilité du groupe de placement « Immobilier durable Suisse » est tenue par la société Vaudoise Investment Solutions SA de Berne.

Gestion de fortune : La Fondation a chargé la Banque J. Safra Sarasin AG de Bâle de la gestion des papiers-valeurs des groupes de placement. Pour le groupe de placement « Immobilier durable Suisse », le mandat a été donné à la société Vaudoise Investment Solutions SA de Berne.

Exercice du droit de vote

Les droits de vote des groupes de placement ayant des investissements directs en actions suisses sont exercés par la direction de la Fondation. Une délégation par la direction à des tiers est possible. Lors de l'exercice des droits de vote, les intérêts à long terme des investisseurs sont primordiaux. Au moment de l'exercice du droit de vote, il faut que les intérêts à long terme des investisseurs soient au centre du sens du vote. À cet égard, il faut également considérer que les valeurs entrepreneuriales de la société concernée doivent être maximisées à long terme. Dans des situations particulières (fusions-acquisitions d'entreprise, élections, bonifications, modifications statutaires, etc.) le Conseil de fondation pourra donner des consignes de vote. Celles-ci peuvent se faire par voie de circulaire. Dans ce cas, la Fondation vote la résolution communiquée par la circulaire à la majorité des voix des membres participants du Conseil de fondation. Le Conseil de fondation et les investisseurs seront informés sur la manière de voter. La J. Safra Sarasin Fondation de placement accepte les droits de vote à l'assemblée générale, conformément aux principes de base de « ISS Proxy Exchange », concédés aux groupes de placement « Actions durables Suisse », « Actions durables Suisse Small & Mid

Caps » et « BVG Actions 100 – Equity Income ». Le département J. Safra Sarasin Sustainable Investment Research analyse les requêtes présentées par les assemblées générales, donne les recommandations pertinentes et élabore un compte rendu sur les votes effectués à l'intention de la Fondation de placement. Le rapport peut être consulté sous www.jsafrasarasin.ch/sast.

Pour des raisons techniques, les droits de vote des actionnaires pour les actions internationales ne seront pas exercés pour l'instant.

Intégrité et loyauté dans la gestion de fortune

Conformément à l'art. 8 de l'ASV et aux arts 48f à 48l de l'ordonnance sur la Prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (OPP 2), tous les membres du Conseil de fondation et de la direction ont fait une déclaration écrite pour l'année concernée, confirmant qu'ils connaissent les prescriptions applicables, qu'ils s'y conforment et qu'ils n'ont tiré aucun avantage pécuniaire personnel de leur travail pour la SAST.

Au cours de l'exercice de référence, aucun membre du Conseil de fondation n'a été chargé de l'administration ou de la gestion de fortune de la Fondation. Les dispositions de l'art. 8.2 du Règlement sur les fondations de placement ont ainsi été respectées.

Restitutions, indemnités d'exploitation et de fonctionnement

La totalité de la fortune de la Fondation est gérée par l'unité Asset Management de la banque de dépôt « Banque J. Safra Sarasin AG ». La gestion du portefeuille immobilier du groupe de placement « Immobilier durable Suisse » est assumée par Vaudoise Investment Solutions SA. Les restitutions de tiers survenus par l'activité de placement de la banque de dépôt J. Safra Sarasin AG seront créditées directement après l'analyse correspondante aux groupes de placements concernés. En 2025, la Fondation de placement n'a pas versé d'indemnités de distribution et de prise en charge.

Prospectus disponibles

Un prospectus est disponible pour les groupes de placement suivants :

- Immobilier durable Suisse
- Immobilier durable Europe Indirect

Règles d'évaluation et de présentation des comptes, permanence

Swiss GAAP RPC 26

L'établissement des comptes annuels est conforme aux recommandations professionnelles des Swiss GAAP RPC 26 et de l'ASV.

Évaluation

Comme pour les exercices précédents, l'évaluation de la fortune, de même que les conversions en monnaies étrangères, repose exclusivement sur le principe de la valeur de marché (au cours de fin d'année).

Les cours de change appliqués ont été les suivants (cours de l'année précédente) :

AUD	0,529945	(0,563614)
CAD	0,578053	(0,630206)
DKK	12,522460	(12,618743)
EUR	0,930000	(0,941150)
GBP	1,065750	(1,134300)
JPY	0,505912	(0,576751)
NOK	7,875683	(7,968757)
SEK	8,601952	(8,209971)
USD	0,790950	(0,906650)
SGD	0,615568	(0,666820)

Immobilier durable Suisse

Les biens immobiliers font l'objet d'au moins une estimation par an. La société thomasgraf ag de Berne est chargée de l'estimation de la valeur vénale des immeubles.

Méthode d'estimation

Les biens immobiliers sont estimés selon la méthode de la valeur productive (méthode du discounted-cash-flow). Le taux d'intérêt moyen de la capitalisation (taux d'escompte pondéré) était de 3,01 %. La fourchette pour les biens immobiliers investis se situe entre 2,60 % et 3,45 %.

Informations générales et explications

Droit de souscription et de rachat

Les augmentations de prix et les réductions de prix dans le processus de transaction des droits (émission et rachat) sont utilisées pour payer le coût moyen des ventes de droits, et le montant total est répercuté sur les groupes d'investissement concernés.

Redevance forfaitaire de la banque dépositaire

Cette redevance inclut les droits de gestion, de dépôt et les frais de courtage propre ainsi que les prestations de services supplémentaires spécifiques de la banque de dépôt. Les commissions des courtiers tiers, les droits fiscaux et spécifiques des places boursières ne sont pas inclus tout comme les autres frais de transaction des groupes de placements. Les groupes de placement ainsi que les autres charges de la Fondation (voir ci-dessous), les coûts de comptabilisation et les coûts des fonds seront mis en charge aux fonds concernés.

Autres charges de la Fondation

Les autres charges contiennent les coûts de la révision, de la surveillance, de l'organe de direction et du Conseil de fondation, pour les frais de publicité et d'imprimerie, les droits de licence pour l'utilisation des indices ainsi que les coûts qui sont en relation avec l'exercice du droit de vote. Il n'y a pas de frais d'administration de tiers qui ne sont pas facturés directement.

Taxe sur la valeur ajoutée

La révision partielle de la LTVA a complété les exceptions fiscales prévues à l'art. 21, al. 2, LTVA. Ainsi, dans les domaines des mouvements de fonds et de capitaux (art. 21, al. 2, ch. 19, LTVA), en vertu de la lettre g, à compter du 1^{er} janvier 2025, sont exclus du champ de l'impôt l'offre et la gestion de groupes de placement de fondations de placement au sens de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle (LPP).

Distribution

Le Conseil de fondation de J. Safra Sarasin Fondation de placement a décidé en 2004 d'imputer les gains accumulés au capital nominal respectif de chaque valeur. Par conséquent, aucune distribution ne sera effectuée. Le processus comptable aura lieu chaque 31 décembre. Le produit obtenu jusqu'à cette date sera alors ajouté au capital. La valeur d'inventaire ceteris paribus ne souffre aucun changement.

Le groupe de placement « Immobilier durable Europe Indirect » fait exception à cette règle : en cas de distribution du fonds cible, la SAST la répercute sur les investisseurs ayants droit proportionnellement aux parts détenues.

Fortune totale

Au 31 décembre 2025, la fortune totale de la SAST, avant déduction des éléments du passif (sans double comptage), s'élevait à 1 504 978 529.08 CHF.

Prêt de titres (securities lending)

Au 31 décembre 2025, aucun titre n'était prêté.

Placements

« LPP Production », « LPP Rendement », « LPP Durable Rendement », « LPP Croissance », « LPP Durable », « LPP Futur » et « LPP Actions 100 – Equity Income ».

Les six groupes de placement LPP conformes à l'OPP2 sont gérés comme des « fonds de fonds ». Des placements directs de maximum 30 % de la valeur du groupe de placement peuvent être utilisés pour la transposition de la stratégie de placement, avec 20 % d'obligations et 10 % du reste des immobilisations. Les placements directs ou collectifs peuvent être utilisés dans le groupe de placement « LPP Actions 100 – Equity Income » de 100 %.

Lancement, clôture et liquidation de groupes de placements

Au cours de la période sous revue, aucun groupe de placement n'a été liquidé et aucun nouveau groupe de placement n'a été lancé.

Limite de placement par débiteur et société

La base de la détermination des différentes limites réglementaires et légales des placements sera la fortune brute de l'institution de prévoyance. La J. Safra Sarasin Fondation de placement utilisant des compartiments des caisses de pension pour ses placements, les différentes limites ne peuvent donc pas être déterminées avec exactitude. Le taux maximum de fortune en application de OPP2 est la base du placement dans les groupes de placement de J. Safra Sarasin Fondation de placement et le montant maximum par débiteur respectivement par société est donc calculé en conséquence. C'est ainsi que des positions plus importantes peuvent être placées par débiteur ou société dans les différents compartiments de la Fondation de prévoyance.

Les limites de placement sont respectées par débiteur et société dans les groupes de placement LPP, en application de l'art. 54 et 54a OPP2.

Dépassements des limites de débiteurs

Au 31 décembre 2025, les groupes de placements suivants dépassaient les limites de débiteurs, conformément à l'OPP 2, art. 54, al. 2, let. a et b :

- Obligations durable en CHF (page 28)

Dépassements des limites applicables aux sociétés

Au 31 décembre 2025, il existait, en raison des poids lourds de l'indice, des dépassements des limites applicables aux sociétés dans les groupes de placement suivants, en application de l'art. 26a de la législation (AFV) :

- Actions durable Suisse (page 34)
- Actions durable Suisse Small & Mid Caps (page 35)
- Actions durable Internationales ex Suisse (page 35)

« Immobilier durable Europe Indirect »

Écarts et limites des dépassements

Au 31 décembre 2025, le ratio de dette du fonds cible, et donc du groupe de placement, s'élevait à 35,3%. Cette dérogation passive résulte des faibles évaluations des biens immobiliers détenus par le fonds cible. Pour réduire ce ratio de dette, il serait possible de vendre des biens immobiliers, mais uniquement avec des décotes très importantes, ce qui ne serait pas dans l'intérêt des investisseurs. Nous en avons informé tous les investisseurs. Tous les investisseurs du groupe de placement SAST et du fonds cible reconnaissent qu'il est nécessaire de surmonter collectivement la faiblesse actuelle du marché et d'éviter les ventes immobilières sous pression. Nous nous attendons à une reprise du marché, laquelle devrait entraîner un nouveau recul du financement par capitaux empruntés.

« Immobilier durable Suisse »

Écarts et limites des dépassements

Aucune limite n'a été dépassée ou non atteinte. La part des bâtiments résidentiels s'élevait à 71,09% et dépassait l'exigence minimale des directives de placement, fixée à au moins deux tiers de logements. Au 31 décembre 2025, aucun bien n'a dépassé la limite de 15%.

Impôts différés

Les impôts différés sur les gains immobiliers sont calculés pour tous les biens immobiliers à la date de clôture du bilan. Les impôts différés sont calculés avec la durée de détention effective et en tenant compte des possibilités de compensation des pertes au sein du canton et entre les cantons.

Mise en gage de biens immobiliers

Des immeubles ont été mis en gage à hauteur de 259,03 millions de CHF (valeur nominale de la cédule hypothécaire : 153,37 millions de CHF).

Résultat des performances

Au 31 décembre 2025, le taux d'actualisation réel moyen pondéré par le marché pour les immeubles du portefeuille (y compris les acquisitions, hors immeubles en cours) était de 3,01%, avec une fourchette comprise entre 2,60% et 3,45% pour les immeubles individuels. Le rendement brut actuel de l'ensemble du portefeuille s'élevait à 4,35%. La performance nette pour l'année 2025 était de 4,40%, dont 2,95% provenant du bénéfice d'exploitation, 1,49% des réévaluations des biens immobiliers, y compris la variation des impôts différés, et -0,04% de l'évaluation des participations.

Positions dérivées ouvertes

Au 31 décembre 2025, des positions dérivées, qui ont été couvertes à tout moment, sont ouvertes dans les groupes de placement suivants (à la date de référence, aucune position dérivée n'était ouverte dans les autres groupes de placement) :

Groupe de placement	Nombre de positions	Valeur marché (en KCHF)	Risque économique (en KCHF)	Risque OPP2 (en KCHF)	Liquidité requise (en KCHF)	Liquidité disponible (en KCHF)	Contrepartie
LPP Production	2	-4	-7	-7	0	364	Banque J. Safra Sarasin SA
LPP Rendement	2	-6	-11	-11	0	216	Banque J. Safra Sarasin SA
LPP Croissance	2	-32	-43	-43	0	3 019	Banque J. Safra Sarasin SA
LPP Futur	2	-4	-7	-7	0	1 331	Banque J. Safra Sarasin SA
LPP Durable Rendement	2	-4	-7	-7	0	187	Banque J. Safra Sarasin SA
LPP Durable	2	-11	-17	-17	0	414	Banque J. Safra Sarasin SA
LPP Actions 100–Equity Income	1	-11	-23	-23	0	594	Banque J. Safra Sarasin SA

Chiffres clés (plus d'indicateurs à partir de la page 64)

		12 mois		5 ans		10 ans		Depuis le lancement	
		Portfolio	Benchmark	Portfolio	Benchmark	Portfolio	Benchmark	Portfolio	Benchmark
LPP Production (2455689) Lancement : 2.5.2006	Rendement (accumulé)	2,40%	4,00%	-3,70%	2,30%	9,50%	20,40%	34,70%	71,00%
	Rendement annuel	2,40%	4,00%	-0,80%	0,50%	0,90%	1,90%	1,50%	2,80%
	Risque annuel	2,00%	1,90%	3,90%	4,40%	3,90%	4,00%	3,60%	3,60%
	TER _{CAFF} Tranche A	0,80%							
	TER _{CAFF} Tranche B	1,30%							
LPP Rendement (1016859) Lancement : 20.12.1999	Rendement (accumulé)	3,50%	5,20%	-0,30%	7,10%	17,80%	30,80%	72,10%	126,60%
	Rendement annuel	3,50%	5,20%	-0,10%	1,40%	1,70%	2,70%	2,10%	3,20%
	Risque annuel	2,70%	2,70%	4,40%	4,90%	4,50%	4,50%	4,30%	4,20%
	TER _{CAFF} Tranche A	0,85%							
	TER _{CAFF} Tranche B	1,36%							
LPP Croissance (287401) Lancement : 1.11.1991	Rendement (accumulé)	4,30%	6,30%	3,50%	12,80%	26,40%	42,90%	255,60%	461,90%
	Rendement annuel	4,30%	6,30%	0,70%	2,40%	2,40%	3,60%	3,80%	5,20%
	Risque annuel	3,80%	3,60%	5,10%	5,60%	5,30%	5,30%	5,80%	5,70%
	TER _{CAFF} Tranche A	0,90%							
	TER _{CAFF} Tranche B	1,40%							
LPP Futur (2455731) Lancement : 2.5.2006	Rendement (accumulé)	4,90%	7,30%	7,90%	18,20%	35,60%	54,90%	67,60%	117,00%
	Rendement annuel	4,90%	7,30%	1,50%	3,40%	3,10%	4,50%	2,70%	4,00%
	Risque annuel	4,60%	4,40%	5,70%	6,30%	6,20%	6,10%	6,40%	6,30%
	TER _{CAFF} Tranche A	0,90%							
	TER _{CAFF} Tranche B	1,40%							
LPP Actions 100 – Equity Income (44120031) Lancement : 12.12.2018	Rendement (accumulé)	7,80%	12,20%	17,90%	36,70%	n/a	n/a	43,30%	70,00%
	Rendement annuel	7,80%	12,20%	3,30%	6,50%	n/a	n/a	5,20%	7,80%
	Risque annuel	9,10%	10,30%	8,80%	10,20%	n/a	n/a	10,30%	11,20%
	TER _{CAFF} Tranche A	0,66%							
	TER _{CAFF} Tranche B	1,26%							
LPP Durable Rendement (3543791) Lancement : 19.12.2007	Rendement (accumulé)	2,90%	5,10%	-0,10%	6,70%	18,70%	29,70%	47,00%	73,00%
	Rendement annuel	2,90%	5,10%	0,00%	1,30%	1,70%	2,60%	2,20%	3,10%
	Risque annuel	2,90%	2,70%	4,40%	5,00%	4,50%	4,60%	4,40%	4,50%
	TER _{CAFF} Tranche A	0,86%							
	TER _{CAFF} Tranche B	1,36%							
LPP Durable (1016862) Lancement : 18.12.2000	Rendement (accumulé)	3,00%	6,10%	4,60%	13,70%	30,00%	45,40%	82,80%	130,20%
	Rendement annuel	3,00%	6,10%	0,90%	2,60%	2,70%	3,80%	2,40%	3,40%
	Risque annuel	4,10%	3,90%	5,40%	5,90%	5,60%	5,70%	5,80%	5,60%
	TER _{CAFF} Tranche A	0,94%							
	TER _{CAFF} Tranche B	1,44%							

Chiffres clés Suite (plus d'indicateurs à partir de la page 64)

		12 mois		5 ans		10 ans		Depuis le lancement	
		Portfolio	Benchmark	Portfolio	Benchmark	Portfolio	Benchmark	Portfolio	Benchmark
Obligations durable en CHF (1474340)	Rendement (accumulé)	-0,20%	-0,10%	-2,70%	-2,50%	0,70%	2,90%	43,20%	54,50%
	Rendement annuel	-0,20%	-0,10%	-0,50%	-0,50%	0,10%	0,30%	1,60%	1,90%
	Risque annuel	2,70%	2,60%	4,40%	4,40%	4,30%	4,10%	3,40%	3,40%
Lancement : 1.11.2002	TER _{CAFP} Tranche CAP	0,48%							
	TER _{CAFP} Tranche M	0,09%							
Obligations durable Internationales ex CHF (978280)	Rendement (accumulé)	-4,70%	-5,30%	-24,60%	-26,30%	-17,20%	-18,70%	4,50%	17,40%
	Rendement annuel	-4,70%	-5,30%	-5,50%	-5,90%	-1,90%	-2,00%	0,20%	0,60%
	Risque annuel	4,20%	4,70%	5,30%	5,60%	5,30%	5,50%	6,70%	7,00%
Lancement : 14.12.1998	TER _{CAFP} Tranche CAP	0,58%							
	TER _{CAFP} Tranche M	0,15%							
Actions durable Suisse domestique (1474343)	Rendement (accumulé)	10,80%	17,80%	22,30%	36,70%	83,30%	100,30%	385,70%	429,20%
	Rendement annuel	10,80%	17,80%	4,10%	6,50%	6,20%	7,20%	7,10%	7,50%
	Risque annuel	10,30%	10,40%	12,20%	11,90%	11,90%	11,50%	12,50%	12,60%
Lancement : 1.11.2002	TER _{CAFP} Tranche CAP	0,55%							
	TER _{CAFP} Tranche M	0,07%							
Actions durable Suisse Small & Mid Caps (27601051)	Rendement (accumulé)	14,80%	16,90%	13,70%	20,10%	112,30%	97,20%	138,60%	119,10%
	Rendement annuel	14,80%	16,90%	2,60%	3,70%	7,80%	7,00%	8,90%	8,00%
	Risque annuel	10,90%	10,20%	14,50%	13,20%	15,00%	13,50%	14,90%	13,50%
Lancement : 30.9.2015	TER _{CAFP}	0,60%							
Actions durable Internationales ex CHF (1474344)	Rendement (accumulé)	-3,50%	5,30%	36,40%	59,80%	103,50%	151,90%	187,00%	353,20%
	Rendement annuel	-3,50%	5,30%	6,40%	9,80%	7,40%	9,70%	4,70%	6,70%
	Risque annuel	12,70%	13,30%	13,20%	13,50%	14,00%	14,10%	15,10%	14,80%
Lancement : 1.11.2002	TER _{CAFP} Tranche CAP	0,80%							
	TER _{CAFP} Tranche M	0,10%							

Rapport de l'organe de révision des comptes

à l'Assemblée des investisseurs de la

J. Safra Sarasin Fondation de placement, Bâle

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

Évaluation de l'examen

Nous avons vérifié les comptes annuels de la J. Safra Sarasin Fondation de placement, y compris les comptes de fortune et de résultats par groupe de placement et le bilan et les comptes de résultats « SAST Fortune de base » pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 et les annexes aux pages 53 à 59.

À notre avis, les comptes annuels sont conformes au droit suisse, aux statuts et aux règlements de la société.

Base d'évaluation de l'audit

Nous avons effectué notre audit conformément au droit suisse et aux Normes suisses d'audit (NA-CH). Nos responsabilités à cet égard sont décrites plus en détail dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, nous sommes indépendants de la Fondation de placement et avons rempli nos autres obligations professionnelles en vertu de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

Le Conseil de fondation est responsable des autres informations. Les autres informations comprennent les informations contenues dans le rapport annuel, mais pas les comptes annuels et notre rapport y afférent.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme de conclusion d'audit à leur sujet.

Dans le cadre de notre audit, nous avons la responsabilité de lire les autres informations et d'apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou

à notre connaissance acquise lors de l'audit, ou si elles apparaissent par ailleurs comme étant significativement erronées.

Si nous concluons, sur la base du travail effectué, qu'il existe une inexactitude significative dans ces autres informations, nous sommes tenus d'en faire état. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du Conseil de fondation concernant les comptes annuels

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales, aux statuts et aux règlements, ainsi que du contrôle interne que le Conseil de fondation juge nécessaire pour permettre l'établissement de comptes annuels exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent d'actes malveillants ou d'erreurs, incombe au Conseil de fondation.

Responsabilités de l'organe de révision pour l'audit des comptes annuels

Notre objectif est de fournir une assurance raisonnable que les comptes annuels, dans leur globalité, ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport intégrant notre opinion. L'assurance raisonnable est un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit pas qu'un audit effectué conformément au droit suisse et aux normes NA-CH détectera toujours les anomalies significatives, le cas échéant. Les déclarations erronées peuvent résulter d'actes malveillants ou d'erreurs et sont considérées comme significatives si l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles influencent, individuellement ou collectivement, les décisions économiques prises par les utilisateurs sur la base de ces comptes annuels.

Une description plus détaillée de nos responsabilités en matière d'audit des comptes annuels est disponible sur le site Web d'EXPERT suisse : <https://www.expertsuisse.ch/fr-ch/rapport-de-revision-institutions-de-prevoyance>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur les autres exigences légales et réglementaires

Le Conseil de fondation est responsable de l'exécution des tâches légales et de la mise en œuvre des dispositions statutaires et réglementaires relatives à l'organisation, à la gestion et au placement de la fortune, étant entendu que ces tâches ne sont pas assumées par l'Assemblée des investisseurs. Nous avons effectué les vérifications prescrites à l'art. 10 OPP et à l'art. 35 OPP 2.

Nous avons vérifié si

- l'organisation et la gestion sont conformes aux dispositions légales, statutaires et réglementaires et s'il existe un contrôle interne adapté à la taille et à la complexité de l'entreprise ;
- le placement de la fortune est conforme aux dispositions légales, statutaires et réglementaires, y compris les directives de placement ;
- les mesures qui visent à garantir la loyauté dans la gestion de fortune ont été prises et si le respect du devoir de loyauté ainsi que les potentiels conflits d'intérêt sont suffisamment contrôlés par l'organe compétent ;
- les informations et notifications ont été fournies à l'Autorité de surveillance, comme l'exige la loi ;
- les intérêts de la Fondation de placement sont préservés dans les actes juridiques passés avec des proches.

Nous confirmons que les dispositions légales, statutaires et réglementaires applicables en la matière, y compris les directives de placement, ont été respectées.

Nous recommandons l'approbation des présents comptes annuels.

Lucerne, le 9 mars 2026

Balmer-Etienne AG



David Lichtsteiner

Réviseur expert autorisé
(Chef réviseur)



André Egli

Réviseur expert autorisé

Structure de la J. Safra Sarasin Fondation de placement

Organes et responsables

Direction du Conseil de fondation

Daniel Graf

Président, codirecteur Clients institutionnels
Banque J. Safra Sarasin SA

Dr. Wilfred Stoecklin

Vice-président, Conseils et mandats dans le domaine des placements des institutions de prévoyance

Stefan Arnold

Directeur de la Caisse de pension Uri

Fabian Brogle

Directeur de la Caisse de pension compensation des employeurs de Bâle et directeur de la Caisse de pension des employeurs de Bâle

Danièle Gross

Directrice commerciale et membre de la direction du Festival de Lucerne

Urs Oberer

Responsable du secteur d'activité Products,
Banque J. Safra Sarasin SA

Martina Suter

Directrice générale de Grischina GmbH; membre du Conseil d'administration de Löwenfeld Beteiligungen AG, Aarau

Membres du Comité de placement « Immobilier durable Suisse »

Dr. Wilfred Stoecklin – Président*

Conseils et mandats dans le domaine des placements des institutions de prévoyance, Vice-président de la J. Safra Sarasin Fondation de placement

Hanspeter Kämpf – Vice-président*

Licencié en droit; spécialiste de la prévoyance en faveur du personnel; spécialiste avec un diplôme fédéral en assurances sociales

Andreas Frieden – Membre*

Banque J. Safra Sarasin SA, directeur de la J. Safra Sarasin Fondation de placement

Alexandros Gratsias CFA – Membre*

Directeur Real Estate Investments, Banque J. Safra Sarasin SA

Martin Isler – Membre*

Codirecteur du pôle immobilier de la Banque J. Safra Sarasin SA

Daniel Peter – Membre*

Gérant et propriétaire dp immobilienberatung gmbh

Tobias Schmied – Membre*

Directeur et Conseil d'administration de département Marti AG Bâle, architecte (diplôme fédéral)

Nunzio Lo Chiatto**

CEO Vaudoise Investment Solutions AG, une filiale de la société Vaudoise Assurances Holding SA

* Avec droit de vote et d'éligibilité

** Avec une fonction de conseiller

Direction

Andreas Frieden

Directeur SAST, Banque J. Safra Sarasin SA

Gabriela Steininger

SAST, Banque J. Safra Sarasin SA

Monique Lutz

SAST, Banque J. Safra Sarasin SA

Laura Probst

SAST, Banque J. Safra Sarasin SA

Gestion de portefeuille

Banque J. Safra Sarasin SA

Dennis Bützer**Mathilde Francini****Arno Dario Gamboni****Gabriele Grignani****Michail Gasparis****Lucca Hauert****Barbara Janosi****Christoph John****Christoph Lang****Andreas Nigg****Anne Opitz****Benoît Robaux****David Rodriguez****Michael Romer****Gerhard von Stockum**

Vaudoise Investment Solutions AG, Berne

Nunzio Lo Chiatto

Comptabilité

CACEIS Bank, Zurich

Vaudoise Investment Solutions SA, Berne

Organe de révision

Balmer-Etienne SA, Lucerne

Banque de dépôt et domicile

Banque J. Safra Sarasin SA, Bâle

Expert chargé de l'évaluation « Immobilier durable Suisse »

thomasgraf ag, Berne

Chiffres clés SAST

Définition des chiffres

TER_{CAFP}	Inclut tous les frais y compris la TVA et les frais des fonds cibles qui représentent, dans leur ensemble, plus de 10% des actifs nets, sans tenir compte des frais de courtage et de timbre.
TER_{ISA}	Le TER_{ISA} (Total Expense Ratio Portefeuille collectif immobilier de fondations de placement) se réfère au TER_{REF} (TER Real Estate Funds) ; il s'agit d'un indicateur relatif aux charges d'exploitation d'un groupe de placement immobilier. La charge doit être proportionnelle aussi bien à la fortune totale (GAV : Gross Asset Value) qu'à la fortune nette (NAV : Net Asset Value).
Ratio de Sharpe	Ratio permettant de comparer la performance des portefeuilles. C'est-à-dire qu'il calcule la performance d'un investissement par rapport à celle d'un placement sans risque.
Tracking Error	Le Tracking Error est une mesure de risque utilisée en gestion d'actifs dans les portefeuilles indiciels, comparant un indice de référence sur une période donnée.
Ration d'information	Le ratio d'information est un indicateur permettant d'évaluer un fonds d'investissement ou un groupe de placement. Il analyse le rendement excédentaire par rapport au Tracking Error.
Bêta	Le coefficient bêta mesure la volatilité d'un investissement par rapport à sa valeur.
Alpha de Jensen	L'estimation de l'Alpha de Jensen permet d'évaluer, dans la théorie des marchés financiers, le rendement excédentaire (alpha positif) ou le rendement négatif (alpha négatif) d'un placement par rapport à une valeur de référence.
Perte successive	L'indicateur de Perte successive maximale mesure la plus forte baisse de la valeur d'un portefeuille sur maximale une période.
Durée de récupération	Durée nécessaire pour qu'un placement retrouve son niveau maximal antérieur.
Duration modifiée	C'est la mesure de la sensibilité. Elle indique le pourcentage de hausse du coût de l'emprunt ou du fonds obligataire lorsque le taux d'intérêt du marché baisse de un pour cent ou le pourcentage de baisse du coût de l'emprunt ou du fonds obligataire lorsque le taux d'intérêt du marché augmente de un pour cent.
Taux d'intérêt sans risque	Rendement d'un investissement dont le risque est théoriquement égal à zéro. La valeur de référence est le rendement d'un placement sur le marché monétaire à une échéance de 3 mois.
Sources de données	Datastream, Banque J. Safra Sarasin SA, Bloomberg, rendements mensuels nets, indicateurs de risque annualisés.
Indices de référence	Des informations détaillées sont disponibles, sur demande, auprès de la Fondation de placement.

LPP Production, Tranche A (en CHF)

Indice de référence : Customized BM *

	12 mois		5 ans		10 ans		03.05.06–31.12.25	
	Portfolio	Benchmark	Portfolio	Benchmark	Portfolio	Benchmark	Portfolio	Benchmark
Rendement (accumulé)	2,40 %	4,00%	-3,70%	2,30%	9,50%	20,40%	34,70%	71,00%
Rendement annuel	2,40%	4,00%	-0,80%	0,50%	0,90%	1,90%	1,50%	2,80%
Risque annuel	2,00%	1,90%	3,90%	4,40%	3,90%	4,00%	3,60%	3,60%
Ratio de Sharpe	1,15	2,05	-0,26	0,04	0,29	0,53	0,37	0,71
Tracking error annuel (ex post)	0,70%		0,90%		0,90%		0,90%	
Tracking error annuel (ex ante)**	3,30%							
Information ratio	-2,18		-1,32		-1,02		-1,43	
Bêta	1,01		0,88		0,96		0,96	
Alpha de Jensen	-1,60%		-1,20%		-0,90%		-1,10%	
Prélèvement max. (drawdown)	-1,60%	-1,00%	-14,20%	-13,00%	-14,20%	-13,00%	-14,20%	-13,00%
Durée de récupération (en mois)	8	6	not recovered	not recovered	not recovered	not recovered	not recovered	not recovered
Duration modifiée**	5,62							
Taux d'intérêt annuel sans risque en CHF	0,09%		0,24%		-0,31%		0,20%	
TER _{CAFP} Tranche A	0,80%							
TER _{CAFP} Tranche B	1,30%							

* Composition de l'indice de référence : 31,00% SBI AAA-BBB TR, 4,00% ICE BofA GLB HY TR hdg CHF, 23,00% BBG Gl. Agg Corp Hdg CHF TR, 1,00% MSCI EM NR, 8,00% SPI (TR), 2,00% SPI EXTRA TR, 9,00% MSCI World ex CH (NR), 2,00% BBG Comdty TR, 20,00% CAFR.

** Au 31.12.2025

LPP Rendement, Tranche A (en CHF)

Indice de référence : Customized BM *

	12 mois		5 ans		10 ans		21.12.99–31.12.25	
	Portfolio	Benchmark	Portfolio	Benchmark	Portfolio	Benchmark	Portfolio	Benchmark
Rendement (accumulé)	3,50%	5,20%	-0,30%	7,10%	17,80%	30,80%	72,10%	126,60%
Rendement annuel	3,50%	5,20%	-0,10%	1,40%	1,70%	2,70%	2,10%	3,20%
Risque annuel	2,70%	2,70%	4,40%	4,90%	4,50%	4,50%	4,30%	4,20%
Ratio de Sharpe	1,24	1,93	-0,07	0,23	0,42	0,65	0,37	0,64
Tracking error annuel (ex post)	0,70%		1,00%		1,00%		1,20%	
Tracking error annuel (ex ante)**	3,00%							
Information ratio	-2,35		-1,45		-1,08		-0,89	
Bêta	0,99		0,88		0,96		0,99	
Alpha de Jensen	-1,70%		-1,30%		-1,00%		-1,00%	
Prélèvement max. (drawdown)	-2,00%	-1,80%	-14,40%	-13,40%	-14,40%	-13,40%	-14,40%	-13,40%
Durée de récupération (en mois)	8	6	not recovered	49	not recovered	49	not recovered	49
Duration modifiée**	5,58							
Taux d'intérêt annuel sans risque en CHF	0,09%		0,24%		-0,31%		0,51%	
TER _{CAFP} Tranche A	0,85%							
TER _{CAFP} Tranche B	1,36%							

* Composition de l'indice de référence : 29,00% SBI AAA-BBB TR, 15,00% BBG Gl. Agg Corp Hdg CHF TR, 4,00% ICE BofA GLB HY TR hdg CHF, 2,00% MSCI EM NR, 12,00% SPI (TR), 3,00% SPI EXTRA TR, 13,00% MSCI World ex CH (NR), 2,00% BBG Comdty TR, 20,00% CAFR.

** Au 31.12.2025

LPP Croissance, Tranche A (en CHF)

Indice de référence : Customized BM *

	12 mois		5 ans		10 ans		02.11.91-31.12.25	
	Portfolio	Benchmark	Portfolio	Benchmark	Portfolio	Benchmark	Portfolio	Benchmark
Rendement (accumulé)	4,30%	6,30%	3,50%	12,80%	26,40%	42,90%	255,60%	461,90%
Rendement annuel	4,30%	6,30%	0,70%	2,40%	2,40%	3,60%	3,80%	5,20%
Risque annuel	3,80%	3,60%	5,10%	5,60%	5,30%	5,30%	5,80%	5,70%
Ratio de Sharpe	1,11	1,73	0,08	0,39	0,49	0,73	0,45	0,69
Tracking error annuel (ex post)	0,90%		1,10%		1,10%		1,50%	
Tracking error annuel (ex ante)**	2,90%							
Information ratio	-2,39		-1,55		-1,15		-0,92	
Bêta	1,02		0,89		0,98		0,97	
Alpha de Jensen	-2,20%		-1,50%		-1,20%		-1,20%	
Prélèvement max. (drawdown)	-2,90%	-2,70%	-14,80%	-13,90%	-14,80%	-13,90%	-19,00%	-17,40%
Durée de récupération (en mois)	8	6	not recovered	37	not recovered	37	62	36
Duration modifiée**	4,84							
Taux d'intérêt annuel sans risque en CHF	0,09%		0,24%		-0,31%		1,22%	
TER _{CAFP} Tranche A	0,90%							
TER _{CAFP} Tranche B	1,40%							

* Composition de l'indice de référence : 20,00% SBI AAA-BBB TR, 4,00% ICE BofA GLB HY TR hdg CHF, 13,00% BBG Gl. Agg Corp Hdg CHF TR, 3,00% MSCI EM NR, 17,00% SPI (TR), 3,00% SPI EXTRA TR, 17,00% MSCI World ex CH (NR), 3,00% BBG Comdty TR, 20,00% CAFP.

** Au 31.12.2025

LPP Futur, Tranche A (en CHF)

Indice de référence : Customized BM *

	12 mois		5 ans		10 ans		03.05.06-31.12.25	
	Portfolio	Benchmark	Portfolio	Benchmark	Portfolio	Benchmark	Portfolio	Benchmark
Rendement (accumulé)	4,90%	7,30%	7,90%	18,20%	35,60%	54,90%	67,60%	117,00%
Rendement annuel	4,90%	7,30%	1,50%	3,40%	3,10%	4,50%	2,70%	4,00%
Risque annuel	4,60%	4,40%	5,70%	6,30%	6,20%	6,10%	6,40%	6,30%
Ratio de Sharpe	1,06	1,65	0,22	0,50	0,54	0,77	0,39	0,61
Tracking error annuel (ex post)	0,90%		1,20%		1,20%		1,20%	
Tracking error annuel (ex ante)**	3,10%							
Information ratio	-2,67		-1,60		-1,16		-1,12	
Bêta	1,03		0,90		0,99		0,99	
Alpha de Jensen	-2,60%		-1,60%		-1,30%		-1,30%	
Prélèvement max. (drawdown)	-3,60%	-3,30%	-14,60%	-14,40%	-14,60%	-14,40%	-25,00%	-23,80%
Durée de récupération (en mois)	8	6	not recovered	33	not recovered	33	68	62
Duration modifiée**	4,45							
Taux d'intérêt annuel sans risque en CHF	0,09%		0,24%		-0,31%		0,20%	
TER _{CAFP} Tranche A	0,90%							
TER _{CAFP} Tranche B	1,40%							

* Composition de l'indice de référence : 15,00% SBI AAA-BBB TR, 4,00% ICE BofA GLB HY TR hdg CHF, 13,00% BBG Gl. Agg Corp Hdg CHF TR, 4,00% MSCI EM NR, 20,00% SPI (TR), 3,00% SPI EXTRA TR, 18,00% MSCI World ex CH (NR), 3,00% BBG Comdty TR, 20,00% CAFP.

** Au 31.12.2025

LPP Actions 100–Equity Income, Tranche A (en CHF)

Indice de référence : Customized BM *

	12 mois		5 ans		10 ans		13.12.18–31.12.25	
	Portfolio	Benchmark	Portfolio	Benchmark	Portfolio	Benchmark	Portfolio	Benchmark
Rendement (accumulé)	7,80%	12,20%	17,90%	36,70%	n/a	n/a	43,30%	70,00%
Rendement annuel	7,80%	12,20%	3,30%	6,50%	n/a	n/a	5,20%	7,80%
Risque annuel	9,10%	10,30%	8,80%	10,20%	n/a	n/a	10,30%	11,20%
Ratio de Sharpe	0,84	1,18	0,35	0,61	n/a	n/a	0,51	0,70
Tracking error annuel (ex post)	3,40%		2,70%		n/a		2,40%	
Tracking error annuel (ex ante)**	3,70%							
Information ratio	-1,30		-1,15		n/a		-1,05	
Bêta	0,83		0,84		n/a		0,90	
Alpha de Jensen	-2,40%		-2,10%		n/a		-1,80%	
Prélèvement max. (drawdown)	-5,60%	-8,00%	-19,10%	-19,00%	n/a	n/a	-19,10%	-19,00%
Durée de récupération (en mois)	10	9	38	27	n/a	n/a	38	27
Duration modifiée**	0,00							
Taux d'intérêt annuel sans risque en CHF	0,09%		0,24%		n/a		-0,03%	
TER _{CAFP} Tranche A	0,66%							
TER _{CAFP} Tranche B	1,26%							

* Composition de l'indice de référence : 60,00% MSCI CH NR, 40,00% MSCI World ex CH (NR).

** Au 31.12.2025

LPP Durable Rendement, Tranche A (en CHF)

Indice de référence : Customized BM *

	12 mois		5 ans		10 ans		20.12.07–31.12.25	
	Portfolio	Benchmark	Portfolio	Benchmark	Portfolio	Benchmark	Portfolio	Benchmark
Rendement (accumulé)	2,90%	5,10%	-0,10%	6,70%	18,70%	29,70%	47,00%	73,00%
Rendement annuel	2,90%	5,10%	0,00%	1,30%	1,70%	2,60%	2,20%	3,10%
Risque annuel	2,90%	2,70%	4,40%	5,00%	4,50%	4,60%	4,40%	4,50%
Ratio de Sharpe	0,98	1,87	-0,06	0,21	0,44	0,62	0,49	0,69
Tracking error annuel (ex post)	0,70%		1,10%		1,00%		1,00%	
Tracking error annuel (ex ante)**	3,20%							
Information ratio	-3,05		-1,14		-0,87		-0,90	
Bêta	1,07		0,87		0,95		0,96	
Alpha de Jensen	-2,50%		-1,20%		-0,70%		-0,80%	
Prélèvement max. (drawdown)	-2,10%	-1,70%	-13,50%	-13,80%	-13,50%	-13,80%	-13,50%	-13,80%
Durée de récupération (en mois)	9	6	not recovered	50	not recovered	50	not recovered	50
Duration modifiée**	5,87							
Taux d'intérêt annuel sans risque en CHF	0,09%		0,24%		-0,31%		0,03%	
TER _{CAFP} Tranche A	0,86%							
TER _{CAFP} Tranche B	1,36%							

* Composition de l'indice de référence : 29,00% SBI AAA-BBB TR, 4,00% ICE BofA GLB HY TR hdg CHF, 15,00% BBG Gl. Agg Corp Hdg CHF TR, 2,00% MSCI EM NR, 12,00% SPI (TR), 3,00% SPI EXTRA TR, 13,00% MSCI World ex CH (NR), 2,00% BBG Comdty TR, 20,00% CAFP.

** Au 31.12.2025

LPP Durable, Tranche A (en CHF)

Indice de référence : Customized BM *

	12 mois		5 ans		10 ans		19.12.00–31.12.25	
	Portfolio	Benchmark	Portfolio	Benchmark	Portfolio	Benchmark	Portfolio	Benchmark
Rendement (accumulé)	3,00%	6,10%	4,60%	13,70%	30,00%	45,40%	82,80%	130,20%
Rendement annuel	3,00%	6,10%	0,90%	2,60%	2,70%	3,80%	2,40%	3,40%
Risque annuel	4,10%	3,90%	5,40%	5,90%	5,60%	5,70%	5,80%	5,60%
Ratio de Sharpe	0,71	1,53	0,12	0,39	0,52	0,71	0,35	0,53
Tracking error annuel (ex post)	0,90%		1,30%		1,20%		1,30%	
Tracking error annuel (ex ante)**	2,70%							
Information ratio	-3,43		-1,31		-0,95		-0,71	
Bêta	1,03		0,89		0,96		1,00	
Alpha de Jensen	-3,20%		-1,40%		-1,00%		-0,90%	
Prélèvement max. (drawdown)	-3,70%	-3,10%	-13,80%	-14,40%	-13,80%	-14,40%	-20,30%	-19,40%
Durée de récupération (en mois)	10	6	not recovered	37	not recovered	37	64	52
Duration modifiée**	5,37							
Taux d'intérêt annuel sans risque en CHF	0,09%		0,24%		-0,31%		0,41%	
TER _{CAFP} Tranche A	0,94%							
TER _{CAFP} Tranche B	1,44%							

* Composition de l'indice de référence : 20,00% SBI AAA-BBB TR, 4,00% ICE BofA GLB HY TR hdg CHF, 13,00% BBG Gl. Agg Corp Hdg CHF TR, 3,00% MSCI EM NR, 17,00% SPI (TR), 3,00% SPI EXTRA TR, 17,00% MSCI World ex CH (NR), 3,00% BBG Comdy TR, 20,00% CAFP.

** Au 31.12.2025

Obligations durable (en CHF)

Indice de référence : SBI AAA-BBB TR

	12 mois		5 ans		10 ans		01.11.02–31.12.25	
	Portfolio	Benchmark	Portfolio	Benchmark	Portfolio	Benchmark	Portfolio	Benchmark
Rendement (accumulé)	-0,20%	-0,10%	-2,70%	-2,50%	0,70%	2,90%	43,20%	54,50%
Rendement annuel	-0,20%	-0,10%	-0,50%	-0,50%	0,10%	0,30%	1,60%	1,90%
Risque annuel	2,70%	2,60%	4,40%	4,40%	4,30%	4,10%	3,40%	3,40%
Ratio de Sharpe	-0,12	-0,07	-0,18	-0,17	0,07	0,13	0,38	0,48
Tracking error annuel (ex post)	0,30%		0,40%		0,50%		0,50%	
Tracking error annuel (ex ante)*	0,50%							
Information ratio	-0,48		-0,09		-0,44		-0,64	
Bêta	1,03		0,99		1,03		0,98	
Alpha de Jensen	-0,10%		0,00%		-0,20%		-0,30%	
Prélèvement max. (drawdown)	-1,40%	-1,40%	-14,10%	-13,70%	-16,40%	-15,90%	-16,40%	-15,90%
Durée de récupération (en mois)	4	4	not recovered	not recovered	not recovered	not recovered	not recovered	not recovered
Duration modifiée*	7,14							
Taux d'intérêt annuel sans risque en CHF	0,09%		0,24%		-0,31%		0,26%	
TER _{CAFP} Tranche CAP	0,48%							
TER _{CAFP} Tranche M	0,09%							

* Au 31.12.2025

Obligations durable Internationales ex CHF (en CHF)

Indice de référence : ICE BofA GI Gov ex CH

	12 mois		5 ans		10 ans		15.12.98-31.12.25	
	Portfolio	Benchmark	Portfolio	Benchmark	Portfolio	Benchmark	Portfolio	Benchmark
Rendement (accumulé)	-4,70%	-5,30%	-24,60%	-26,30%	-17,20%	-18,70%	4,50%	17,40%
Rendement annuel	-4,70%	-5,30%	-5,50%	-5,90%	-1,90%	-2,00%	0,20%	0,60%
Risque annuel	4,20%	4,70%	5,30%	5,60%	5,30%	5,50%	6,70%	7,00%
Ratio de Sharpe	-1,15	-1,14	-1,08	-1,11	-0,31	-0,33	-0,06	0,01
Tracking error annuel (ex post)	1,20%		1,00%		0,90%		1,70%	
Tracking error annuel (ex ante)*	2,30%							
Information ratio	0,46		0,42		0,19		-0,26	
Bêta	0,86		0,94		0,95		0,93	
Alpha de Jensen	-0,20%		0,00%		0,10%		-0,40%	
Prélèvement max. (drawdown)	-7,00%	-7,70%	-25,60%	-27,30%	-28,30%	-30,10%	-28,30%	-30,10%
Durée de récupération (en mois)	not recovered	not recovered	not recovered	not recovered	not recovered	not recovered	not recovered	not recovered
Duration modifiée*	5,71							
Taux d'intérêt annuel sans risque en CHF	0,09%		0,24%		-0,31%		0,54%	
TER _{CAFP} Tranche CAP	0,58%							
TER _{CAFP} Tranche M	0,15%							

* Au 31.12.2025

Actions durable Suisse (en CHF)

Indice de référence : SPI TR

	12 mois		5 ans		10 ans		01.11.02-31.12.25	
	Portfolio	Benchmark	Portfolio	Benchmark	Portfolio	Benchmark	Portfolio	Benchmark
Rendement (accumulé)	10,80%	17,80%	22,30%	36,70%	83,30%	100,30%	385,70%	429,20%
Rendement annuel	10,80%	17,80%	4,10%	6,50%	6,20%	7,20%	7,10%	7,50%
Risque annuel	10,30%	10,40%	12,20%	11,90%	11,90%	11,50%	12,50%	12,60%
Ratio de Sharpe	1,04	1,69	0,32	0,52	0,54	0,65	0,54	0,57
Tracking error annuel (ex post)	2,20%		2,30%		2,20%		2,10%	
Tracking error annuel (ex ante)*	0,70%							
Information ratio	-3,21		-1,01		-0,43		-0,19	
Bêta	0,97		1,01		1,02		0,98	
Alpha de Jensen	-6,40%		-2,40%		-1,10%		-0,30%	
Prélèvement max. (drawdown)	-4,30%	-3,90%	-20,70%	-19,90%	-20,70%	-19,90%	-49,10%	-48,80%
Durée de récupération (en mois)	10	9	not recovered	32	not recovered	32	77	77
Duration modifiée*	n/a							
Taux d'intérêt annuel sans risque en CHF	0,09%		0,24%		-0,31%		0,26%	
TER _{CAFP} Tranche CAP	0,55%							
TER _{CAFP} Tranche M	0,07%							

* Au 31.12.2025

Actions durable Suisse Small & Mid Caps (en CHF)

Indice de référence : SPI Extra TR

	12 mois		5 ans		10 ans		01.10.15-31.12.25	
	Portfolio	Benchmark	Portfolio	Benchmark	Portfolio	Benchmark	Portfolio	Benchmark
Rendement (accumulé)	14,80%	16,90%	13,70%	20,10%	112,30%	97,20%	138,60%	119,10%
Rendement annuel	14,80%	16,90%	2,60%	3,70%	7,80%	7,00%	8,90%	8,00%
Risque annuel	10,90%	10,20%	14,50%	13,20%	15,00%	13,50%	14,90%	13,50%
Ratio de Sharpe	1,34	1,65	0,16	0,26	0,54	0,54	0,61	0,61
Tracking error annuel (ex post)	2,70%		3,40%		3,60%		3,60%	
Tracking error annuel (ex ante)*	3,20%							
Information ratio	-0,80		-0,34		0,22		0,25	
Bêta	1,04		1,08		1,08		1,08	
Alpha de Jensen	-2,80%		-1,40%		0,20%		0,30%	
Prélèvement max. (drawdown)	-3,60%	-3,40%	-32,40%	-30,10%	-32,40%	-30,10%	-32,40%	-30,10%
Durée de récupération (en mois)	4	4	not recovered	not recovered	not recovered	not recovered	not recovered	not recovered
Duration modifiée*	n/a							
Taux d'intérêt annuel sans risque en CHF	0,09%		0,24%		-0,31%		-0,25%	
TER _{CAFP}	0,60%							

* Au 31.12.2025

Actions durable Internationales ex Suisse (en CHF)

Indice de référence : MSCI World ex Suisse NR

	12 mois		5 ans		10 ans		01.11.02-31.12.25	
	Portfolio	Benchmark	Portfolio	Benchmark	Portfolio	Benchmark	Portfolio	Benchmark
Rendement (accumulé)	-3,50%	5,30%	36,40%	59,80%	103,50%	151,90%	187,00%	353,20%
Rendement annuel	-3,50%	5,30%	6,40%	9,80%	7,40%	9,70%	4,70%	6,70%
Risque annuel	12,70%	13,30%	13,20%	13,50%	14,00%	14,10%	15,10%	14,80%
Ratio de Sharpe	-0,28	0,39	0,47	0,71	0,54	0,70	0,29	0,44
Tracking error annuel (ex post)	3,30%		2,50%		2,80%		3,10%	
Tracking error annuel (ex ante)*	0,70%							
Information ratio	-2,63		-1,37		-0,82		-0,67	
Bêta	0,93		0,96		0,98		1,00	
Alpha de Jensen	-8,30%		-3,00%		-2,10%		-2,10%	
Prélèvement max. (drawdown)	-15,20%	-13,70%	-18,90%	-19,40%	-21,50%	-21,60%	-52,40%	-54,40%
Durée de récupération (en mois)	not recovered	9	26	26	12	12	118	91
Duration modifiée*	n/a							
Taux d'intérêt annuel sans risque en CHF	0,09%		0,24%		-0,31%		0,26%	
TER _{CAFP} Tranche CAP	0,80%							
TER _{CAFP} Tranche M	0,10%							

* Au 31.12.2025

Information importante

Le présent document est un support marketing de la Fondation de placement J. Safra Sarasin («SAST»). Il est exclusivement destiné aux institutions de prévoyance professionnelle suisses et uniquement à titre d'information. Seules les institutions de prévoyance exonérées d'impôt domiciliées en Suisse et reconnues comme institutions de prévoyance qualifiées conformément à l'accord amiable du 25 novembre / 3 décembre 2004 relatif à l'art. 10 al. 3 de la CDI entre la Suisse et les États-Unis sont autorisées à investir directement dans les produits qui y sont mentionnés. D'autres documents et informations importants concernant les produits mentionnés dans le présent document sont disponibles gratuitement sur www.jsafrasarasin.ch/sast ou auprès de J. Safra Sarasin Fondation de placement, Case postale, 4002 Bâle.

Le présent document ne constitue ni un conseil en placement, ni une offre, ni une proposition ou incitation à soumettre une offre d'achat ou de vente de produits SAST.

Ce document a été élaboré par SAST et est donné à titre d'information uniquement. Les informations et opinions contenues dans ce document sont fournies par SAST sans aucune garantie et sont destinées à l'usage personnel du destinataire. Ce document ne peut être reproduit, diffusé ou republié sans l'accord écrit de SAST.

La valeur ou les revenus éventuels des produits mentionnés dans ce rapport peuvent augmenter ou diminuer. Un investissement dans ces produits comporte des risques qui sont décrits dans le prospectus.

Il ne peut être exclu qu'une entreprise mentionnée et analysée entretienne des relations commerciales avec des sociétés du groupe J. Safra Sarasin, ce qui pourrait donner lieu à un conflit d'intérêts. En outre, la Banque J. Safra Sarasin SA, ainsi que les sociétés du groupe, sont autorisées à investir dans les produits mentionnés dans le présent document.

Le présent document ne doit pas être envoyé ou emporté aux États-Unis d'Amérique, ni transmis aux États-Unis d'Amérique ou à une US Person au sens de la réglementation S du US Securities Act de 1933.

© J. Safra Sarasin Fondation de placement. Tous droits réservés.





Rapport et compte annuel
du groupe de placement SAST2

A large waterfall cascades down a rocky cliff on the left side of the image. The water is a vibrant turquoise color as it falls into a pool at the bottom. The surrounding landscape is lush with green vegetation and rocky terrain. The sky is a clear, bright blue with scattered white clouds. The overall scene is a beautiful natural landscape.

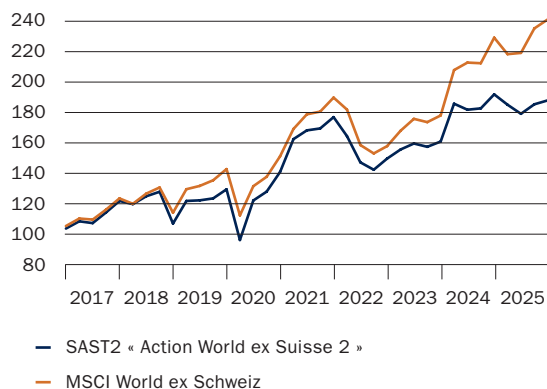
Le groupe de placement
en actions

Les valeurs à forte capitalisation surclassent celles à petite et moyenne capitalisation, l'Europe devance les États-Unis et le Japon.

Actions World ex Suisse 2

Le groupe de placement a commencé 2025 en « phase moyenne » avec une surpondération des actions momentum (pondération cible : 50%) et value (30%) et une allocation plus modeste en actions Quality (20%). Ce choix a été dicté par notre modèle de cycle de marché, qui indiquait des bénéfices et un essor économique positifs pour les segments d'actions cycliques. Après l'annonce des droits de douane le « jour de la libération », il est temporairement entré en « phase tardive », ce qui s'est traduit par un positionnement plus neutre entre les facteurs cycliques et défensifs. Avec la baisse de la volatilité du marché, il est revenu en « phase moyenne » en milieu d'année, ce qui a provoqué un retour aux actions momentum et value. En cours d'année, l'approche équilibrée a abouti à une sous-pondération en actions de croissance à très forte capitalisation, ce qui a pesé le plus lourdement sur la performance, car la majeure partie de la performance boursière a été représentée par une poignée d'entreprises américaines du secteur des technologies. En fin d'année, cette sous-pondération s'est neutralisée afin de réduire le Tracking Error de ces entreprises. En cours d'année, le mécanisme d'équipondération a contribué le plus fortement à la performance relative négative et l'effet de sélection par sous-portefeuille factoriel a été globalement neutre.

Performance (100 = Début au 14.11.2016)



Actions World ex Suisse 2

Numéro de valeur tranche CAP : 32096336
Numéro de valeur tranche M : 32096385

Répartition géographique en %*

Amérique du Nord	73,60
Europe	11,90
Japon	5,30
Royaume-Uni	4,50
Asie/Pacifique (ex Japon)	1,50
Suisse	1,10
Scandinavie	1,00
Pays émergents	1,00

Évolution et performance

Fortune en millions de CHF au 31.12.2025**	128,47
Performance 2025 en %	-2,07
Performance en % depuis le lancement (14.11.2016)	88,90
Performance en % depuis le lancement (14.11.2016) p.a.	7,21

** Fortune mandats par tranche inclus

Les 10 principales positions en %*

NVIDIA Corp***	5,89
Apple Inc***	5,08
Microsoft Corp	4,32
Amazon.com Inc	2,64
Alphabet Inc -A-	2,39
Meta Platforms Inc Reg Shs A	1,98
Broadcom Inc	1,94
Alphabet Inc -C-	1,88
Tesla Inc	1,63
JPMorgan Chase & Co	1,07

***Dépassement de la limite de la société
(selon l'art. 54a OPP2)

Répartition par secteur en %*

Internet, logiciel & services technologie de l'information	19,80
Banques et autres établissements de crédit	10,20
Électronique et semi-conducteurs	8,90
Ordinateur & fournisseur de réseau	8,10
Commerce de détail, grand magasin	6,90
Sociétés financières, sociétés de participation & sociétés diversifiées	6,30
Pharmaceutique, cosmétique & produit médicalisation	4,50
Construction automobile	3,10
Petrol et gaz naturel	3,00
Autres	29,30

* Toutes les indications sont des valeurs variables, valables à la date de référence.

L'ensemble des chiffres de la performance du rapport de gestion 2025 de SAST2 concerne la tranche CAP.

Compte annuel du groupe de placement en actions

Compte de fortune	Actions World ex Suisse 2			
	31.12.2025 CHF		31.12.2024 CHF	
Actions	0.00		0.00	
Parts ou droits sur des placements collectifs de capitaux	128 390 205.31		154 072 280.98	
Produits dérivés	0.00		0.00	
Avoirs en banque à vue	90 720.96		293 982.89	
Autres actifs	0.00		0.00	
Fortune totale du fonds	128 480 926.27		154 366 263.87	
./.. Engagements	-7 360.54		-12 888.66	
Fortune nette du fonds	128 473 565.73		154 353 375.21	
Variation de la fortune nette du fonds				
Fortune nette du fonds au début de l'exercice	154 353 375.21		154 667 899.46	
Émissions	3 414 073.25		1 541 601.81	
Rachats	-26 123 689.72		-30 132 142.00	
Résultat total	-3 170 193.01		28 276 015.94	
Fortune nette du fonds à la fin de l'exercice	128 473 565.73		154 353 375.21	
	Tranche CAP*	Tranche M*	Tranche CAP*	Tranche M*
Fortune nette du fonds à la fin de l'exercice	1 273 105.28	127 200 460.45	2 168 331.92	152 185 043.29
Droits en circulation				
	31.12.2025 Droits	31.12.2025 Droits	31.12.2024 Droits	31.12.2024 Droits
Situation au début de l'exercice	1 124.00	75 209.4801	1 264.0000	90 599.3716
Parts émises	0.00	1 800.0000	0.0000	841.0000
Parts rachetées	-450.00	-13 224.0000	-140.0000	-16 230.8915
Situation à la fin de l'exercice	674.0000	63 785.4801	1 124.0000	75 209.4801
	CHF	CHF	CHF	CHF
Valeur d'un droit	1 901.61	1 994.69	1 940.50	2 023.70
+ Produit couru d'un droit	-12.61	-0.69	-11.50	-0.70
Valeur d'inventaire d'un droit	1 889.00	1 994.00	1 929.00	2 023.00
Prix d'émission	1 889.00	1 994.00	1 929.00	2 023.00
Prix de rachat	1 889.00	1 994.00	1 929.00	2 023.00

* Tranches CAP et M

Une tranche CAP, dans ce groupe de placement, est prévue pour les clients directs et une tranche M pour les clients bancaires avec mandat. Les deux tranches sont gérées avec une stratégie identique par le même gestionnaire de portefeuille.

L'ensemble des chiffres de la performance du rapport de gestion 2025 de SAST2 concerne la tranche CAP.

Compte de résultat	Actions World ex Suisse 2	
	01.01.2025 –31.12.2025 CHF	01.01.2024 –31.12.2024 CHF
Revenus d'actions	0.00	0.00
Revenus de placements collectifs de capitaux	0.00	0.00
Revenus de liquidités et de dépôts à terme	0.00	0.00
Autres revenus	0.00	0.00
Paiement des revenus courus lors de la souscription de droits	-563.25	-325.21
Total revenus	-563.25	-325.21
Intérêts passifs	0.00	0.00
Frais forfaitaires Banque J. Safra Sarasin SA Tranche CAP	9 101.23	13 629.15
Frais forfaitaires Banque J. Safra Sarasin SA Tranche M	0.00	0.00
Frais de gestion	18 475.81	28 104.52
Autres charges	28 763.46	30 087.91
Versement des revenus courus lors du rachat de droits	-4 399.71	-6 493.30
Total charges	51 940.79	65 328.28
Produit/perte net(te) (-)	-52 504.04	-65 653.49
Gains/pertes en capital réalisé(e)s (-)	-49 049 070.95	9 081 607.95
Bénéfice/perte réalisé(e) (-)	-49 101 574.99	9 015 954.46
Gains/pertes en capital non réalisé(e)s (-)	45 931 381.98	19 260 061.48
Bénéfice/perte total(e) (-)	-3 170 193.01	28 276 015.94
Produit/perte net(te) (-) Tranche CAP	-8 500.33	-12 920.49
Produit/perte net(te) (-) Tranche M	-44 003.71	-52 733.00
Produit/perte net(te) (-)	-52 504.04	-65 653.49

Le Conseil de fondation a décidé d'utiliser le bénéfice de la manière suivante

	Tranche CAP*	Tranche M*	Tranche CAP*	Tranche M*
	CHF	CHF	CHF	CHF
Produit net de l'exercice	-8 500.33	-44 003.71	-12 920.49	-52 733.00
Report de l'exercice précédent	0.00	0.00	0.00	0.00
Produit disponible pour la distribution	-8 500.33	-44 003.71	-12 920.49	-52 733.00
Imputation sur la valeur des droits	8 500.33	44 003.71	12 920.49	52 733.00
Report à nouveau	0.00	0.00	0.00	0.00

Compte annuel SAST2 « Fortune de base »

Bilan

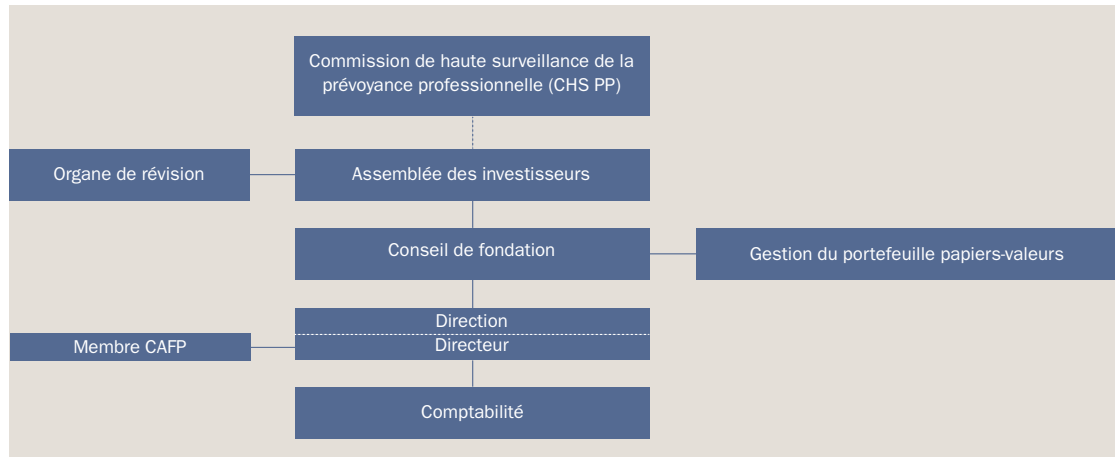
	31.12.2025	31.12.2025	31.12.2024	31.12.2024
	CHF	CHF	CHF	CHF
Liquidités				
Liquidités Banque J. Safra Sarasin SA		166 772.43		162 508.04
Autres actifs				
Administration fédérale des contributions, Berne		0.00		0.00
Actifs transitoires		3 137.15		6 717.20
Actifs		169 909.58		169 225.24
Passifs				
Passifs transitoires		3 137.15		6 717.20
Capital de la Fondation				
Capital au 1 ^{er} janvier	162 508.04		158 126.81	
Excédent de revenus	4 264.39	166 772.43	4 381.23	162 508.04
Passifs		169 909.58		169 225.24

Compte d'exploitation

	2025	2025	2024	2024
	Aufwand CHF	Ertrag CHF	Aufwand CHF	Ertrag CHF
Apports des cofondateurs/ la Fondation		0.00		0.00
Reprise des frais de gestion de la comptabilité des fonds (les frais de constitution inclus)		25 200.09		30 068.01
Rémunération des avoirs bancaires		0.00		0.00
Frais de gestion (les frais de constitution inclus)	20 935.70		25 686.78	
Excédent de revenus	4 264.39		4 381.23	
	25 200.09	25 200.09	30 068.01	30 068.01

Annexe au rapport annuel SAST2 2025

Organigramme de la J. Safra Sarasin Fondation de placement 2 (SAST2)



Gouvernance d'entreprise

But et objectif

La J. Safra Sarasin Fondation de placement 2 (SAST2) a été créée le 2 février 2016 à Bâle et inscrite le 5 avril 2016 dans le Registre de commerce. Il s'agit d'une fondation de placement au sens des articles 80 et suivants du Code civil suisse, en relation avec les articles 53g et suivants de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP). Le Conseil fédéral a édicté l'ordonnance sur les fondations de placement (OFC). Elle précise les dispositions légales applicables aux fondations d'investissement. La SAST2 a pour objet de promouvoir les avantages sociaux des salariés par le placement commun et la gestion rationnelle des actifs en valeurs mobilières et en biens immobiliers qui lui sont confiés par les fonds de pension des 2^e et 3^e piliers et consacrés exclusivement aux avantages sociaux des salariés. La Fondation a son siège à Bâle.

Base juridique	Version actuelle
Statuts	07.05.2021
Règlement	07.05.2021
Règlement d'organisation	02.02.2016
Directives d'investissement papiers-valeurs	Septembre 2025
Règlement visant à prévenir les conflits d'intérêts et régissant les actes juridiques passés avec des personnes proches	Mai 2021

Organisation

Composition personnelle des comités, voir page 85.

Autorité de surveillance : La surveillance de la Fondation de placement est assurée par la Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle (CHS PP).

Assemblée des investisseurs : L'ensemble des investisseurs constitue l'assemblée générale des investisseurs. C'est l'organe suprême de la Fondation d'investissement. Les tâches de l'assemblée sont principalement d'approuver les statuts et les règlements, d'élire les membres du Conseil de fondation et de désigner l'organe de révision, d'approuver les rapports annuels du Conseil de fondation, de l'organe de révision et les comptes annuels.

Conseil de fondation : Il est l'organe de direction de la Fondation et assume la responsabilité de la Fondation de placement. Le Conseil de la fondation est responsable de l'exécution de l'objet de la fondation conformément aux dispositions légales, statutaires et réglementaires ainsi qu'aux instructions de l'autorité de surveillance, pour laquelle il dispose de tous les pouvoirs qui ne sont pas réservés à l'assemblée des investisseurs, à l'Organe de révision ou aux autorités de surveillance. Il représente la Fondation face aux tiers. Le Conseil de la fondation peut déléguer des tâches. Dans sa fonction de comité d'investissement, le Conseil de fon-

dation détermine l'organisation et les objectifs des différentes directives d'investissement pour chaque groupe d'investissement. Au 31 décembre 2025, la Fondation est divisée en un groupe de placement et en actifs principaux.

Le Conseil de fondation se compose d'au moins cinq membres. La Fondation est autorisée à proposer une minorité d'un tiers au maximum au sein du Conseil de fondation. En outre, les membres du Conseil de fondation doivent être choisis parmi les membres de l'assemblée (en application de l'article 7.1 des statuts).

Présidence de l'Organe de direction : Le Conseil de fondation désigne un administrateur et les personnes de la direction. L'Organe de direction promulgue, à cet égard, le règlement organisationnel. L'organe de direction s'occupe des affaires courantes de la Fondation dans le respect des statuts, des règlements, des directives de placement, du règlement d'organisation et des indications données par le Conseil de fondation.

L'administrateur est responsable devant le Conseil de fondation. La J. Safra Sarasin Fondation de placement 2 est membre de la CAFP (Conférence des administrateurs de fondations de placement) et est ainsi soumise à ses normes de qualité. Elle est représentée par son directeur général.

Organe de révision : L'Organe de révision Balmer-Etienne AG de Lucerne est un organe de révision indépendant de la Fondation de la fondatrice, des membres du Conseil de fondation et de la direction d'un point de vue organisationnel, relationnel et économique. Il vérifie que l'activité du Conseil de fondation, de la direction et des autres organes et comités mandatés par le Conseil de fondation soit conforme aux dispositions des statuts et du règlement de la Fondation, aux directives de placement et à la législation. Il contrôle également la comptabilité et les comptes annuels de la Fondation et établit un rapport à l'intention de l'Assemblée des cofondateurs et de l'Autorité de surveillance. L'organe de révision est élu pour une durée de trois années par l'Assemblée des investisseurs sur la proposition du Conseil de fondation.

Comptabilité : La comptabilité et l'analyse des évaluations du groupe placements de papiers-valeurs sont effectuées par la CACEIS Bank (anciennement CACEIS Investor Service Bank S.A.).

Gestion de fortune : La Fondation a chargé la Banque J. Safra Sarasin SA de Bâle de la gestion des papiers-valeurs des groupes de placement.

Exercice du droit de vote

Pour des raisons techniques, les droits de vote des actionnaires pour les actions internationales ne seront pas exercés pour l'instant.

Intégrité et loyauté dans la gestion de fortune

Conformément à l'art. 8 de l'ASV et aux arts 48f à 48l de l'ordonnance sur la Prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (OPP 2), tous les membres du Conseil de fondation et de la direction ont fait une déclaration écrite pour l'année concernée, confirmant qu'ils connaissent les prescriptions applicables, qu'ils s'y conforment et qu'ils n'ont tiré aucun avantage pécuniaire personnel de leur travail pour la SAST2.

Au cours de l'exercice de référence, aucun membre du Conseil de fondation n'a été chargé de l'administration ou de la gestion de fortune de la Fondation. Les dispositions de l'art. 8.2 du Règlement sur les fondations de placement ont ainsi été respectées.

Restitutions, indemnités d'exploitation et de fonctionnement

La totalité de la fortune de la Fondation est gérée par l'unité Asset Management de la banque de dépôt « Banque J. Safra Sarasin SA ». Les remboursements de tiers résultant des activités d'investissement de la banque de dépôt J. Safra Sarasin SA sont crédités directement aux groupes d'investissement respectifs après l'évaluation correspondante. Au cours de l'année considérée 2025, la fondation d'investissement n'a pas payé de frais de vente ou de gestion.

Prospectus disponibles

Aucun prospectus n'est actuellement disponible pour aucun groupe de placement.

Règles d'évaluation et de présentation des comptes, permanence

Swiss GAAP RPC 26

L'établissement des comptes annuels est conforme aux recommandations professionnelles des Swiss GAAP RPC 26.

Évaluation

Comme pour les exercices précédents, l'évaluation de la fortune, de même que les conversions en monnaies étrangères, repose exclusivement sur le principe de la valeur de marché (au cours de fin d'année).

Les cours de change appliqués ont été les suivants (= cours de l'année précédente) :

AUD	0,529945	(0,563614)
CAD	0,578053	(0,630206)
DKK	12,522460	(12,618743)
EUR	0,930000	(0,941150)
GBP	1,065750	(1,134300)
JPY	0,505912	(0,576751)
NOK	7,875683	(7,968757)
SEK	8,601952	(8,209971)
USD	0,790950	(0,906650)
SGD	0,615568	(0,666820)

Informations générales et explications

Commission de souscription et de rachat

Les primes et les rabais sur les échanges de créances (émissions et rachats) sont utilisés pour couvrir les coûts moyens encourus lors de l'achat/la vente de créances et sont entièrement attribués aux groupes d'investissement respectifs.

Redevance forfaitaire de la banque dépositaire

Cette redevance inclut les droits de gestion, de dépôt et les frais de courtage propre ainsi que les prestations de services supplémentaires spécifiques de la banque de dépôt. Les commissions des courtiers tiers, les droits fiscaux et spécifiques des places boursières ne sont pas inclus tout comme les autres frais de transaction des

groupes de placements. Les groupes de placement ainsi que les autres charges de la fondation (voir ci-dessous), les coûts de comptabilisation et les coûts des fonds seront mis en charge aux fonds concernés.

Autres charges de la Fondation

Les autres charges contiennent les coûts de la révision, de la surveillance, de l'organe de direction et du Conseil de fondation, pour les frais de publicité et d'imprimerie, les droits de licence pour l'utilisation des indices (dans la mesure où ils ne sont pas pris en charge par la banque de dépôt). Il n'y a pas de frais d'administration de tiers qui ne sont pas facturés directement.

Taxe sur la valeur ajoutée

La révision partielle de la LTVA a complété les exceptions fiscales prévues à l'art. 21, al. 2, LTVA. Ainsi, dans les domaines des mouvements de fonds et de capitaux (art. 21, al. 2, ch. 19, LTVA), en vertu de la lettre g, à compter du 1er janvier 2025, sont exclus du champ de l'impôt l'offre et la gestion de groupes de placement de fondations de placement au sens de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle (LPP).

Distribution

Les gains accumulés ne seront pas distribués, mais ajoutés au capital nominal respectif de chaque valeur. Le processus comptable aura lieu chaque 31 décembre. Le produit obtenu jusqu'à cette date sera alors ajouté au capital. La valeur d'inventaire ceteris paribus ne souffre aucun changement.

Fortune totale

Au 31 décembre 2025, la fortune totale de la SAST2, avant déduction des éléments du passif (sans double comptage), s'élevait à 128 650 835.85 CHF.

Prêt de titres (securities lending)

Au 31 décembre 2025, aucun titre n'était prêté.

Placements

Lancement, clôture et liquidation de groupes de placements

Aucun groupe d'investissement n'a été lancé, clôturé ou liquidé au cours de la période considérée.

Limite de placement par débiteur et société

La base de la détermination des différentes limites réglementaires et légales des placements sera la fortune brute de l'institution de prévoyance. La J. Safra Sarasin Fondation de placement 2 utilisant des compartiments des caisses de pension pour ses placements, les différentes limites ne peuvent donc pas être déterminées avec exactitude. Le taux maximum de fortune en application de OPP2 est la base du placement dans les groupes de placement de la J. Safra Sarasin Fondation de

placement 2 et le montant maximum par débiteur respectivement par société est donc calculé en conséquence. C'est ainsi que des positions plus importantes peuvent être placées par débiteur ou société dans les différents compartiments de la Fondation de prévoyance.

Dépassements des limites applicables aux sociétés

Au 31 décembre 2025, il existe, en raison des poids lourds de l'indice, des dépassements des limites applicables aux sociétés dans les groupes de placement suivants, en application de l'art. 26a de la législation (AFV) :

– Actions World ex Suisse 2 (page 75)

Positions dérivées ouvertes

Aucune position sur produits dérivés n'était ouverte à la date du rapport.

Chiffres clés (plus d'indicateurs à partir de la page 86)

		12 mois		5 ans		10 ans		14.11.16 – 31.12.25	
		Portfolio	Benchmark	Portfolio	Benchmark	Portfolio	Benchmark	Portfolio	Benchmark
Actions World	Rendement (accumulé)	-2,10%	5,30%	33,60%	59,80%	n/a	n/a	88,90%	142,60%
ex Suisse 2	Rendement annuel	-2,10%	5,30%	6,00%	9,80%	n/a	n/a	7,20%	10,20%
(32096336)	Risque annuel	11,90%	13,30%	13,40%	13,50%	n/a	n/a	15,40%	14,40%
Lancement : 14.11.2016	TER _{CAFP} Tranche CAP	0,72%							
	TER _{CAFP} Tranche M	0,12%							

Rapport de l'organe de révision des comptes

à l'Assemblée des investisseurs de la

J. Safra Sarasin Fondation de placement 2, Bâle

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

Évaluation de l'examen

Nous avons vérifié les comptes annuels de la J. Safra Sarasin Fondation de placement 2, y compris les comptes de fortune et de résultats par groupe de placement et le bilan et les comptes de résultats « SAST2 Fortune de base » pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 et les annexes aux pages 79 à 82.

À notre avis, les comptes annuels sont conformes au droit suisse, aux statuts et aux règlements de la société.

Base d'évaluation de l'audit

Nous avons effectué notre audit conformément au droit suisse et aux Normes suisses d'audit (NA-CH). Nos responsabilités à cet égard sont décrites plus en détail dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, nous sommes indépendants de la Fondation de placement et avons rempli nos autres obligations professionnelles en vertu de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

Le Conseil de fondation est responsable des autres informations. Les autres informations comprennent les informations contenues dans le rapport annuel, mais pas les comptes annuels et notre rapport y afférent.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme de conclusion d'audit à leur sujet.

Dans le cadre de notre audit, nous avons la responsabilité de lire les autres informations et d'apprécier si elles présentent des incohérences

significatives par rapport aux comptes annuels ou à notre connaissance acquise lors de l'audit, ou si elles apparaissent par ailleurs comme étant significativement erronées.

Si nous concluons, sur la base du travail effectué, qu'il existe une inexactitude significative dans ces autres informations, nous sommes tenus d'en faire état. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du Conseil de fondation concernant les comptes annuels

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales, aux statuts et aux règlements, ainsi que du contrôle interne que le Conseil de fondation juge nécessaire pour permettre l'établissement de comptes annuels exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent d'actes malveillants ou d'erreurs, incombe au Conseil de fondation.

Responsabilités de l'organe de révision pour l'audit des comptes annuels

Notre objectif est de fournir une assurance raisonnable que les comptes annuels, dans leur globalité, ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport intégrant notre opinion. L'assurance raisonnable est un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit pas qu'un audit effectué conformément au droit suisse et aux normes NA-CH détectera toujours les anomalies significatives, le cas échéant. Les déclarations erronées peuvent résulter d'actes malveillants ou d'erreurs et sont considérées comme significatives si l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles influencent, individuellement ou collectivement, les décisions économiques prises par les utilisateurs sur la base de ces comptes annuels.

Une description plus détaillée de nos responsabilités en matière d'audit des comptes annuels est disponible sur le site Web d'EXPERT suisse : <https://www.expertsuisse.ch/fr-ch/rapport-de-revision-institutions-de-prevoyance>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur les autres exigences légales et réglementaires

Le Conseil de fondation est responsable de l'exécution des tâches légales et de la mise en œuvre des dispositions statutaires et réglementaires relatives à l'organisation, à la gestion et au placement de la fortune, étant entendu que ces tâches ne sont pas assumées par l'Assemblée des investisseurs. Nous avons effectué les vérifications prescrites à l'art. 10 OFP et à l'art. 35 OPP 2.

Nous avons vérifié si

- l'organisation et la gestion sont conformes aux dispositions légales, statutaires et réglementaires et s'il existe un contrôle interne adapté à la taille et à la complexité de l'entreprise ;
- le placement de la fortune est conforme aux dispositions légales, statutaires et réglementaires, y compris les directives de placement ;
- les mesures qui visent à garantir la loyauté dans la gestion de fortune ont été prises et si le respect du devoir de loyauté ainsi que les potentiels conflits d'intérêt sont suffisamment contrôlés par l'organe compétent ;
- les informations et notifications ont été fournies à l'Autorité de surveillance, comme l'exige la loi ;
- les intérêts de la Fondation de placement sont préservés dans les actes juridiques passés avec des proches.

Nous confirmons que les dispositions légales, statutaires et réglementaires applicables en la matière, y compris les directives de placement, ont été respectées.

Nous recommandons l'approbation des présents comptes annuels.

Lucerne, le 9 mars 2026

Balmer-Etienne AG



David Lichtsteiner
Réviseur expert autorisé
(Chef réviseur)



André Egli
Réviseur expert autorisé

Structure de la J. Safra Sarasin Fondation de placement 2

Organes et responsables

Direction du Conseil de fondation Daniel Graf Président, codirecteur Clients institutionnels Banque J. Safra Sarasin SA Dr. Wilfred Stoecklin Vice-président, Conseils et mandats dans le domaine des placements des institutions de prévoyance Stefan Arnold Directeur de la Caisse de pension Uri Fabian Brogler Directeur de la Caisse de pension compensation des employeurs de Bâle et directeur de la Caisse de pension des employeurs de Bâle Danièle Gross Directrice commerciale et membre de la direction du Festival de Lucerne Urs Oberer Responsable du secteur d'activité Products, Banque J. Safra Sarasin SA Martina Suter Directrice générale de Grischina GmbH ; membre du Conseil d'administration de Löwenfeld Beteiligungen AG, Aarau	Direction Andreas Frieden Directeur SAST2, Banque J. Safra Sarasin SA Gabriela Steininger SAST2, Banque J. Safra Sarasin SA Monique Lutz SAST2, Banque J. Safra Sarasin SA Laura Probst SAST2, Banque J. Safra Sarasin SA
	Gestion de portefeuille Banque J. Safra Sarasin SA Mathilde Franscini George Cotton
	Comptabilité CACEIS Bank, Zurich
	Organe de révision Balmer-Etienne SA, Lucerne
	Banque de dépôt et domicile Banque J. Safra Sarasin SA, Bâle

Chiffres clés SAST2

Voir la définition des chiffres clés sur la page 63

Actions World ex Suisse 2 (en CHF)

Benchmark: MSCI WORLD ex CH NR

	12 mois		5 ans		10 ans		14.11.16–31.12.25	
	Portfolio	Benchmark	Portfolio	Benchmark	Portfolio	Benchmark	Portfolio	Benchmark
Rendement (accumulé)	-2,10%	5,30%	33,60%	59,80%	n/a	n/a	88,90%	142,60%
Rendement annuel	-2,10%	5,30%	6,00%	9,80%	n/a	n/a	7,20%	10,20%
Risque annuel	11,90%	13,30%	13,40%	13,50%	n/a	n/a	15,40%	14,40%
Ratio de Sharpe	-0,18	0,39	0,42	0,71	n/a	n/a	0,48	0,72
Tracking error annuel (ex post)	3,70%		3,70%		n/a		4,00%	
Tracking error annuel (ex ante)*	n/a							
Information ratio	-1,98		-1,04		n/a		-0,75	
Bêta	0,86		0,96		n/a		1,03	
Alpha de Jensen	-6,60%		-3,40%		n/a		-3,30%	
Prélèvement max. (drawdown)	-13,80%	-13,70%	-19,60%	-19,40%	n/a	n/a	-26,10%	-21,60%
Durée de récupération (en mois)	not recovered	9	27	26	n/a	n/a	12	12
Duration modifiée*	n/a							
Taux d'intérêt annuel sans risque en CHF	0,09%		0,24%		n/a		-0,190%	
TER _{CAP} Tranche CAP	0,72%							
TER _{CAP} Tranche M	0,12%							

* Au 31.12.2025

Information importante

Le présent document est un support marketing de la Fondation de placement J. Safra Sarasin 2 («SAST2»). Il est exclusivement destiné aux institutions de prévoyance professionnelle suisses et uniquement à titre d'information. Seules les institutions de prévoyance exonérées d'impôt domiciliées en Suisse et reconnues comme institutions de prévoyance qualifiées conformément à l'accord amiable du 25 novembre / 3 décembre 2004 relatif à l'art. 10 al. 3 de la CDI entre la Suisse et les États-Unis sont autorisées à investir directement dans les produits qui y sont mentionnés. D'autres documents et informations importants concernant les produits mentionnés dans le présent document sont disponibles gratuitement sur www.jsafarasarasin.ch/sast ou auprès de J. Safra Sarasin Fondation de placement 2, Case postale, 4002 Bâle.

Le présent document ne constitue ni un conseil en placement, ni une offre, ni une proposition ou incitation à soumettre une offre d'achat ou de vente de produits SAST2.

Ce document a été élaboré par SAST2 et est donné à titre d'information uniquement. Les informations et opinions contenues dans ce document sont fournies par SAST2 sans aucune garantie et sont destinées à l'usage personnel du destinataire. Ce document ne peut être reproduit, diffusé ou republié sans l'accord écrit de SAST2.

La valeur ou les revenus éventuels des produits mentionnés dans ce rapport peuvent augmenter ou diminuer. Un investissement dans ces produits comporte des risques qui sont décrits dans le prospectus.

Il ne peut être exclu qu'une entreprise mentionnée et analysée entretienne des relations commerciales avec des sociétés du groupe J. Safra Sarasin, ce qui pourrait donner lieu à un conflit d'intérêts. En outre, la Banque J. Safra Sarasin SA, ainsi que les sociétés du groupe, sont autorisées à investir dans les produits mentionnés dans le présent document.

Le présent document ne doit pas être envoyé ou emporté aux États-Unis d'Amérique, ni transmis aux États-Unis d'Amérique ou à une US Person au sens de la réglementation S du US Securities Act de 1933.

© J. Safra Sarasin Fondation de placement 2. Tous droits réservés.

Adresses et contacts utiles

Bâle

Banque J. Safra Sarasin SA
Elisabethenstrasse 62
Case postale, 4002 Bâle
Téléphone +41 (0) 58 317 45 57
Fax +41 (0) 58 317 48 96
Directeur SAST/ SAST2 :
Andreas Frieden

Contact :

Monsieur Tobias Eggenschwiler
Téléphone +41 (0) 58 317 40 56
Fax +41 (0) 58 317 45 63

Internet

www.jsafrasarasasin.ch/sast

Zurich

Banque J. Safra Sarasin SA
Alfred-Escher-Strasse 50
Case postale, 8022 Zurich
Téléphone +41 (0) 58 317 33 33

Contact :

Monsieur Bernhard Speiser
Téléphone +41 (0) 58 317 51 35
Fax +41 (0) 58 317 32 62

Genève

Banque J. Safra Sarasin SA
3, Quai de l'Île
Case postale 5809, 1211 Genève 11
Téléphone +41 (0) 58 317 55 55

Contact :

Monsieur Alexander von Helmersen
Téléphone +41 (0) 58 317 39 86
Fax +41 (0) 58 317 30 03

Impressum

Maquette
WEIL AG, Muttenz
Impression/Reliure
bc medien sa, Münchenstein



Imprimé sur Refutura GSM, Recycling,
fabriqué 100% de papier recyclable décoloré.

Cette impression répond aux exigences du label
international pour l'environnement « Der Blaue Engel ».

